le magazine de la Fédération Française de Tarot

TAROT mag n°31

janvier à août 2018

Jean-Philippe MARTINEZ s'est très bien défendu et a résisté à ses nombreux assaillants. Il conserve son rang de premier joueur français après une saison de durs tournois «tarotesques» !

La Fédération Française de Tarot a décidé, pour la première fois, d'adouber chaque année à Vichy son meilleur chevalier, en lui remettant en public le bouclier de Brennus sur lequel sera gravé son nom.



FFT - ZA Les Grandes Terres - route de Saint Germain du Bois - 71380 Oslon
tel. 03 85 93 66 15
courriel : webmaster@fftarot.fr - site : www.fftarot.fr

L'éditorial

d'Emmanuel STEFANAZZI
Président de la FFT



Signature de la convention entre la municipalité de Vichy, représentée par son maire Frédéric AGUILERA, et la FFT, représentée par son président Emmanuel STEFANAZZI.

Classements et réclamations

Tous les ans, vers le joli mois de mai, on s'inquiète sérieusement de savoir si tous les tableaux de PCN/PP sont arrivés pour établir le Classement National. Certains joueurs hauts placés savent exactement leur nombre de PP et ceux de leurs rivaux en tête du classement pour porter l'équivalent du bouclier de Brennus. Cela permet de contrôler un échantillonnage afin d'être le plus près de la réalité. Au plus près, vous demandez-vous ? Tout simplement car on sait que tous les envois, malgré de nombreux contrôles, ne sont pas là, sont tronqués ou vides. Le pourcentage d'erreur est très faible et représente une vingtaine de tableaux sur 5500, soit 600 enregistrements sur… 106 000 !

Nous comprenons la déception de ceux qui en attente d'un meilleur classement s'aperçoivent qu'il leur manque les PP d'un championnat ou les PCN d'une régularité au fond de la campagne. Heureusement, nous pouvons traiter les réclamations à condition que celles-ci soient bien formulées. Lorsque l'on nous dit que le tableau d'un open d'accompagnement triplettes à Aix-les-Bains est vide, c'est facile à vérifier car nous disposons des fichiers. Lorsqu'il s'agit d'un tournoi de club ou d'une compétition régionale, nous ne possédons pas les éléments et il faut s'adresser directement à l'organisateur pour savoir si ce tableau (complet ?) a bien été transmis et à quelle date.

Afin de limiter les erreurs, veuillez vérifier lorsque vous participez à une épreuve quelle qu'elle soit, que votre numéro de licence a bien été marqué et qu'il est le bon. On ne peut rechercher continuellement des "en cours" ou des numéros manquants et ce pour tous les joueurs, du débutant au confirmé.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce consistant magazine qui sortira désormais deux fois par an (octobre et avril) et en espérant vous retrouver rapidement sur les lieux des finales nationales ou "au fond de la campagne", je vous souhaite une excellente saison. Très cordialement,

Emmanuel STEFANAZZI
Président de la FFT

Sommaire

3 Agenda
Actus infos

6 Championnat de France
Libre Duo 2018

9 Championnats de France
Quadrettes 2018

12 Championnat de France
Libre Senior 2018

14 Championnats de France
Libre et Grandes Ecoles 2018

16 Championnats de France
Individuels Open et Séries 2018

20 Championnats de France
Jeunes 2018

23 Championnats de France
Triplettes 2018

26 Résultats
Championnats de France et open

37 Grand National de
Triathlon 2018

39 Tournoi des Maîtres
2018

40 Il y a dix ans
Résultats de diverses compétitions

44 Stage jeunes
2018

45 Stage adultes
2018

47 Les consultants
Problème contrat et écart

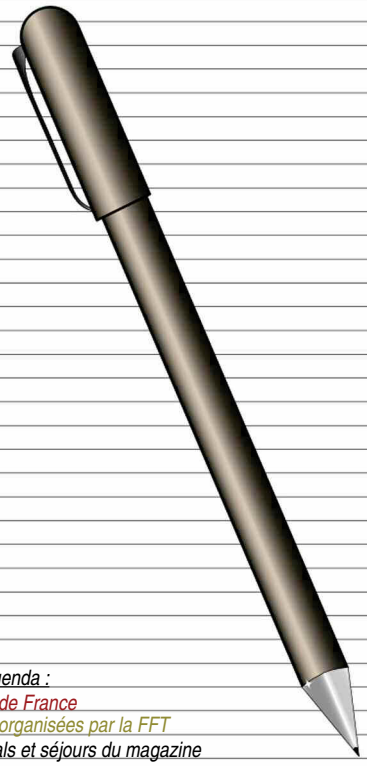
48 Suivi
d'une donne

50 La donne
par Mustapha IFRAH

Tarot Mag n°31

- Direction de la publication : Fédération Française de Tarot
- Rédaction et relecture : Patrick BAUMGARTEN, Hermence DAVID, Michaël DEBIESSE, Adrien PEREZ, Perrine PORRET, Guillaume PORCEDDU, Isabelle POUZADOUX, Ravi RAVINDIRANE, Emmanuel STEFANAZZI
- Composition et mise en page : Adrien PEREZ
- Photos : Michel CHARLON, Michaël DEBIESSE, Adrien PEREZ, Isabelle POUZADOUX
- Date de parution : Octobre 2018
- Ont collaboré à ce numéro : Pierre PAQUOT, Florent TRIVERO, Mustapha IFRAH, les 5 consultants et de nombreux responsables de clubs et comités.

Agenda



Sont notés dans l'agenda :
- les Championnats de France
- les manifestations organisées par la FFT
- les tournois, festivals et séjours du magazine

OCTOBRE
- 31 au 04/11 : CHALON SUR SAONE Coupe de France (page 8)

NOVEMBRE
- 23 au 25 : BAGNOLES DE L'ORNE Championnat de France Libre Interclubs par quatre (page 32)

DECEMBRE
- 29 au 02/01 : BLANES réveillon Tarot (page 46)

JANVIER
- 18 au 20 : AIX LES BAINS Championnat de France Libre Duo (page 19)

FEVRIER
- 15 au 17 : VICHY Championnats de France Quadrettes (page 22)

MARS
- 17 au 24 : LES KARELLIS séjour Tarot Ski (page 38)
- 25 au 28 : ALES Championnat de France Libre Senior (page 43)

AVRIL
- 18 au 22 : PONTARLIER Championnat de France Libre Individuel

MAI
- 12 au 18 : BLANES séjour Tarot
- 19 au 25 : BLANES séjour Tarot (complet)
- 29 au 02/06 : ARGELES SUR MER Championnats de France Individuels et Jeunes (page 11)

JUIN
- 7 au 10 : VICHY Championnats de France Triplettes Tournoi des Maîtres
- 22 et 23 : Assemblée Générale de la FFT (lieu à déterminer)

JUILLET
- 11 au 13 : BENODET triathlon
- 14 au 21 : GRAND VILLAGE PLAGE stage jeunes (page 36)

AOUT
- 25 au 01/09 : HENDAYE stage adultes (page 51)

Actus Infos

1/ Affiliations 2018-2019

La tarification est inchangée pour cette nouvelle saison. La FFT rappelle que tout joueur ayant été licencié et ayant obtenu un classement en 1ère ou 2ème Série est obligatoirement classé au minimum en 3ème Série et ce quelle que soit l'ancienneté de ce classement.
Les catégories d'âges sont les suivantes :
- Jeunes : Benjamins (nés en 2007 et après), Cadets (nés en 2004, 2005 et 2006), Juniors (nés en 2000, 2001, 2002 et 2003).
- Espoirs : nés en 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998 et 1999.

Lors du Conseil d'Administration de Pontarlier, il a été décidé que tous les joueurs auraient leurs PCN et PP abattus suivant la règle normale, y compris ceux qui ne renouvellent pas leurs licences. Cette mesure est prise pour éviter les non réaffiliations pour retomber à zéro.

2/ Assemblée Générale Extraordinaire 2018 à Fournols d'Auvergne

Une AG Extraordinaire s'est tenue pour valider la modification de trois articles des statuts de la FFT. Après quelques précisions apportées par Pierre PAQUOT, le vote a eu lieu. Les trois articles ont obtenu les deux tiers des voix nécessaires et ont donc été entérinés :
- Modification n°1 : Article 21 alinéa 2

"Pendant le temps de la suspension ferme ou de l'exclusion, l'intéressé n'est plus membre de la FFT et ne peut participer à aucune partie de tarot. Le responsable laissant sciemment jouer un suspendu sera poursuivi."
- Modification n°2 : Article 23 dernier alinéa

"Pendant le temps de la suspension provisoire, l'intéressé n'est plus membre de la FFT et ne peut participer à aucune partie de tarot. Le responsable laissant sciemment jouer un suspendu sera poursuivi."
- Modification n°3 : Article 27 alinéa 1

"Les nouvelles règles fixées par les articles 21 et 23 sont applicables aux procédures engagées après le 1er juillet 2018. Elles annulent et remplacent toutes dispositions contraires contenues dans les statuts des Comités."

Actus Infos

3/ Assemblée Générale Ordinaire 2018 à Fournols d'Auvergne

Le bilan de la saison écoulée est plutôt positif : augmentation du nombre de licenciés, participation en hausse dans les championnats et dans les open d'accompagnement lors des finales nationales. Le seul point noir reste le nombre d'affaires disciplinaires traitées. Le contrôleur des comptes, Philippe DONZEAU, a confirmé l'exactitude des comptes proposés par les deux trésoriers (+4972 € pour la saison) et le bilan a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée présente.

ACTIF			PASSIF		
	2017	2016		2017	2016
Actif immobilisé			**Capitaux propres**		
Terrain	22 597,00 €	22 597,00 €	Capital social ou individuel	132 392,00 €	132 392,00 €
Constructions	76 016,00 €	84 911,00 €	Report à nouveau	239 258,00 €	233 726,00 €
Autres immo corporelles	10 856,00 €	18 831,00 €	Résultat de l'exercice	4 942,00 €	5 532,49 €
Immobilisations financières	300,00 €	300,00 €			
TOTAL 1	109 769,00 €	126 639,00 €	TOTAL 1	376 592,00 €	371 650,49 €
Actif circulant			**Dettes**		
Stock de marchandises	67 306,00 €	53 632,00 €	Emprunts et dettes	66 871,00 €	77 367,00 €
Autres créances	14 428,00 €	22 857,00 €	Autres dettes	26 208,00 €	36 401,00 €
Valeurs mobilières de placement			Produits constatés d'avance	12 202,00 €	1 027,00 €
Disponibilité	283 833,00 €	269 850,00 €			
Charges constatées d'avance	6 537,00 €	13 467,00 €			
TOTAL 2	372 104,00 €	359 805,94 €	TOTAL 2	105 281,00 €	114 795,00 €
TOTAL COMPTES	**481 873,00 €**	**486 445,00 €**	**TOTAL COMPTES**	**481 873,00 €**	**486 445,00 €**

Pour l'élection du tiers sortant, six candidats se présentaient pour les cinq places. Ravi RAVINDIRANE, Mathias BOUQUILLON, Michel SOROLLA et Laurent FONTAN sont réélus et Patrick GUINARD rejoint pour la première fois le CA de la FFT. La FFT remercie Olivier AUBERT, non réélu, pour les quatre années qu'il a passées au CA. L'organigramme a été reconduit et Patrick GUINARD remplace Olivier AUBERT pour la zone 87. Suite au décès de Régis GUERPILLON, la zone 86 a été confiée à Ravi RAVINDIRANE.

4/ Nouvelle redistribution de PP

Un groupe de travail, constitué d'Eric DAUER, Michel PAWLISZ, Adrien PEREZ et Jérôme LABARBE, a proposé des modifications concernant la redistribution des PP, au niveau national comme régional. Ce projet a été présenté au BD qui l'a fait voter en CA. Il a été adopté à l'unanimité. En voici les grandes lignes :

- plancher de 20 PP et plafond de 25 PP pour les championnats régionaux duplicatés (en D1), 10 et 13 PP (en D2), 5 et 7 PP (en D3).
- le plafond régional correspondra au plancher d'une finale nationale.
- augmentation des PP pour les Champions de France Triplettes, Quadrettes et Equipes avec passage à 100 PP en D1 pour le Champion, 50 en D2 et 25 en D3. Petite valorisation en Individuel : 110 PP en 1ère Série et Open, 55 en 2ème Série et 28 en Promotion.
- valorisation de toutes les places en finale. Auparavant, la 16ème triplette gagnait 20 PP, la 7ème en gagnait 26, ce qui était injuste. Si une triplette rentrait 16ème en finale et qu'elle terminait 7ème grâce à une belle remontée, sa performance de dernière séance n'était pas mise en valeur. Désormais, la 16ème triplette D1 gagnera 25 PP (plafond régional), la 7ème en gagnera 43.

5/ Abattement en libre

Suite à une demande exposée lors de la réunion des présidents à Pontarlier par les responsables de Franche-Comté (remplacement de l'abattement par un coefficient de séance en libre), une étude a été réalisée pour la mise en place du système suivant :

- Elimination de 10% des joueurs = Coeff de 1,10
- Elimination de 20% des joueurs = Coeff de 1,15
- Elimination de 30% des joueurs = Coeff de 1,20
- Elimination de 40% des joueurs = Coeff de 1,25
- Elimination de 50% des joueurs = Coeff de 1,30

La modification d'Extar étant nécessaire, l'aval de la Commission Informatique a été demandé. Après accord et vote du CA à l'unanimité, la mise en place de ce nouveau système aura lieu dès la saison 2018-2019.

6/ Attribution des Championnats de France

- Coupe de France 2019 : Vierzon du 31 octobre au 3 novembre
- Coupe de France 2020 : Boulogne-sur-Mer du 11 au 15 novembre
- Libre Séniors 2020 : Salies-du-Salat du 23 au 26 mars

Actus Infos

7/ Convention avec la ville de Vichy

Après palabres et négociations, le Palais des Congrès de Vichy accueillera les quadrettes et les triplettes pendant cinq saisons jusqu'en 2023. Ce lieu a été retenu pour perpétuer les excellentes relations de la FFT avec la mairie de Vichy et son nouveau maire, Monsieur Frédéric AGUILERA. Les salles sont spacieuses, chauffées, bien équipées et cette ville est d'un accès idéal pour tous. La convention a été signée lors d'une conférence de presse à Vichy le 8 septembre 2018 en présence de Monsieur le Maire et des présidents des Fédérations de Scrabble et de Tarot.

LA CHAMBRE DE DISCIPLINE NATIONALE COMMUNIQUE

Président CDN :
P. PAQUOT

Président CDNPI :
L. MEYNET

Décision CDN n°2018-1 du 11 février 2018 en appel d'une décision de la CDNPI
Monsieur Laurent DUPUY, affilié n°1002660, pour avoir dénigré les arbitres et la FFT, est suspendu de la FFT durant 2 années, 10 mois et 19 jours dont 2 années avec sursis.
Décision CDN n°2018-2 du 11 février 2018 en appel d'une décision de la CDNPI
Monsieur Kevin COURTNEY, affilié n°1015694, pour avoir été responsable de perturbations lors du championnat jeunes d'Argelès 2017, est suspendu de la FFT durant 18 mois avec sursis.
Décision CDN n°2018-3 du 11 février 2018 en appel d'une décision de la CDNPI
Monsieur Thibaut SPIRITO, affilié n°1015728, pour avoir été responsable de perturbations lors du championnat jeunes d'Argelès 2017, est suspendu de la FFT durant 36 mois avec sursis.
Décision CDN n°2018-4 du 11 février 2018 en appel d'une décision de la CDNPI
Monsieur Philippe MARCHAND, affilié n°1019933, pour avoir tenu des propos diffamatoires et des agressions verbales durant le festival du Triathlon 2017, est suspendu de la FFT durant 3 années.
Décision CDN n°2018-5 du 2 avril 2018 en appel d'une décision de la CDR du comité Limousin
Monsieur Jean-Claude PARNEIX, affilié n°1017427, pour avoir insulté un joueur qui lui reprochait sa jouerie de façon répétée et avoir ignoré les mises en garde de l'arbitre, est suspendu de la FFT durant 6 mois avec sursis.
Décision CDN n°2018-6 du 2 avril 2018 en appel d'une décision de la CDR du comité Limousin
Monsieur Patrice BARDON, affilié n°1014066, pour avoir violemment critiqué la jouerie d'un joueur en ignorant les mises en garde de l'arbitre et ce de façon régulière, est suspendu de la FFT durant 2 années dont une avec sursis.
Décision CDN n°2018-7 du 2 avril 2018 en appel d'une décision de la CDR du comité Limousin
Monsieur François LESTAGE, affilié n°1001016, pour avoir perturbé un championnat en étant fortement alcoolisé et avoir ignoré les mises en garde de l'arbitre, est suspendu de la FFT durant 3 années dont 18 mois avec sursis.
Décision CDN n°2018-8 du 2 avril 2018 en appel d'une décision de la CDR du comité Limousin
Monsieur Déolindo MEIRA, affilié n°1006892, pour avoir perturbé un championnat en étant fortement alcoolisé et avoir eu des propos discourtois, est suspendu de la FFT durant 3 années dont 18 mois avec sursis.
Décision CDN n°2018-9 du 2 avril 2018 en appel d'une décision de la CDR du comité Limousin
Monsieur Daniel LEPROVOST, affilié n°1005921, pour avoir perturbé un championnat en étant fortement alcoolisé et avoir eu des propos discourtois et des gestes déplacés, est suspendu de la FFT durant 3 années dont une avec sursis.
Décision CDN n°2018-10 du 23 juin 2018 en appel d'une décision de la CDNPI
Monsieur François AUBRIET, affilié n°1001561, pour avoir perturbé un championnat, insulté et agressé un arbitre, est suspendu de la FFT durant 2 années.
Décision CDN n°2018-11 du 23 juin 2018 en appel d'une décision de la CDNPI
Monsieur Eric HABERSCHILL, affilié n°1004028, pour avoir tenu des propos diffamatoires et insultants envers 2 joueurs et avoir eu un comportement irrespectueux envers un arbitre, est suspendu de la FFT durant 3 années dont 2 avec sursis et privé de fonctions électives durant 3 années.

LA C.D.N.P.I. COMMUNIQUE

Décision CDNPI n°2018-1 du 30 mars 2018
Monsieur Arnaud GUITTIER, affilié n°1011397, poursuivi pour avoir eu un comportement trop strict, reçoit un avertissement.
Décision CDNPI n°2018-2 du 30 mars 2018
Madame Agnès SAUSSEAU, licenciée n°2005796, pour avoir fait jouer dans son club un joueur suspendu plusieurs fois, est suspendue de la FFT durant une année avec un sursis de 10 mois.
Décision CDNPI n°2018-3 du 30 mars 2018
Monsieur Daniel IBANEZ, licencié n°1003036, pour avoir insulté un arbitre, tenté de tricher et perturbé un championnat, est suspendu de la FFT durant 3 années dont 18 mois avec sursis.
Décision CDNPI n°2018-5 du 18 mai 2018
Monsieur René POLESEL, licencié n°1001368, pour avoir tenu des propos irrespectueux et agressifs à Pontarlier lors des inscriptions, est suspendu de la FFT durant une année dont 6 mois avec sursis
Décision CDNPI n°2018-6 du 18 mai 2018
Monsieur Jean-Pierre CHASSAGNOL, licencié n°1006779, pour avoir eu des propos irrespectueux envers un joueur lors du Championnat de France en donnes libres, est suspendu de la FFT durant 6 mois avec sursis.
Décision CDNPI n°2018-7 du 18 mai 2018
Monsieur Jean-Charles DESESQUELLES, licencié n°1017158, pour avoir tenu des propos diffamatoires envers les arbitres nationaux et picards, est suspendu de la FFT durant 2 années dont 18 mois avec sursis.
Décision CDNPI n°2018-8 du 18 mai 2018
Monsieur Philippe CARLIER, licencié n°1005806, pour avoir eu un comportement déplacé, menacé verbalement l'arbitre et ignoré le règlement d'un championnat, est suspendu de la FFT durant 2 années dont une avec sursis.
Décision CDNPI n°2018-9 du 19 mai 2018
Madame Catherine POILLOT, licenciée n°2004271, pour avoir quitté la table lors d'un tournoi en donnes libres, est suspendue de la FFT durant 1 année dont 9 mois avec sursis.
Décision CDNPI n°2018-10 du 21 septembre 2018
Monsieur Claude JAMES, licencié n°1016890, pour avoir eu un comportement inadmissible (agression verbale, insultes et menaces envers un arbitre et un joueur), est suspendu de la FFT durant 3 années dont une avec sursis.

Championnat de France Libre duo 2018

Retour gagnant à Olonne !

C'est de nouveau au tour de la ville d'Olonne-sur-Mer d'accueillir le 3ème Championnat de France Libre Duo. En 2016, la 1ère édition, très bien organisée et donc plaisante, avait connu un bel engouement et le sélectif avait fait déplacer beaucoup de monde en Vendée (142 duos). En 2017, à Aix-les-Bains, la fréquentation a été plus timide (110 duos), si bien qu'avec moins de 300 points, des équipes avaient été sélectionnées. Suite à ce constat, la FFT avait décidé de réduire le nombre de places qualificatives, les passant de 40 à 26.

Qualificatif

Cette baisse n'a effrayé personne et ils étaient 192 duos à se présenter afin d'obtenir un billet d'entrée pour le Championnat de France. Avec le nombre réduit de places et une telle affluence, la barre va être haute pour décrocher l'un des 26 tickets, et c'est le moins que l'on puisse dire ! Il ne faut pas loin de 1100 points : les franciliens Jacky FORTIN et Abdeliazid HALIT les ont, tout comme les locaux Thierry LAURENT et Yannick MOREAU. Pour Alain MEYRAUD et Freddy DUMUREAU (Limousin), leurs 1075 points ne suffisent pas.

Les équipes régionales sont nombreuses et il n'est pas surprenant d'en trouver une en haut de l'affiche. Bravo à Jean-Jacques BRANCHE et Sophie BILLY qui s'adjugent le sélectif.



Sophie BILLY et Jean-Jacques BRANCHE

Comme en 2016, les sarthois Lédia BOULAY et Jean-Michel CHEREAU sont venus tenter leur chance et ils ont bien fait, terminant 2nds du qualificatif. Premiers Champions de France dans cette compétition, ils rêvent de triompher une fois de plus à Olonne. Comme d'habitude, des associations amoureuses et familiales ont percé : Madeleine et Christian ISLY (Val d'Adour) sont 3èmes. Ça passe aussi pour les couples Patricia et Dominique GUILLAS (Loire Océan), Mélanie LE GLATIN et Mickaël VIEILLEPEAU (Sarthe Mayenne), Yveline CHATELAIN et Jean-Pierre RITTIE (Centre). Il faudra compter sur le père et le fils TERRIER de Picardie qui sont 8èmes. Un vainqueur de Coupe de France peut en cacher d'autres : au 9ème rang pointent Pascal LELOIRE et Jean-Marc DEMILLY (Nord Pas de Calais).

Première séance (200 duos)

Lors de la remise des badges le matin de la compétition, il manque quelques équipes qualifiées régionalement. Le duo inséparable d'arbitres Jérôme LABARBE et Laurent FONTAN, assisté de Jacques POUZADOUX, comble les trous sans peine car beaucoup de remplaçants qui figurent sur les bordereaux sont présents. Les limougeauds, premiers éliminés du sélectif, ne peuvent même pas rentrer et n'ont plus qu'à aller se venger dans les tournois d'accompagnement.



Lilian BARTHOMEUF a du jeu, et ça se voit !

C'est le duo mythique de l'Allier, Laurent BERTHONECHE et Lilian BARTHOMEUF, qui s'impose d'entrée sur le score impressionnant de 3344 points. Ils mettent déjà 700 points dans la vue des bressans Patrick GUINARD et Isabelle GARNIER. Ce sont les chanceux Denis DIEUZY et Sébastien DEBRIS (Normandie), qui se sont déjà illustrés dans un Championnat de France en donnes libres, qui prennent la 3ème place de séance à +2539. Les régionaux de l'étape, Jean-Luc SIKIC et Philippe HERVE, sont 4èmes à +1962. Les premiers sélectionnés de la veille apparaissent à la 10ème place : il s'agit d'Hugo et de son papa Christophe TERRIER à +1521. Le n°1 national, Jean-Philippe MARTINEZ, et Arnaud GUITTIER (Centre) refont la paire. Pour l'instant 13èmes, ils n'espèrent pas finir au pied du podium comme la saison dernière ! Comme la couverture de ce magazine traite de chevalerie, il paraît essentiel de ne pas oublier de mentionner le parisien Marc LECHEVALIER, 20ème avec Bernard ROLAND, et le lorrain Francis CHEVALLIER, 21ème avec Johnny REB à 1150 points. Les juniors, Raphaël CARMAGNAT (Franche-Comté) et Corentin GAUCHER (Picardie), ont assuré, étant à 1080. "Z'y va" aussi au 2ème tour annonce le président de la Commission Jeunes David GUILLOT (Loire Forez) à 959 points ! Le Champion de France Quadrettes D3 2010, Mouloud BENBOURNANE, se dit qu'un titre en libre ne ferait pas tâche dans son palmarès ! Lui et son collègue francilien Morad HAMDOUNE ont cumulé 872 points. Sur les qualifiés cités de la veille, seuls les duos de Jean-Pierre RITTIE, 43ème à +781, et de Jacky FORTIN, 65ème à +464, s'en sortent.



Ça passe pour Philippe HERVE et Yveline CHATELAIN !

Pour résumer, c'est l'hécatombe ! Dommage, car avec -100, ça passait ! Le couple VIEILLEPEAU (107ème à -178) et le couple GUILLAS (108ème à -191) se disent qu'il vaut mieux être malheureux au jeu ! Le podium du sélectif s'est ramassé, tout comme les champions ch'tis et les derniers repêchés Thierry LAURENT et Yannick MOREAU.

Deuxième séance (104 duos)

Les amoureux picards Nathalie LAMBLIN et Steve ROEDSENS sont plutôt du soir ! Alors 52èmes, ils se hissent en tête du général avec 2615 points grâce à une séance à +2287. Les deux compères bourbonnais, vainqueurs de l'après-midi, auxquels il a été retiré non loin de 1700 points à cause de l'abattement, n'ont pu récupérer cette perte. Néanmoins, ils ont mis encore 620 points dans leur besace pour se classer 2nds au général, à 300 points du couple picard.

Au 3ème rang sont rentrés en piste les seine-et-marnais Lucien CHARTIER et Mario GALLI grâce à une bonne 1ère manche à 957 points et une 2nde à 1686. Les parisiens Mouloud BENBOURNANE et Morad HAMDOUNE ont décidé aussi de faire un petit sprint à +1578 pour se rapprocher de la tête de la course. Ils sont remontés 4èmes à +2014. Les francs-comtois Raphaël CARMAGNAT et Rémy BEDJAI en ont remis une couche à 1356 points, pour un total de 1900 points. Ils font partie du top dix, tout comme les normands Denis DIEUZY et Sébastien DEBRIS à 1701 points. Les TERRIER sont en embuscade à +1500. Les capitaines Jacky FORTIN, Corentin GAUCHER, Francis CHEVALLIER et Jean-Philippe MARTINEZ sont éparpillés entre la 21ème et la 36ème place et sont donc retenus pour la finale.

Il faut plus de 500 points pour avoir l'honneur de jouer le prestigieux dernier tour. Malheureusement, Patrick GUINARD, alias le "p'tit Chabal", et sa partenaire Isabelle GARNIER ont cumulé trop de points en négatif, 1114 très précisément. Leur 1ère séance du tonnerre ne peut les sauver et ils terminent 64èmes.



Patrick GUINARD, éliminé, garde le sourire !

Dans les mêmes eaux errent Marc LECHEVALIER et Roland BERNARD, les futurs responsables du comité Centre Jean-Pierre RITTIE et Yveline CHATELAIN, les futurs mariés Sandra et David GUILLOT. Ceci est synonyme d'élimination. Les stars locales Jean-Luc SIKIC et Philippe HERVE ont sombré à -2270. Sur toutes les formations en jeu de Loire Océan, il n'en reste plus qu'une. Tout le comité supporte désormais Joël BELZ et Guy CANTET, 18èmes.

Troisième séance (56 duos)

Francis CHEVALLIER et Johnny REB, alors dans le ventre mou, réalisent la plus belle performance de la finale avec 2282 points. Ceci devrait les amener sur le podium, mais à quelle place ? Il faut pour cela étudier le classement. Il n'y aura pas besoin de le regarder longtemps car leurs poursuivants ne sont autres que les parisiens, 4èmes avant la finale, qui ont encore amassé 2100 points. Les trois leaders n'étant pas à l'horizon, le titre revient donc à Mouloud BENBOURNANE et Morad HAMDOUNE. Bravo messieurs ! Les lorrains Francis CHEVALLIER et Johnny REB terminent Vice-Champions de France, non inquiétés par le résultat des équipes normandes. En effet, le 3ème score de séance (+2019) appartient à Etienne VINCENT et Erwan GUEGAN, alors 20èmes, mais les 10èmes ont fini par une bonne note à +1759. La dernière marche du podium leur revient, même si ça s'est joué à rien, cinq points… Une nouvelle fois, Denis DIEUZY et Sébastien DEBRIS sont sur le devant de la scène en libre. A la 5ème place, à 400 points derrière, se trouvent les garçons TERRIER, auteurs d'une dernière manche à +1435. Bien qu'ils aient fait une séance honnête à 892 points, les alliérins Laurent BERTHONECHE et Lilian BARTHOMEUF terminent 6èmes, handicapés par le double abattement sur leur 1ère séance d'enfer. Qu'en aurait-il été avec le nouveau système de coefficient adopté par la FFT en libre ?

Les leaders picards finissent à une honorable 8ème place. Quant aux régionaux, ils sont 14èmes et il faudra attendre deux années supplémentaires pour pouvoir espérer applaudir une équipe locale médaillée. Les seine-et-marnais Lucien CHARTIER et Mario GALLI ont rétrogradé 19èmes. Les jeunes font un tir groupé aux 26ème et 27ème places, mais Corentin a pris l'avantage sur Raphaël.



Corentin en finale : "Trop content, j'avoue !"



Dernière finale du regretté Jacky FORTIN

Le défunt Jacky FORTIN, qui concourait son dernier championnat national, s'en est allé sur une participation en finale. Lui et son coéquipier Abdeliazid HALIT, 41èmes, ont même battu le 1er joueur français qui finit dans les choux et qui pourra se rattraper en 2019 à Aix-les-Bains !



Podium du Championnat de France Libre Duo 2018 : Johnny REB et Francis CHEVALLIER (2èmes), Mouloud BENBOURNANE et Morad HAMDOUNE (Champions de France), Sébastien DEBRIS et Denis DIEUZY (3èmes)



CHALON sur SAÔNE
27ème COUPE de FRANCE de TAROT

Comité Bourgogne 21 71

Du 31 octobre au 4 novembre 2018
Salle Marcel Sembat
Maison des Syndicats

COUPE DE FRANCE

Jeudi 1er novembre 2018
10h00 à 12h00 : Accueil (Marcel Sembat)
10h00 à 12h00 : Retrait des badges (Marcel Sembat)
13h00 : 1/32éme de finale (Marcel Sembat)
21h00 : 1/16éme de finale (Maison des Syndicats)

Vendredi 2 novembre 2018
13h00 : 1/8éme de finale (Maison des Syndicats)

Samedi 3 novembre 2018
13h00 : Quart de finale (Maison des Syndicats)
21h00 : Demi-finale (Maison des Syndicats)
21h00 : Matchs de classement (Maison des Syndicats)

Dimanche 4 novembre 2018
13h00 : Finale (Maison des Syndicats)
13h00 : Matchs de classement (Maison des Syndicats)
19h00 : Palmarès et buffet de clôture (Marcel Sembat)

ENGAGEMENTS

Open Nationaux : 15€ (sauf Grand Libre : 20€).
Tarif en duplicaté pour les jeunes : 8€.
Licence obligatoire en duplicaté.
Joueurs non licenciés : supplément de 4€ par tournoi.
Redistribution : 75%.
Fin des inscriptions 15 min avant le début du tournoi.

OPEN NATIONAUX

Mercredi 31 octobre 2018
14h00 : Libre (Maison des Syndicats)
21h00 : Triplettes (Marcel Sembat)
21h00 : Libre (Maison des Syndicats)

Jeudi 1er novembre 2018
14h00 : Libre (Maison des Syndicats)
21h00 : Quadrettes (Marcel Sembat)
21h00 : Libre (Marcel Sembat)

Vendredi 2 novembre 2018
14h00 : Triplettes (Marcel Sembat)
14h00 : Libre (Marcel Sembat)
21h00 : Quadrettes (Maison des Syndicats)
21h00 : Grand Libre (Marcel Sembat)

Samedi 3 novembre 2018
14h00 : Quadrettes (Marcel Sembat)
14h00 : Libre Duo (Marcel Sembat)
21h00 : Quadrettes (Marcel Sembat)
21h00 : Grand Libre (Marcel Sembat)

Dimanche 4 novembre 2018
14h00 : Libre (Marcel Sembat)

RENSEIGNEMENTS

GAUDILLIERE Jacques : 06 14 13 60 90 - HENON Claude : 06 80 70 27 23 - VION André : 06 24 81 76 01

Championnats de France Quadrettes 2018

Du jamais vu !

Résumé du Championnat D1

Yves CHEKLI, arbitre principal du championnat, est accompagné de Pierre PAQUOT et Karine BEAL pour la 1ère séance dans un hall des expositions encore une fois très frais. La triplette PEREZ CARMAGNAT DONZEAU a recruté Guillaume PORCEDDU cette saison pour jouer en défense, envoyant Philippe DONZEAU en attaque. Après avoir frôlé l'élimination lors du qualificatif en Franche-Comté (avant-dernière de la 1ère séance avec une seule équipe éliminée), cette formation s'empare du commandement en réalisant +82 avec notamment une 1ère place pour les défenseurs, mais aussi une belle séance de leur attaquant qu'ils ont affectueusement surnommé "Ronaldo". A 20 points derrière suivent les foréziens Athmane BENNACER et Eric DUSART associés cette saison au couple Valérie et Michaël DEBIESSE. Les corses du revenant Jean-Luc CESARI complètent ce podium provisoire avec +57, score effectué également par les charentais de Flavien GROLLIER. Les légendaires lapins de Lionel DUCARD (5èmes) et les héroïques toulousains de Jérémy MOYERE (6èmes), meilleur attaquant de la séance, ont bien marché, possédant une quarantaine de points. Eric DAUER (9ème) voit quelques potentiels adversaires pour la place de n°1 rater le train du soir : il manque 3 PM à Jean-Philippe MARTINEZ (29ème) et 1 PM à Patrick LLESTA (27ème et 1er éliminé) qui est devancé par l'autre quadrette d'Aquitaine menée par Eric BRIZARD. Ça passe aussi pour François VILLIERS (12ème), Marc LANDY (17ème) ou encore Kamel BOUSBA (19ème). C'est en revanche terminé pour Gérard CASCALES, Gilles MADON, Patrick LOBERT et Frédéric DAROLLES pourtant Champions en titre.



Marc LANDY face aux lapins dans leur nouvelle formation : Patrick CLAR du fond, Yvan KETCHEDJI du milieu et Lionel DUCARD de devant.



Bonne 2ème séance pour Kamel BOUSBA et Franco LIVOLSI face à Jérémy MOYERE moins inspiré !

Le samedi soir, après 24 nouveaux jeux, c'est bis repetita pour la formation franc-comtoise avec un meilleur score que l'après-midi (+85). Derrière eux, c'est le désert puisque les trois quadrettes suivantes, qui se tiennent en 1,5 PM, sont reléguées à 40 points ! Kamel BOUSBA prend le 2nd accessit devant les alsaciens et les corses pour remonter 5ème. Jean-Luc CESARI, Sabrina PIERI, Michèle et Laurent PAOLETTI confirment leurs bonnes dispositions qui leur permettent d'être bien classés au général, 2èmes devant Eric DAUER et sa bande. Avec le coefficient de séance, les corses sont quand même à 74 PM des leaders et les strasbourgeois à 96, tout comme Athmane BENNACER, auteur d'une manche à 20 PM. Marc LANDY (Midi-Pyrénées) remporte le classement des attaquants et remonte 7ème. On ne trouve pas sur le haut du classement les charentais de Flavien GROLLIER, pourtant bien partis. Normal, ils sont derniers de séance à -60.



François VILLIERS, content, serait-il responsable de la déroute de la défense charentaise Thierry LUQUE, Maureen et Jean-Noël GUAY ?

Les bourguignons François et Paul VILLIERS, Eric BAJARD et Fabrice QUILLARD verront eux aussi la finale, un bonheur partagé par les drômois d'Aurélien MIGNOTTE, derniers qualifiés à +21 juste devant les doubles Champions de France Quadrettes (2012 et 2013) Jérémy MOYERE, Renaud COURTNEY, Stéphane SICRES et Bruno FOUCHER qui ont eu un trou à -18. Les bourguignons Lionel DUCARD, Patrick CLAR, Yvan KETCHEDJI et Jacques GAUDILLIERE, qui eux aussi ont fait le doublé (1998 et 2001), ont effectué une séance rédhibitoire à -36. Les aquitains Eric BRIZARD, Roger AUMARD, Jean-Marie MASSON et Philippe GIOT, derniers repêchés, restent aussi sur le carreau.

Le dimanche, la finale se déroule dans un froid sibérien. Beaucoup de joueurs estiment le titre déjà hors de portée et espèrent juste aller accrocher une place d'honneur. De leur côté, les leaders ne pensent pas du tout pareil. Comme on le dit dans leur région, c'est à la fin de la foire qu'on compte les bouses ! Pour rechercher un podium, les expérimentés alsaciens sont toujours là : Eric DAUER s'adjuge la séance avec 83 PM, score très élevé pour une finale, ce qui leur assure probablement la 2nde place sur le podium. Mais l'improbable se produit ! Alors qu'une manche à 9 petits points aurait été suffisante, Adrien PEREZ, Michaël CARMAGNAT, Philippe DONZEAU et Guillaume PORCEDDU se sont effondrés à -40, reproduisant leur 1ère séance du régional, et sont avant-derniers du classement de séance devant Athmane BENNACER alors 4ème. Si pour les stéphanois c'est préjudiciable, les francs-comtois finissent néanmoins 2nds de ce Championnat de France. Très fair-play, même dans la déception, ils félicitent Eric DAUER, Malik FARHAT, Olivier ZIMBER et Nicolas DAMOISEAU qui méritent très sincèrement, suite à leur incroyable parcours, ce titre Quadrettes D1 qu'ils ne détenaient pas. Olivier ZIMBER et Nicolas DAMOISEAU sont en pleurs, devenant pour la 1ère fois Champions de France. Sur cette finale, à part les vainqueurs, seuls les drômois d'Aurélien MIGNOTTE, qui a fait des étincelles en attaque, réalisent un score élevé à +52 alors que Marc LANDY juste derrière n'a que 27 points. Ce beau résultat, valorisé par le coefficient de séance, permet aux derniers Aurélien MIGNOTTE, Christelle PHILY, Gérard CODINA et Stéphane CRAMAILLE de remonter dix places au général pour venir chiper la 3ème place. C'est un dimanche étonnant ! Les drômois coiffent au poteau Marc LANDY, Christophe LARRIEU, Philippe DELCALLIAU et Laurent GUIRAL pour 0,9 PM, même pas un Valet ! Les corses de Jean-Luc CESARI finissent sur une honorable 5ème place. Athmane BENNACER occupe la 9ème position, Kamel BOUSBA la 10ème et François VILLIERS la dernière.

Vous, les participants

Résumé du Championnat D2

Les attaquants vont-ils utiliser la célèbre botte de Nevers pour pourfendre leurs adversaires ? Nul ne le sait encore, mais les défenseurs ont mis leur cotte de maille pour contrer leurs coups d'épée. Ceci est très imagé car les arbitres Patrick BAUMGARTEN, Sylvain PORRET et Nathalie LAMBLIN sont là pour veiller au bon déroulement du championnat D2 qu'ils souhaitent convivial.

A l'issue de la 1ère séance, le résultat de l'équipe en tête est hallucinant (121 PM). Il faut dire que son capitaine et attaquant, le parisien Philippe PERRIER, a survolé le tournoi (+99). Sa défense n'a pas déjoué non plus, terminant 5ème. Le classement des défenseurs est remporté encore par des franciliens, à savoir François LAROCHE, Jacques LETESSE et Jean RAHYR. Avec leur partenaire Bernard COUOMBE, ils occupent la 2nde place du général à +74. A plus d'une bascule derrière apparaissent les bressans de l'arbitre national Jean-Pierre BERBERAT. Voulant triompher sur leurs terres, Bernard VALLET, Guy NEUFOND, Alain SAUVAGE et Serge MICHOT ont pris un bon départ à 50 PM.



L'habitant de la ville de Nevers Bernard VALLET en attaque !

Les autochtones sont suivis à la 7ème place par les francs-comtois de Rémy BEDJAI, tous récompensés ces deux dernières années en quadrettes, qui veulent de nouveau briller. Ça tombe bien, le tout juste Champion de France Individuel Sénior, Philippe RENAUD (Bretagne), a la même envie ! Lui et les copains de Lancieux, 18èmes à +10, devront quand même taper du poing sur les tables ! A la 26ème et dernière place qualificative, les lyonnais Jacques FAYOT, Pascal HECQUET, André et Adrien MICOLLET, à -1, soufflent. Ils devancent les malheureux centrais Christophe BARBIER, Christophe CHAUCOT, Thomas BLANC et Philippe GREGOIRE d'un seul point. Les Vice-Champions de France D2 2016 de l'Ain, Christophe VERNE, Nicolas JEAN, Yannick CHAIN, accompagnés cette fois d'Emmanuelle SERTHELON, n'atteignent même pas le 2nd tour, affichant -9. Les picards du président René DAUPHIN et les bretons d'Alain VACHON sont dans les profondeurs à -50. Ils ont décidé tous deux de participer au prochain stage adultes pour que cela n'arrive plus !

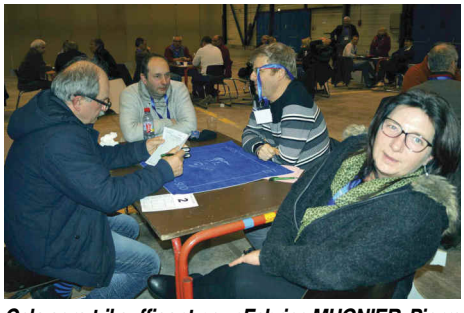
Les membres des 26 quadrettes qualifiées pour le soir ont sorti les doudounes, le chauffage ne voulant pas dépasser les 16 degrés. Les bretons de Philippe RENAUD se requinquent, gagnant la séance à 58,4 PM. C'est peut-être parce qu'ils sont habitués aux basses températures ! Le capitaine franc-comtois Rémy BEDJAI est habitué lui aussi au temps de chien. Il sort vainqueur en attaque et son équipe engrange 57,7 PM. Ce sont les vigoureux savoyards de François PORRET, lui aussi Champion de France Individuel Sénior, qui se hissent 3èmes avec +46. C'est au tour de la défense du meneur Philippe PERRIER de s'illustrer, s'offrant aussi la 4ème place du soir à +44. Les autres parisiens ont souffert : François LAROCHE est à -13. Jean-Pierre BERBERAT a fait pire (-23). Heureusement pour eux, leur score négatif n'est pas éliminatoire, contrairement aux lyonnais qui avaient été sauvés. En ce qui concerne les locaux, ils feront partie de l'histoire finale, ayant totalisé 14 PM.



Les lyonnais Pascal HECQUET, Adrien et André MICOLLET refont le match pour être plus au point la prochaine fois !

Le classement général D2 fait penser à celui de la D1. Philippe PERRIER est détaché avec 172 PM de son poursuivant Rémy BEDJAI à 109. Les ch'tis Stéphane MIONNET, Serge BECOURT, Daniel BROUSMICHE et José MARTIN, avec +64 en 1ère séance et +21 en 2ème, se retrouvent 3èmes devant François PORRET et Philippe RENAUD.

La tension est de mise en finale, mais le sérieux des joueurs n'a pas empêché la bonne humeur d'être au rendez-vous. A la fin du tournoi, Jean-Pierre BERBERAT sait qu'il est sur un avion en attaque. Sa performance, alliée à celle de ses partenaires Laurence JACQUEMIN, Fabrice MUGNIER et Pierre LIMIDO, 2èmes défenseurs, propulse l'équipe en tête de la finale à +52.



Cela sera-t-il suffisant pour Fabrice MUGNIER, Pierre LIMIDO et la sympathique Laurence JACQUEMIN ?

A part le 1er score, tous les résultats oscillent entre +27 et -20, ce qui signifie que les leaders parisiens, malgré leur mauvaise manche à -17, sont obligatoirement Champions de France avec le bonus qu'ils avaient. Bravo donc à Philippe PERRIER, Hubert QUILLERIER, Vincent CRETON et au junior Guillaume BULOIS. Alors 2èmes, les francs-comtois Rémy BEDJAI, Vincent CHARYK, Francis STEPLER et Jérôme COLLINET ont vite fait les comptes aussi. Avec une séance à +10 et avec 20 points d'avance sur les nordistes de Stéphane MIONNET et les savoyards de François PORRET qui ont raté le coche, étant négatifs, ils conservent leur place et donc l'assiette en argent ! Les 2èmes et 3èmes de séance ne sont autres que Philippe RENAUD à +27 et Bernard VALLET à +25. Pour les régionaux, la messe est dite ! Cela va se jouer entre la Bretagne et l'Ain, et de très peu ! En effet, moins de 3 PM séparent ces deux formations. Les médaillés de bronze ne sont autres que les bretons Philippe RENAUD, Jérôme JEGOUSSE, Pascal CALLARD et Jean-Louis LEGAL qui aura sans doute à cœur d'entonner sa chanson sur le Tarot. Jean-Pierre BERBERAT et ses collègues sont victimes de leur 2ème tour catastrophique. Les montagnards François PORRET, Gérard TOURNU, Matthieu GOURCI et Bernard THIBAULT, qui ont loupé le dernier acte, sont 6èmes. Stéphane MIONNET accuse le coup à la 8ème place et François LAROCHE a encore reculé au 10ème rang.



Le CCR du Nord Stéphane MIONNET est allé en finale, pas les responsables du comité Aquitaine ! Les Quadrettes 2018 ne sont pas un bon cru !

Résumé du Championnat D3

Les 52 quadrettes du championnat D3 ont été attentives aux recommandations de Régis GUERPILLON, responsable des responsables de la CCN Michel SOROLLA et Jérôme LABARBE, ses arbitres adjoints !

Deux quadrettes prennent un départ canon en dépassant les 80 PM, tout d'abord les franciliens Henri CARDUCCI, Noël SORBIER, Jacques LAMY et Michel BOUSSUGE (+87) qui précèdent de 5 points les aquitains Cindy PESQUIER, Logan PESQUIER, Stéphane PESQUIER et Jérôme PESQUIER, non Jérôme HOUSSIAUX pardon ! En 3ème position, à + 67, figure le secrétaire du comité Midi-Pyrénées Richard AIN,

fier de la victoire en attaque de son partenaire Alain ZANCHETTA. Derrière, en embuscade, on retrouve André CECILLION (Vaucluse) et Frédéric COULON (Bourgogne), à +54 aux 4ème et 5ème places, ou encore la formation champenoise de Denis HUBSCHWERLIN 10ème dont la défense a le mieux marché. Toutes les équipes en positif sont qualifiées pour participer aux joutes de la soirée. A +3, Jean-Pierre FORTIAS (Val d'Adour) est le détenteur du dernier billet d'entrée devant les charentais Philippe RAITON, André PUIGMAL, Gérard ROUILLON et Alain POITIERS, 1ers négatifs et donc 1ers éliminés. Les planificateurs de grandes manifestations, le soulacais Henry LAFON (-10), l'olonnais Claude NAVEL (-25) et la pontissalienne Corinne FAUVET (-30), ont l'air plus performants à l'organisation qu'en compète !

Le soir, ils ne sont plus que 26 équipes à pouvoir prétendre rallier l'arrivée en tête. Les leaders ont dû mal digérer le repas puisque Henri CARDUCCI réalise -13 et Cindy PESQUIER -3. Tout le pécule accumulé en 1ère manche n'est pas dilapidé puisqu'au général, ils pointent 5ème et 4ème, ce qui leur laisse encore une chance pour la suite.



Dure soirée pour Jacques LAMY, Michel BOUSSUGE et Noël SORBIER qui lève les bras au ciel !

Les bourguignons de Frédéric COULON n'ont pas flanché et en remportant cette 2ème séance (dont la meilleure défense) à + 66, ils s'emparent du 1er rang provisoire (+130). Le président du Tarot Club du Comtat André CECILLON en a remis un coup lui aussi (+49) et Richard AIN n'a pas dit son dernier mot, cumulant 39 PM de plus. Au général, ces deux équipes se collent à +112, distançant de 34 PM les deux quadrettes victorieuses de l'après-midi. Les savoyards Chantal REVERDY, Antonio LA GRECA et Patrice LOCATELLI sont remontés à la 7ème position grâce à leur attaquant Jean-Michel ODDOUX qui a été le meilleur de la soirée.



Jean-Michel ODDOUX, un attaquant hors pair !

Comme le président corse en D1 mais en moins bonne posture (13ème), Romuald BESANCON participera à la finale avec + 41. Les champenois Denis HUBSCHWERLIN, Martial MENIGAULT, Laurent DELABARRE et Sylvie DOSSOT ne verront pas la finale, pas plus que les aturins Jean-Pierre FORTIAS, Patricia BRISSEAU, Bernard DHAUSSY et Patrick ROMEO qui gardent leur 26ème place suite à une ignoble séance à -47.



Malgré la souffrance, Patricia BRISSEAU, Bernard DHAUSSY et Patrick ROMEO sont souriants !

La finale semble relevée puisqu'aucune quadrette ne survole les 24 dernières donnes. La séance est gagnée à +43 par Richard AIN, Alain ZANCHETTA, Céline DOYEN et François GOMBERT grâce à une excellente défense cette fois ! Les midi-pyrénéens sont sacrés Champions de France car de leur côté, les bourguignons et les vauclusiens bien classés n'ont encaissé que 20 et 23 points. Frédéric COULON, Freddy COURTOIS, Olivier ROZAND et Yannick PERELLI terminent donc 2nds devant André CECILLION, Max PONTET, Didier COMMERE et Daniel DI NATALE. Félicitations à tous ces lauréats. Le classement d'attaque est à nouveau remporté par l'équipe de Jean-Michel ODDOUX qui a obtenu le 2ème résultat de la finale (+39), insuffisant pour être récompensé. Par contre, les savoyards 4èmes ont devancé les parisiens d'Henri CARDUCCI. Quant à la smala PESQUIER, elle a rétrogradé 9ème suite à un dernier incident à -33. Les corses Romuald BESANCON, Hélène BONCI, Jean-Claude KERVEILLANT et Louis COGORNO, qui n'ont pas brillé non plus (-57), ferment le classement général, contents néanmoins d'avoir participé à la finale.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TAROT JEUNES

du mercredi 29 mai
au dimanche
2 juin 2019

A ne pas manquer !

LE DAUPHIN
une Nature Unique





Privatisation des infrastructures, des hébergements et de la restauration. Salle indépendante pour les benjamins. La quantité et la qualité des repas seront présentes sur l'ensemble des services : petit-déjeuner (buffet à volonté), déjeuner (buffet froid varié à volonté) et dîner (repas à thème servi à l'assiette).




Activités proposées en dehors du championnat (de 10h à 12h et de 17h à 19h) : séance d'hoverboard, tir à l'arc, tournois sportifs (foot, basket, ping-pong...)



Accès au parc aquatique : 7000 m² de plages, piscines chauffées, toboggans



Deux soirées à thème : pool party le mercredi et soirée mousse le samedi

Championnat de France Libre Séniors 2018

Coup double vendéen !

La FFT et ses licenciés sont de retour à Salies-du-Salat pour le 2ème Championnat de France Séniors en donnes libres organisé à cet endroit. La manifestation commence par le qualificatif du lundi après-midi qui permettra aux 50 meilleurs d'entrer dans la compétition. Cette année, ils étaient 260 à tenter leur chance. L'heureux vainqueur, Michel GARAS à 2082 points, n'a pas beaucoup voyagé puisqu'il est de Midi-Pyrénées. Le déplacement n'a pas été trop fatigant non plus pour Olga DUPUCH sa poursuivante à +1866, originaire du Val d'Adour. Même si la route a été plus longue pour l'azuréen Jack FEVRE, il est parvenu à se classer 3ème. Parmi les heureux élus figurent la Championne de France Individuel Open 1998 Chantal GORPHE (Aquitaine), qui aimerait après deux décennies remettre le couvert, et le Champion de France Individuel Sénior 2016 Christian BOBILLOT (président actuel de l'Ain) qui désirerait désormais gagner en libre. Le breton Alain VACHON et le drômois Bernard GINIER rejoignent leurs épouses respectives déjà qualifiées régionalement. Le dernier sélectionné est le local Jacky ROUGALLE avec 667 points. Il devance le Vice-Champion de France de l'édition précédente, le célèbre lorrain Jean-Paul HENTZLER, pour seulement 9 petits points.



Jack FEVRE a le regard déterminé !

En parallèle se tenait un libre qui regroupait 188 joueurs. Beaucoup d'entre eux étaient qualifiés dans leur comité, les autres étaient sans doute les jeunes n'ayant pas le droit de participer à la compétition. Avec seulement 1501 points, André GRAS (Languedoc Roussillon) est sorti victorieux. Tout ce beau monde, mélangé aux personnes du sélectif, s'est retrouvé le soir même pour un libre duo (234 doublettes). Avec 2506 points, c'est le duo bressan Jean-Pierre BAUMONT et Jean-Marc GRANGE qui l'a emporté.

Le mardi matin se tient la remise des badges qui pourrait commencer à 9h00 au lieu de 10h00. En effet, ces chers séniors sont déjà là à attendre lorsque les arbitres Yves CHEKLI, Laurent FONTAN et Patrick BAUMGARTEN arrivent pour préparer leur salle, et ils ne sont pas en retard ! Vers 12h15, le malheureux Jean-Paul HENTZLER retrouve le sourire puisqu'il y a des forfaits et il figure parmi les 1ers remplaçants. Il jouera donc à nouveau ce championnat. Après un après-midi convivial et 25 donnes, c'est le bourguignon Ahmed GUELMANE qui est en haut de l'affiche avec 1875 points. Il est suivi par le savoyard Cyrille BORNAND à +1815, le regretté Roger BELLOIR de Bretagne avec +1796, le lorrain Dominique THIEBAUT à +1695, le 1er sénior français Patrick CLAR (Bourgogne) à +1603 et le drômois Bernard GINIER, qualifié au sélectif, décidément en forme (+1589). Sa femme Danielle ne démérite pas, étant à 844 points, tout comme Jack FEVRE qui est le seul du sélectif, avec Christian BOBILLOT à +1327, à très bien s'en sortir : Michel GARAS est à +128, Jean-Paul HENTZLER +88, Olga DUPUCH -7 et Chantal GORPHE -31. Il n'y a rien d'alarmant pour eux, étant donné qu'ils pourront se rattraper le lendemain. Alain VACHON a quand même effectué 385 points, contrairement à son épouse Françoise qui a sombré à -620. Le Champion de France en titre, Patrick ROYER (Champagne Ardenne) est dans le ventre mou à -191, tout comme le dernier qualifié de la veille Jacky ROUGALLE à -255. Cela va être difficile pour le président CCN Michel SOROLLA (Vaucluse) de s'en tirer avec -986. Et que dire de la charentaise Marylène GROLLIER à -1899, inscrite sur la dernière ligne du classement ? Pour eux, un bon repas et une bonne nuit de sommeil seront nécessaires pour revenir en forme et en chance le lendemain.

En même temps que cette séance s'affrontaient en libre individuel 232 joueurs, 92 de plus qu'il y a deux ans. Quel beau succès pour le Tarot du Salat qui fait le maximum pour que les joueurs soient satisfaits de leur séjour. Suite à cette parenthèse, il faut annoncer le gagnant qui n'est autre que Thierry LEROUX de Loire Océan avec 1964 points. Le libre par quatre du soir a vu la victoire d'une équipe réunionnaise, devant 103 autres formations. Bravo au regretté Jean-Claude POUGARY, Georges ROCHETAING, Jean-René LAW THO et Didier CLAVIER qui ont totalisé 4849 points, quel bouillon !

Le mercredi, on reprend les mêmes et on recommence, ou pas… Une joueuse s'est fait renverser par un véhicule et a dû abandonner. Un autre, qui doit souvent être dans la lune, n'a pas pris la bonne sortie d'autoroute (deux fois) et n'est arrivé qu'après la 4ème rotation, forcément trop tard ! Et par malchance, ils étaient Nord à deux tables qui se suivent, si bien que certains Sud ont dû jouer deux fois à trois. Ces désagréments n'ont pas empêché le corse Sylvain CHAHMIRIAN de l'emporter avec 1903 points, comblant largement ses 188 points négatifs du départ.



Gros plan sur Sylvain CHAHMIRIAN !

Ce n'est pourtant pas leur fête, mais le lorrain Dominique THIEBAUT et le vendéen Dominique LECLERC ont cartonné avec environ 1600 points. Le trésorier du Limousin Alain MEYRAUD, auteur d'une 1ère manche à 1256, en remet un coup à +1484. Christian BOBILLOT (+1253) et Patrick CLAR (+1104) continuent aussi sur leur lancée. Le picard Raymond ROEKENS n'est pas en reste puisque les 832 points de ce tour le portent au général à 2290 points. Chantal GORPHE réalise une belle remontée avec 927 points. Qu'en est-il des trois meneurs ? Ils sont tous négatifs. Ahmed GUELMANE et Roger BELLOIR y sont légèrement alors que Cyrille BORNAND doit concéder plus d'un tiers de ses gains de 1ère séance pour éponger son déficit. Le couple GINIER reste en course, Bernard ayant cumulé 2000 points et Danielle 1100. Ce ne sera pas le cas des mariés bretons, Françoise et Alain VACHON, qui ont presque touché le fond.

Au général, après deux grosses manches, c'est normal de retrouver Dominique THIEBAUT en tête (+3326). Il est suivi d'une grande "pleureuse" qui est pourtant un garçon, Alain MEYRAUD à +2740, et de Patrick CLAR à +2707. Au-dessus de la barre des 2000, on retrouve juste après ce trio Christian BOBILLOT, Raymond ROEKENS, Dominique LECLERC et Bernard GINIER. Malgré sa séance négative, Ahmed GUELMANE reste dans le top dix à +1807, juste devant le corse vainqueur de la séance. Roger BELLOIR est encore dans le coup, étant 14ème à +1669. Pour Jack FEVRE, Olga DUPUCH, Jean-Paul HENTZLER qui avoisinent +500, l'aventure continue. Elle s'arrête par contre pour Michel GARAS et Jacky ROUGALLE, premier et dernier du qualificatif, et pour le tenant du titre. Michel SOROLLA et Marylène GROLLIER n'ont pas fait d'exploit et ne verront pas non plus le 3ème tour.

Le libre parallèle du mercredi réunissait 200 joueurs et c'est Christian MANREZA qui a été le meilleur avec +1876. Le soir, 548 personnes participaient au Grand Prix de la Communauté de Communes. Le vainqueur n'est d'ailleurs autre qu'un employé de la commune de Salies : bravo à Pierre GARCIA qui a réalisé +2487.

Le jeudi 22 mars, les points des 160 joueurs retenus sont coupés de moitié. Alors 42ème à 1000 points, donc 500 après l'abattement, le lyonnais Christian THIVAND écrase la séance avec 2167 points. Raymond ROEKENS, 3ème à 1639 points, et le vendéen Dominique LECLERC, 12ème à 1039 points, ont de nouveau répondu présent. Deux de ses collègues du comité Loire Océan, Jackie GRIVAULT (+1428) et Patrick CASADO (+1100), font leur apparition pour l'accompagner en finale. Les 700 points réalisés par Patrick CLAR, Christian BOBILLOT et Dominique THIEBAUT seront suffisants pour atteindre la finale. En sera-t-il de même pour les filles Danielle GINIER et Chantal GORPHE qui ont réalisé le même score mais qui étaient moins bien classées ? Ahmed GUELMANE lui sait que ses 428 points le hissent en finale. Pour les autres protagonistes, noir, c'est noir, il n'y a plus d'espoir : Sylvain CHAHMIRIAN est à -532, Alain MEYRAUD à -904, Roger BELLOIR à -1388 et Cyrille BORNAND à -1817.



Dernier tour horrible pour Cyrille BORNAND !



Podium du Championnat de France Libre Séniors : Raymond ROEKENS (3ème), Jackie GRIVAULT (Champion de France) et Dominique LECLERC (2ème).

On doit se séparer aussi de Jean-Paul HENTZLER malgré +561 sur ce tour, de Jack FEVRE et d'Olga DUPUCH. Y aura-t-il des représentantes féminines en finale ? La sentence tombe : il manque plus de 60 points à Chantal GORPHE pour accéder au carré à 24 joueurs alors que Danielle GINIER aura cet honneur. Son mari Bernard sera son plus grand supporter, ayant obtenu seulement 22 points sur cette séance qui l'éjectent de peu.



Danielle GINIER seule contre tous en finale !

Après un petit interlude et une nouvelle division de points, les 24 finalistes rentrent dans l'arène un à un. Le picard Raymond ROEKENS, en tête, va s'installer en position Nord 1, puis Christian THIVAND qui le suit au classement sera Nord 2, etc, etc. Le comité Loire Océan est le mieux représenté. D'ailleurs, deux de ses cinq licenciés, bien classés, vont s'illustrer sur cette rotation décisive. Jackie GRIVAULT, alors 10ème, fait un score miraculeux sur ces cinq ultimes donnes de 875 points et Dominique LECLERC, 5ème, n'a pas fait semblant non plus avec 665 points. Bernard a envoyé de bonnes ondes à sa chérie puisque Danielle, la seule survivante, a effectué 568 points. Partie de loin (21ème), elle ne pourra malheureusement pas lutter sur Patrick CLAR à +359 ou sur le leader Raymond ROEKENS qui est à +230.

Il est temps de faire les totaux. On le sait, le comité Loire Océan a fait le doublé, mais qui a gagné ? C'est Jackie GRIVAULT qui est sacré Champion de France, possédant 15 points de plus que Dominique LECLERC. Le picard Raymond ROEKENS a sauvé les meubles grâce à ses 230 points qui lui permettent d'accrocher la 3ème place sur Patrick CLAR et Danielle GINIER. Dominique THIEBAUT et Ahmed GUELMANE se consolent en se disant qu'ils sont dans les dix premiers. Christian THIVAND a rétrogradé 11ème au général vu qu'il a subi sur cette position (-320) dont Christian BOBILLOT ferme la marche à -650.



Christian THIVAND, à droite sur la photo, trinque à la santé, non à la défaite !

Le dernier libre parallèle comptait 71 tables, soit 284 joueurs, dont le charentais Hubert RAYNAUD qui l'a emporté avec 2192 points. La lecture du palmarès et la remise des trophées ont été suivies d'un très beau vin d'honneur. Pour finir, le repas dansant a fait décompresser l'ensemble des participants et des bénévoles. Il est à noter que sur l'ensemble de la semaine, la fréquentation a augmenté de 15% par rapport à la précédente édition à Salies-du-Salat, ce qui signifie que les séniors sont heureux de venir dans cette ville thermale. Ils sont attendus nombreux aussi à Alès en 2019.

Championnats de France Dames Libres et Grandes Ecoles 2018

Plus on est de fous, plus on rit ! Plus il y a de tournois, plus on joue !

Cette année et pour la 1ère fois, un tournoi individuel en dames libres était proposé dès le jeudi soir. Les membres du comité régional qui l'organisaient étaient sceptiques quant à la fréquentation. Au final, ils n'en croyaient pas leurs yeux : 356 joueurs étaient déjà là pour taper le carton. Ce tournoi, baptisé "Libre du comité et des élus", a vu la victoire de Claude CANTIN, ancien président du comité Loire Océan.

La belle affluence de la veille annonçait beaucoup de monde au qualificatif le vendredi après-midi. Ils étaient 728 postulants (32 de plus qu'en 2017) pour essayer de décrocher l'une des 80 places supplémentaires mises en jeu, qualificatives au Championnat de France qui débute le samedi après-midi. C'est Didier ROBIN (Limousin), fort de ses 1928 points, qui remporte ce sélectif devant Jérôme PIETON-FRESSON (Savoie Mont Blanc) à +1878 et Laurence JACQUEMIN (Ain) à +1861. Obtiennent également le précieux sésame le président du comité Picardie René DAUPHIN (11ème), le fantasque attaquant alsacien Laurent RIEDMANN (13ème), le président de CCR du Vaucluse Jean-Michel AMEVET (21ème) ou encore les frères DEPESSEVILLE Christian et Daniel (52ème et 60ème). Il fallait faire au minimum 877 points pour prétendre intégrer la compétition et c'est le champenois Patrick ROYER qui obtient ce dernier strapontin. Le Champion Libre Sénior 2017 est toujours dans les bons coups !

Le samedi après-midi, l'horaire de départ a été légèrement avancé du fait de l'ajout d'une donne par position. En effet, les participants joueront désormais 30 donnes en six rotations sur les trois 1ers tournois. Le petit hic, c'est que le maire de Pontarlier, Patrick GENRE, qui ouvre traditionnellement ce championnat, n'a pas été prévenu du changement d'horaire. L'assemblée l'excusera dès son arrivée au pas de course ! Pour la 1ère fois, l'arbitre responsable sera une femme en la personne de Valérie DEBIESSE. Elle sera accompagnée de son charmant mari Michaël, du sémillant président de la CCN Michel SOROLLA et du pétillant Mathias BOUQUILLON.

Cette 1ère manche est enlevée par le normand Christophe HENOCQ avec 2300 points. Seul son suivant Loulou VEYRIER (Languedoc Roussillon) dépasse également les 2000. Laurent RIEDMANN surfe sur la vague prise la veille et s'empare de la 3ème place à +1971. D'autres qualifiés du vendredi vont bon train : Philippe DELCAILLAU (Midi-Pyrénées) se place au pied du podium et Christian DEPESSEVILLE



Vue sur la 1ère séance avec les colorés Eric DALPHIN en jaune et Jean-Noël GUAY en bleu !

pointe 12ème. Il faudra se méfier d'eux, tout comme d'un autre homme en chauffe, le toulousain Franck DUPUY, qui vient de remporter deux grands libres lors de festivals et qui occupe la 17ème place. Jean-Noël GUAY, le tenant du titre, est bien parti lui aussi (21ème). Les îliens aussi touchent du jeu : les corses Michèle et Laurent PAOLETTI sont 18ème et 23ème et Anne BARTHOLOME (Saint-Martin), qui a réussi un chelem demandé, est 30ème. Ça passe pour Jean-Michel AMEVET (79ème), Didier ROBIN (156ème), le bourguignon Patrick CLAR (160ème), Daniel DEPESSEVILLE (172ème), les picards Olivier PORTKA (184ème) et René DAUPHIN (210ème) ou encore pour la forézienne Géraldine TYRE (240ème et dernière qualifiée à +15) qui devait avoir une grenouille porte-bonheur cachée. Elle devance d'un seul point Roger CALAS (Midi-Pyrénées). C'est fini pour le cadet Loris CARMAGNAT (Franche-Comté) qui échoue à la 250ème place, pour Patrick ROYER, Jérôme PIETON-FRESSON et Laurence JACQUEMIN. Le jeu ne les a pas suivis jusqu'aux Capucins !

Toute nouvelle séance est synonyme d'abattement de la moitié des points, en tout cas encore pour cette année. La 2ème manche n'y a donc pas échappé. Patrick ALCOUFFE (Midi-Pyrénées) signe le meilleur total (+1476) sur ces 30 nouvelles donnes juste devant Stéphane JANNEAU (Ile de France) et l'ex-réunionnais Didier CLAVIER maintenant dans le Lyonnais. Cela leur permet de remonter en haut du classement et d'occuper provisoirement les 3ème, 5ème et 6ème places. Le leadership est la propriété de Michel EMONET (Centre), 8ème du jour, devant le bouillant Franck DUPUY. Le camping-cariste Gérard EMERY (Var Côte d'Azur) s'est garé au 4ème rang. Philippe DELCAILLAU et Christophe HENOCQ ont augmenté leur capital pour se mettre en bonne position. Olivier PORTKA (13ème) et Jean-Michel AMEVET (21ème) ont entamé leur remontée vers le sommet alors que Jean-Noël GUAY et Anne BARTHOLOME rétrogradent (34ème et 42ème). Sont aussi qualifiés pour l'épreuve du soir Christian DEPESSEVILLE, René DAUPHIN, Didier ROBIN, Laurent RIEDMANN et Laurent PAOLETTI qui ne sera pas accompagné de sa femme Michèle à laquelle il manque peu de points. Malgré son matelas confortable, Loulou VEYRIER a flanché. Sa contre-performance à -539 le sort de la compète (103ème). Géraldine TYRE et le nivernais Daniel DEPESSEVILLE doivent s'arrêter, tout comme Patrick CLAR qui apparaît dernier au général à -2048. C'est tellement rare qu'il fallait le signaler !

On repart pour 30 nouvelles donnes à 21h00. C'est le lédonien Thierry VUILLAME qui s'illustre avec 2216 points qui lui permettent de s'emparer du fauteuil de numéro un. Il devance Franck DUPUY qui finit encore 5ème et un autre franc-comtois, le luron Sébastien MOUGENOT, qui profite de sa 3ème place du soir. Gérard EMERY, Stéphane JANNEAU et Philippe DELCAILLAU restent dans le top dix. Le breton Jean-Louis LEGAL et le nivernais Pierre LIEVIN s'y insèrent. Jean-Michel AMEVET (11ème), Christophe HENOCQ (12ème), Laurent RIEDMANN (14ème), Patrick ALCOUFFE (16ème), Christian DEPESSEVILLE (17ème) et Michel EMONET (22ème) ne sont pas loin et veillent au grain. Laurent PAOLETTI, qui était passé de justesse l'après-midi, s'est réveillé (+437) pour faire partie des 52 heureux finalistes. Il est 35ème, suivi de près par Didier CLAVIER et Olivier PORTKA qui ont connu un tour plus difficile, étant légèrement négatifs. Anne BARTHOLOME (43ème) s'est maintenue, ce qui n'est pas le cas du vainqueur du sélectif Didier ROBIN, du président picard René DAUPHIN et du Champion de France Jean-Noël GUAY qui ne sera pas le premier à réaliser le doublé.

La finale à 52 joueurs change de format puisque tous pourront se défendre sur deux positions de 5 donnes avant l'élimination de 24 d'entre eux, alors que jusqu'à présent, les 20 derniers étaient recalés après avoir joué 4 donnes seulement, sans pouvoir se défendre. De plus, un abattement de 30% sera effectué après chaque tour éliminatoire. Ce sera malheureusement dix donnes de trop pour Christophe HENOCQ, Laurent PAOLETTI, Anne BARTHOLOME ou Patrick ALCOUFFE. Il n'y a pas de changement au niveau des leaders qui sont toujours Thierry VUILLAME et Franck DUPUY. Pierre LIEVIN (Nièvre Yonne) et Jean-Louis LEGAL (Bretagne) ont fait un joli rapproché.

La 2ème vague comprendra 12 autres éliminés qui auront pu se battre sur deux nouvelles positions de 5 donnes. De gros chanceux quittent le navire : adieu Christian DEPESSEVILLE et Olivier PORTKA. Didier CLAVIER, Philippe DELCAILLAU et Sébastien MOUGENOT partent aussi. La dernière représentante féminine, la bretonne Karine LAMOTHE dont on n'avait pas encore parlé, n'ira pas plus loin. Elle termine 22ème. Par contre, son collègue de comité chante : en effet, Jean-Louis LEGAL s'est emparé du commandement.

A partir de la 5ème position, les éliminations sont directes. Cette rotation est fatale à Laurent RIEDMANN (11ème) ainsi qu'à Thierry VUILLAME qui avait déjà commencé à souffrir au tour d'avant (-252) et qui a sombré sur cette manche (-390) pour terminer 16ème. Jean-Louis LEGAL est toujours devant.



Laurent RIEDMANN



Thierry VUILLAME

Il ne reste plus que huit candidats en lice pour le titre suprême. Quatre marqueront en négatif et ne pourront pas tenter leur chance : Jean-Louis LEGAL (5ème), Michel EMONET (6ème), le lorrain Gilles THIEBAUT (7ème) et Franck DUPUY (8ème) n'ont pas pu se défendre et doivent quitter la salle avant la finale télévisée.

Le titre se jouera entre Stéphane JANNEAU (Nord) à +670, Gérard EMERY (Sud) à +595, Jean-Michel AMEVET (Est) à +592 et Pierre LIEVIN (Ouest) à +591. C'est Jean-Michel AMEVET qui déclare les hostilités en gardant avec deux bouts imprenables 6èmes bien faits, un Roi et une Dame longue. Les trois petits atouts du chien l'aident forcément, mais il a bien failli chuter car il s'est trompé d'un atout, jouant en dessous d'un Roi (croyant déborder) qu'il a perdu, ainsi que le pli de la Dame de sa longue. Ouf, 1 de bon ! Serait-il bien assis ? De suite, il relance une petite avec trois gros atouts au chien, un Roi et une Dame. Il faut faire des erreurs pour être récompensé a-t-il dit ! Avec deux bouts imprenables 9èmes, un grand mariage et un Roi à la sortie, il a décidé de chasser, a pris le Petit et encaissé le grand mariage, mais il n'a pas réussi à déborder, perdant tous les points de ses coupes. Ça passe de 22 quand même ! La 3ème enchère est effectuée par Pierre LIEVIN avec le 21 7ème, deux Rois dont un marié. Le 20 2nd du chien rentre bien et permet de prendre le Petit pour gagner de 11. Jean-Michel AMEVET y retourne, jamais deux sans trois ! Il demande une prise avec 21-1 8èmes et deux Dames. Au chien, il touche deux atouts. Le vauclusien met du temps à écarter : deux bouts 10èmes, une Dame 4ème, une Dame 3ème, cinq fausses cartes et un doubleton blanc. Il choisit de coucher sa longue 5ème et une carte de sa bicyclette. Il ne fait pas voir la poignée et joue atout qui met la main au milieu. Ouest ouvre ♥ dans la singlette du preneur pour la pose du Roi de devant qui revient de la Dame. L'attaquant coupe, mais il est surcoupé par Nord avec pose du Cavalier derrière. Ça va mal ! Heureusement pour lui, le joueur du fond, qui le surcoupera deux fois dans la partie, va entamer ♠ et ♣, là où il a conservé ses femmes. Il gagne de zéro avec Petit au bout. C'est son jour ! A l'annonce de la garde en Sud sur la dernière donne, tout le monde sait qu'il est Champion de France. Pour les places d'honneur, tout dépendra du résultat de Gérard EMERY qui a blagué tout au long de la finale qui a été conviviale. En relevant le mariage ♥ au chien, il possède le 21 long, les quatre Rois dont un grand mariage et gagne de 7, ce qui sera insuffisant pour rattraper Pierre LIEVIN qui avait gagné de 11. Par contre, il double Stéphane JANNEAU qui n'a pas vu l'ombre d'un jeu.



Podium du Championnat de France Individuel Donnes Libres : Michaël DEBIESSE (arbitre), Patrick BAUMGARTEN (trésorier FFT), Stéphane JANNEAU (4ème), Gérard EMERY (3ème), Jean-Michel AMEVET (Champion de France), Patrick GENRE (maire de Pontarlier), Valérie DEBIESSE (arbitre), Pierre LIEVIN (2ème) et Michel SOROLLA (président de la CCN).



Les Champions de France des Grandes Ecoles : Maxence DUCROS, Helouri PORTAIL, Julien LAPLEAU, Louis et Antoine ESCUDERO

Avant la proclamation du palmarès, le maire pontissalien annonce un nouveau tournoi le jeudi après-midi pour la plus grande satisfaction de tous. Le président de CCR du Vaucluse connaît la gloire, après que le nivernais Pierre LIEVIN (2ème), l'azuréen Gérard EMERY (3ème) et le francilien Stéphane JANNEAU (4ème) furent applaudis.

En parallèle était organisé cette année le Championnat de France des Grandes Ecoles, projet des étudiants de l'école SMS (Sports Management School) de Courbevoie qui se sont chargé du recrutement et de la communication. Suite aux éditions de 2007, 2008 et 2009, cette nouvelle tentative montre encore à quel point il est difficile de rentrer dans les Grandes Ecoles. Cette manifestation ne connaît pas le succès qu'elle mérite à cause aussi de la date inconvenante. Cette compétition, qui a été ouverte aux lycées, sera reconduite l'an prochain à Pontarlier.

Il était prévu au départ, si le nombre d'équipes le permettait, de jouer sur une formule Coupe de France. Or, cinq établissements étaient inscrits. L'organisation a donc été chamboulée : un tournoi quadrettes avec attaquant tournant sur deux séances a d'abord eu lieu. Suite aux résultats de ce tournoi, la 1ère et la 2ème équipe du classement ont joué le match pour la victoire, la 3ème et la 4ème pour la médaille de bronze, la dernière a été éliminée. L'équipe organisatrice SMS sait recevoir puisqu'elle occupait cette maudite place !

Il n'y a pas eu photo. Le lycée Blaise Pascal d'Ambert a dominé toute la rencontre contre l'équipe de Polytech Lyon entraînée par Géraldine MEYNET. Il faut dire qu'on retrouve de bons joueurs qui ont fait les stages et les championnats jeunes, tels que Julien LAPLEAU et les frères ESCUDERO Antoine et Louis. Aidés de Helouri PORTAIL et Maxence DUCROS, ils sont proclamés Champions de France et sont acclamés le dimanche soir à l'espace Pourny avant le tournoi en donnes libres. La médaille de bronze revient aux étudiants nancéens de l'ENSA amenés par Adrien EUDELINE, ancien élève de l'ex-président de la Commission Jeunes Gilbert FAIVRE, qui ont battu les représentants de Toulouse Business School.

Le bien connu Eric DALPHIN, qui a filé un sacré coup de main sur ce dossier, est à la recherche de nouvelles écoles (lycées compris). N'hésitez pas à le contacter.

Championnats de France Individuels Open et Séries 2018

De l'inédit !

Résumé du Championnat Open

Les 196 joueurs qualifiés ont rendez-vous à l'Espace Brunarius d'Evian où se dérouleront les deux 1ères séances. Pour la 3ème année consécutive, Yves CHEKLI est responsable de l'épreuve et sera entouré de Patrick BAUMGARTEN, Jérôme LABARBE, Laurent BERTHONECHE et Julien BEZ.

Après 28 donnes, Christiane ROUSSEAU (Loire Océan) est en haut de l'affiche avec 63%. Elle a pris le chemin pour triompher comme Géraldine TYRE, gagnante de la précédente édition. Mais la forézienne n'a pas rendu les armes, bien au contraire ! Elle est 2ème de ligne à 59,5%, derrière le parisien Yoann ROCHE (62%), la mascotte locale "Bribri", Alain BRIANCON (61,5%) et le président du comité Lyonnais Christian TEROL (61%) qui ont remporté leur ligne. Le picard Kevin DUPUY a obtenu le meilleur pourcentage de défense (66,9%). Bien qu'il soit en dessous de la moyenne en attaque, il se classe 5ème à 62,6%. Deux attaquants dépassent les 80 : Adrien PEREZ est légèrement devant Jean-Philippe MARTINEZ. Sur le classement alterné, c'est identique : le 3ème joueur français détient 58,9% et le numéro un 56,6%. D'autres grands joueurs sont dans les mêmes eaux : Jean-Régis BOIDIN (59,9%), Aimé CARON (59,5%), Patrick CLAR (59,3%), Gilles SYDA (59%), Patrick LLESTA (58,5%) et Eric BAJARD (56,1%). La 1ère Dame, Barbara PILOTELLE, sauve sa peau (110ème) malgré son score de 48,6%. Il n'en sera pas de même pour son président de comité Jacques GINESTE (Ile de France), trop loin à 46%.

En 2ème séance, c'est le nivernais Pierre LIEVIN qui s'impose avec 64%. Ce dernier, qui reste sur une 4ème place en Coupe de France, a des envies de vengeance ! Avec 59,8% au 1er tour, il est parti pour reconquérir le podium d'Evian, ayant été Champion de France 2ème Série en 2012. Il prend la tête du général, mettant déjà 5% à Thierry LARROQUE (Limousin), alias "Totoche", auteur d'une 2ème séance à 60,7%. Il n'y a qu'un seul autre score au-dessus de 60 : le bisontin Sullivan GAILLARDET, bien moyen au 1er tour, se remet en selle grâce à cette manche à 61%. Le drômois Jean-Luc HERAUD, meilleur défenseur à presque 70%, est le dernier des 1ers de ligne (59,4%). Beaucoup de joueurs, qui ont réussi la 1ère étape, ont encore bien marché sur celle-ci : entre 56,5 et 54%, on retrouve Patrick CLAR, Eric BAJARD, Christian TEROL, Patrick LLESTA, Géraldine TYRE, Gilles SYDA et Adrien PEREZ. Malgré son nouveau



Tout roule pour Christian TEROL, Jean-Luc HERAUD et Géraldine TYRE !

carton en attaque à 81%, Jean-Philippe MARTINEZ n'a réalisé que 53,2%. Il continue bien sûr l'aventure, tout comme Yoann ROCHE et Kevin DUPUY qui ont moins gazé. Jean-Régis BOIDIN et Alain BRIANCON, très bien classés en 1ère séance, vont fortement régresser car ils sont en dessous de la moyenne. Aimé CARON, à 45,8%, lui, a eu chaud : sa 1ère performance l'amène en 3ème séance (54ème). Il en manque un peu à Barbara PILOTELLE, 63ème, pour rester dans la compète. Quant à Christiane ROUSSEAU, la meneuse, qui n'avait pas été oubliée, elle a passé une soirée cauchemardesque, finissant avant-dernière de séance à 36,6%. Pour elle aussi, le championnat s'arrête là.

En 3ème séance, "Totoche" est solide comme la roc, euh… comme le roc bien sûr ! Il a encore produit 60,5%, mais c'est lui cette fois qui enlève la séance. Eric BAJARD, souvent récompensé en individuel, et Nicolas PORRET (Ain), qui jusque-là vivotait, ont décidé d'accélérer le mouvement (60,4%). Gilles SYDA (58,4%), meilleur défenseur de la séance, et Géraldine TYRE (55,2%) conservent leur bon rythme de croisière et seront en bonne position pour aborder la finale. Jean-Philippe MARTINEZ (56,6%) et Yoann ROCHE (54%) redressent la barre. Les deux Patrick, CLAR et LLESTA, ont connu un petit coup de mou (52%). Avec 51%, Sullivan GAILLARDET ira en finale, contrairement à Aimé CARON à qui il fallait une plus grosse manche.



La grande application d'Aimé CARON ne suffira pas pour qu'il entre en finale !

Il ne fait pas bon mener : Pierre LIEVIN (48,2%), qui s'était détaché, ne fera plus la course seul. Adrien PEREZ (48,7%) et Christian TEROL (47,7%) atteignent la phase ultime, ce qui ne sera pas le cas d'Alain BRIANCON (30ème), Jean-Luc HERAUD (33ème) et Jean-Régis BOIDIN (36ème). Pour résumer, au général, Thierry LARROQUE est en tête avec plus de 7% sur Eric BAJARD et Gilles SYDA. Malgré son mauvais résultat, Pierre LIEVIN est 4ème, juste devant la Championne de France en titre qui se bat.

La finale est dans la lignée des autres séances : il n'y a encore aucune envolée et un seul score est supérieur à 60. Il est effectué par le lyonnais Cyril MALERGUE, alors 20ème, à 11% du trio de tête. A part Gilles SYDA, à 56,5%, les leaders n'ont pas été à la fête : Thierry LARROQUE obtient 47%, Géraldine TYRE 46,7%, Pierre LIEVIN 42%. Seul Eric BAJARD s'en sort avec 52,4%. Les résultats des autres protagonistes de ce résumé n'amèneront rien à l'issue de la compétition, tellement les pourcentages sur cette finale sont bas, c'est pour cela que nous ne les donnerons pas.

L'heure est aux comptes. Le nom du Champion de France ressort vite. Il s'agit de l'alsacien Gilles SYDA. Victorieux plusieurs fois en jeunes et en Triplettes D1 en 2014, Gilles s'octroie son premier titre en individuel. Bravo à ce talentueux et sympathique joueur. Les calculettes sont de sortie pour la suite du podium, ça se joue à rien. C'est Eric BAJARD qui prend la 2ème place. Personne n'est surpris de le retrouver là, le bourguignon comptant un nombre important de podiums en individuel. Grâce à son capital de 267,158%, il dépasse le tulliste Thierry LARROQUE de 0,144%. "Totoche" n'est pas descendu du podium malgré sa dernière séance. Son joli parcours méritait bien la dernière coupe ! Le lyonnais Cyril MALERGUE n'est qu'à 0,5% du dernier lauréat. Même s'il a une pointe de déception, il peut se féliciter de cette formidable remontée du 20ème au 4ème rang.

Résumé du Championnat Première Série

L'arbitre principal Laurent FONTAN et son second Jérôme LABARBE n'ont mis aucune pénalité de retard, les 84 joueurs qualifiés ne voulant pas se tirer une balle dans le pied ! Il faudra bien jouer, passer à travers les mauvais coups pour être retenu dans les 56 sélectionnés pour la 2ème phase. Le toulousain Stéphane SICRES a bien attaqué (82,9%) et même si ça s'est moins bien passé en défense (53,7%), il remporte la séance avec 61%. Il précède Michel

SILBERSTEIN (Ile de France) et Steve ROEDSENS (Picardie) qui ont marqué le même pourcentage : 60,2. Le président de la FFT, Emmanuel STEFANAZZI (Aquitaine), et le strasbourgeois Eric DAUER ont terminé 1ers de ligne, obtenant respectivement 57,9% et 56,1%. Un alsacien peut en cacher un autre : David MARCHAND a fait une bonne entrée en matière avec 57,6%, comme le francilien Jean-Louis DJIANE.



Jean-Louis DJIANE, meilleur défenseur, démarre bien la compétition !

Il faudra compter avec les jeunes : les deux Hugo, TERRIER et POPLINEAU, sont pour l'instant dans le top dix. Les filles aussi ont répondu présent : Patricia GUILLAS (Loire Océan) détient 57% et Olivia BARTHELEMY (Allier) 55,1%.

Dans les 28 éliminés, on ne retrouve pas d'illustres inconnus : le plus malchanceux, Thierry LARROQUE (57ème), était sans doute trop occupé par l'épreuve Open. Le lyonnais Florent TRIVERO, le savoyard Jérôme VITTOZ, les vauclusiens Michel PAWLISZ et Jean-Marc CHARRAS, avant-dernier à 38,7%, n'ont eux aucune excuse ! A la dernière place du classement apparaît l'aquitain Adrien GUIGNARD, le tenant du titre, qui, gentleman, laisse la place aux autres !

En 2ème séance, le jeune papa Jocelyn VAUCHAMP (Savoie Mont Blanc), passé au ras des pâquerettes, suite soi-disant à une nuit agitée de sa fille la veille de la compétition, a dû bien dormir cette fois pour pouvoir réaliser 63,5% ! Son ancien partenaire du Centre, Jacky NOVELLO, en forme en attaque (82%), est 2ème de séance. Il joint à ses 55,7 du 1er tour 61,8%. Un autre joueur s'est refait la cerise en défendant le mieux : Claude COMBARET (Allier) marque 59,2%. Stéphane SICRES glane encore 57,7%. Son collègue de comité, Romaric KERVEILLANT, double sa 1ère mise à 56,2%. Des deux jeunes, il n'en restera qu'un : suite à son score de misère (40,8%), Hugo TERRIER sait qu'il ne sera pas retenu. Par contre, pour Hugo POPLINEAU, avec l'ajout de 55,4%, l'aventure continue d'être belle. Patricia GUILLAS, à 38,6%, passe elle aussi à la trappe, ce qui n'est pas le cas d'Olivia BARTHELEMY à 53%. Les filles, mal embarquées au 1er tour, se sont remobilisées : Sandra GUILLOT (Loire Forez), Mélanie LE GLATIN (Sarthe Mayenne) et Sylvie DEHON (Midi-Pyrénées) feront partie des 28 finalistes, même s'il s'en est fallu de peu pour Sylvie qui est la dernière élue. A part Jean-Louis DJIANE qui s'en sort honorablement à 54%, les autres résultats ne sont pas mirobolants : Emmanuel STEFANAZZI est à 52%, Steve ROEDSENS et David MARCHAND à 51%, Michel SILBERSTEIN à 49,8% et Eric DAUER à 48,7%. Pour toutes ces personnes, il faudra se remuer en finale !

Stéphane SICRES garde le commandement. Jacky NOVELLO a fait un beau rapproché et le colle de près. Ce duo de tête distance déjà de plus de 5% le peloton, constitué d'Hugo POPLINEAU, Romaric KERVEILLANT, Jocelyn VAUCHAMP, Jean-Louis DJIANE, Steve ROEDSENS, Emmanuel STEFANAZZI et Michel SILBERSTEIN (118,3 à 115%). Certains joueurs pensaient sortir incognito, ce ne sera pas le cas ! Adieu les Nationaux Noël RAFFOUX, Gérard CASCALES, Patrick LLESTA, Olivier PORTKA et Philippe DONZEAU.

La dernière séance est acte de sorcellerie ! Sylvie DEHON, dernière repêchée, sur son balai magique, survole la finale à plus de 69,4%. Par cet exploit, elle pourrait inquiéter, mais des coureurs du peloton ont fait de très belles échappées : grâce à une prestation défensive à 71,4%, Hugo POPLINEAU sort à 64,9% et Steve ROEDSENS à 64%. La paire de meneurs n'est pas en reste non plus : Jacky NOVELLO emmagasine encore 59,6% et Stéphane SICRES 57,1%. Le podium se définira parmi ces cinq joueurs. Tant pis pour Eric DAUER à 57,4%, pour les réguliers Jean-Louis DJIANE et Romaric KERVEILLANT à qui il en manquera, pour le président qui s'en sort à 52% malgré son malaise nocturne. Ce sera insuffisant aussi pour David MARCHAND, Michel SILBERSTEIN et Claude COMBARET, meilleur défenseur de la 2ème manche, qui, bien qu'il finisse à 47,3%, s'est encore appliqué, gagnant cette fois l'attaque à 77,4%. On ne mentionnera pas les faibles résultats des féminines et du jeune papa, revenons donc au dénouement !

La dernière magnifique prouesse d'Hugo POPLINEAU fait de son parcours un sans-faute et le hisse au sommet. Il devient, à 19 ans, le plus jeune Champion de France 1ère Série de l'histoire. Le vendéen, très ému, trouvait à peine ses mots et avait même du mal à sourire et se détendre. La FFT le félicite et espère que ce titre lui ouvrira les portes d'une belle carrière. Derrière lui, à 1,2%, il laisse le centrais Jacky NOVELLO, auteur d'un brillant parcours. Cette 2ème place permet à Jacky de devenir le 1er sénior français. Alors qu'il a fait une superbe finale à 64%, le picard Steve ROEDSENS a bien failli ne pas monter sur le podium, son poursuivant n'étant pas loin. Même si, avec son pourcentage et son rang avant la finale, il pouvait rêver mieux, Steve se contentera de cette 3ème place, sa 1ère coupe en individuel duplicaté (adultes).



Stéphane SICRES



Sylvie DEHON

Pour Stéphane SICRES, c'est l'horreur : alors qu'il était en tête, terminant sur le joli score de 57,1%, il échoue au pied du podium, une situation inédite ! Nous finirons par une mention spéciale pour la fulgurante remontée de Sylvie DEHON qui aurait pu accrocher, dans d'autres temps, un podium. Pas de chance pour Midi-Pyrénées !

Résumé du Championnat Deuxième Série

Régis GUERPILLON, assisté d'Olivier AUBERT et Julien BEZ, était en charge du Championnat de France 2ème Série qui se déroulait en totalité à l'Espace Brunarius. La 1ère séance voyait déjà 56 éliminés sur 112.

L'aquitain Pascal CHAMPARNAUD gagne la défense à 71,2% et la séance à 67,2% et marche sur les traces de son compatriote Grégory GAUZERE qui peut défendre son titre, n'étant pas monté 1ère Série. C'est ce qu'il a d'ailleurs fait, s'octroyant le classement attaque à 81,7% pour un score général de 59,5%. Le franc-comtois Denis VUILLEMENOT à 65,6% et le bourguignon Ahmed GUELMANE à 62,3% ont mis eux aussi toutes les chances de leur côté. De nombreux autres joueurs se font remarquer à plus de 60% : le charentais Hubert RAYNAUD, l'alsacien Gérard LANDWERLIN, le normand Jean-Yves DUTHEIL et l'azuréen Philippe CICHOWLAZ. La 1ère féminine, Annick HOLZER (Midi-Pyrénées), pointe juste en dessous, à 59,9%.

Il faut avoir la moyenne pour être sûr de continuer. Dans trois des lignes, certains réussissent à passer bien qu'ils aient moins de 50%. Ce n'est pas le cas en Sud : Pierre BARRAS (Ain) est le dernier retenu de cette ligne avec 51% au désavantage de l'albigeois Yves CHEKLI (57ème à 49,5%), sans doute trop fatigué par ses deux séances d'arbitrage la veille. Les rois du libre n'ont pas fait bonne impression : Daniel ROUPSARD (Ile de France), Jacky SURIVET et Jean-Marc RAVE (Bourgogne) quittent la compétition. Le Champion de France 2ème Série 2008, David BRETON (Franche-Comté), ne renouvellera pas son exploit dix ans après, impossible à 42,4% !



Pascal CHAMPARNAUD



Antoine SEGUIN

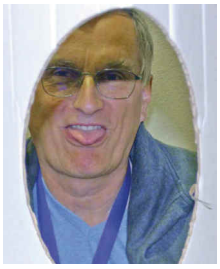
Alors 49ème et 53ème, Antoine SEGUIN (Centre), meilleur défenseur de la séance, et Pierre BARRAS se révoltent. Eux seuls parviennent à acquérir plus de 60%. Auteurs d'une bonne 1ère séance, le vauclusien Jean-Marc BEGOU, qui a le mieux attaqué (83,2%), le drômois Jean-Luc LUTZ et le lyonnais Christophe LE VISAGE en remettent une couche. La charollaise

Vous, les participants

Carole DALLERIT, jusque-là discrète à 54,6%, se dévoile avec 58,9% alors qu'Annick HOLZER, qui était bien partie, s'est écroulée à 45,5%. Les deux aquitains ont fait comme cette dernière : Pascal CHAMPARNAUD n'a obtenu que 46,5% et Grégory GAUZERE 47,9%. C'est très moyen pour Hubert RAYNAUD, Ahmed GUELMANE, Philippe CICHOWLAZ et Gérard LANDWERLIN qui ne dépassent pas les 52%. Ceux qui ont tiré le mieux leur épingle du jeu sont Denis VUILLEMENOT (54,2%) et Jean-Yves DUTHEIL (53%).

Au général, Denis VUILLEMENOT est monté d'un cran, prenant la direction des opérations avec 128% devant Jean-Marc BEGOU à 126 et Jean-Luc LUTZ à 123,4. Toutes les personnes citées auparavant se situent entre la 4ème et la 13ème place. Hubert RAYNAUD et Grégory GAUZERE sont un peu plus loin, mais qualifiés, contrairement à Annick HOLZER qui est la 1ère éliminée.

Ahmed GUELMANE n'a pas joué comme une pomme de terre ! Il explose la finale sur le score de 64,9% après avoir défendu à 69%. A la lecture du classement alterné apparaissent aux 1ères places les derniers repêchés : le réunionnais Eric ANNONIER (27ème) à 60%, le lorrain Philippe PIROVANO (28ème) à 59,5% et le vauclusien Arnaud PLACHTA (25ème) à 58,3% grâce à de belles attaques. Gérard LANDWERLIN n'est même pas dangereux à 58,7%. Comme ensuite tous les autres résultats ne dépassent pas 53,2% (score effectué par Jean-Yves DUTHEIL), Ahmed GUELMANE n'a pas de souci à se faire. Il est déclaré Champion de France 2ème Série et il est acclamé par l'assemblée qui l'apprécie énormément. Le leader n'a réalisé que 50,6% et ses poursuivants Jean-Marc BEGOU et Jean-Luc LUTZ se sont carrément scratchés. Ceci fait l'affaire de l'alsacien Gérard LANDWERLIN qui prend la 2ème place. Le baumois Denis VUILLEMENOT réussit à sauver la 3ème place. Il en manque un peu au grand normand Jean-Yves DUTHEIL qui peut tirer la langue !



Jean-Yves DUTHEIL



Eric ANNONIER

Résumé du Championnat Promotion

Un nouveau trio d'arbitres a officié sur ce championnat. Il est constitué de Jean-Pierre BERBERAT, le responsable, Laurent BERTHONECHE et Michaël DEBIESSE. Les arbitres habituels Guillaume PORCEDDU et Karine BEAL sont qualifiés dans leur série respective. D'ailleurs, Karine est dans la salle ! A l'issue de la constitution des jeux et de 24 étuis joués, elle finit à 56,8%. C'est la 6ème féminine puisque la réunionnaise Madeleine FERNANDEZ RAPENNE est à 60,2%, les deux Isabelle, CORREIA (Centre) et MORENO (Bretagne) à 59%, la Championne de France Quadrettes D3, Céline DOYEN (Midi-Pyrénées), à 58,7% et l'habituée des stages adultes Katia BEDUNEAU (Limousin) à 57,2%. C'est d'ailleurs l'une d'elles qui s'est imposée en attaque sur le score gigantesque de 87,7%. Bravo à la bretonne Isabelle MORENO.



Jordan LACAM



J-Claude HUBERT

Le classement défense a été remporté par le jeune picard Jordan LACAM. Ayant bien attaqué aussi (71%), il s'offre la 1ère place provisoire avec 68,2%, se disant qu'il a peut-être bien fait de ne pas aller jouer l'individuel jeunes ! Aussi incroyable que cela puisse paraître, c'est encore un junior qui figure à la 2nde place en la personne de Julien LAPLEAU (Loire Forez), récemment couronné au Championnat des Grandes Ecoles. Avec 66,5%, il a lui aussi pris un excellent départ. Trois joueurs peuvent être fiers d'avoir effectué plus de 62% : le parisien David JONQUET, l'ancien secrétaire nivernais Patrick GIORDANO et le lyonnais Roland BACHELET.

Avec 47,5%, le vésulien Thierry GILLET et le vendéen Jean-Raymond SAMZUN sont quand même retenus. Jean-Claude HUBERT (Allier) ne passe malheureusement pas avec 48,3%, dure réalité du classement alterné ! Le Vice-Champion de France Individuel Séniors, Alain BON (Bourgogne), passe à la trappe lui aussi. Ça ne sourit pas pour tous les GIORDANO ! Corine et Mathieu des Charentes sont éliminés. Le Champion de France Libre Séniors 2013, Damien JAMOUILLE (Loire Océan), occupe la pénultième place. Ça ne peut pas fonctionner tout le temps !

En 2ème séance, place aux plus âgés en haut du classement ! Le lyonnais Pascal JAGNOUX réalise 65,7%, le champenois Alex BOCAHUT 63% et le breton Emile JAMOIS 60,1% après avoir le mieux marché en défense. Les jeunes ont lâché : le pourcentage de Jordan LACAM a baissé de plus de vingt (46,9%), celui de Julien LAPLEAU d'une bonne dizaine seulement (55,1%), ce qui devrait le maintenir en haut de l'affiche. On dirait que c'est un phénomène de mode car les trois joueurs à 62% en 1ère séance sont à 52 ou moins, Roland BACHELET ne compte que 48,2%. Qu'ont fait les six filles listées au début de l'article ? La moitié d'entre elles s'est bien débrouillée : Katia BEDUNEAU totalise 58,5%, Céline DOYEN 54,2% et Isabelle MORENO 52,7%. L'autre moitié a échoué : l'arbitre Karine BEAL ne compte que 44,6% et Madeleine FERNANDEZ RAPENNE et Isabelle CORREIA sont en bas de classement, à moins de 37%. Il fait froid !

Au général, Julien LAPLEAU est nommé chef devant Pascal JAGNOUX qui le suit de près (1%). Ils ont tous deux une légère avance sur le groupe de poursuivants qui sont nombreux : Emile JAMOIS, Katia BEDUNEAU, David JONQUET, Patrick GIORDANO, Alex BOCAHUT et Jordan LACAM. A part Katia, les filles sont plus en retrait, mais néanmoins bien classées : Céline DOYEN est 13ème et Isabelle MORENO 17ème. Le lyonnais Roland BACHELET est sauvé, tout comme le parisien Laurent TARAYRE. Il s'en est fallu de peu (0,07%) pour le bressan Jean-Yves SORDILLON. Suite à leur mauvais après-midi, Karine, Madeleine et Isabelle doivent partir. Quant aux deux derniers rescapés du 1er acte, ils n'ont pas réussi leur retour.

Que le sort a bien fait de sélectionner Laurent TARAYRE ! Vainqueur des deux classements, attaque avec 72,6 et défense avec 62, il remporte la finale avec 64,6%. Etant dernier, cela suffira-t-il pour le podium ? Il y en a un qui n'a pas ce problème ! En effet, le forézien, qui menait, termine 2ème de séance avec 61,3%. Julien LAPLEAU devient donc Champion de France Promotion. Ce titre vient confirmer son doublé de 2007 en Cadet et sa victoire en Grandes Ecoles cette saison. Julien est promis à un bel avenir. Revenons pour l'instant au présent et à l'achèvement de cette compétition ! A part Céline DOYEN qui a réussi sa finale avec 58,3%, tous les prétendants cités auparavant n'ont pas bien conclu : Jordan LACAM, Patrick GIORDANO, Emile JAMOIS et Alex BOCAHUT ont tourné à 51 (et non au 51 !). Pascal JAGNOUX et David JONQUET n'ont même pas la moyenne. Ils gravitent autour de 48. Enfin, Katia BEDUNEAU affiche un score très faible à 40,7%. Du coup, avec tout ce chambardement, le francilien Laurent TARAYRE est proclamé Vice-Champion de France. Il peut être satisfait de sa chevauchée fantastique, ayant remonté 26 places. C'est Céline DOYEN (Midi-Pyrénées) qui ravit la 3ème place, et donc une coupe supplémentaire cette année. Bravo à elle. Le parisien Jean-Paul CLERMONTET, dont on n'avait pas encore parlé, prend la 4ème place du fait de sa performance à 58,9% en finale et de l'écroulement des leaders.



Roland BACHELET et Pascal JAGNOUX, heureux d'avoir concouru en finale !

Rendez-vous en 2019 à Argelès-sur-Mer, du 29 mai au 2 juin, pour de nouvelles aventures !

Libre Duo



AIX LES BAINS
RIVIERA
DES ALPES

2019

Championnat de France de Tarot Libre duo

18,19 et 20 janvier 2019

Organisé par la Fédération Française de Tarot
et le Comité Savoie Mont Blanc

Vendredi 18 janvier	Samedi 19 janvier	Samedi 19 janvier	Dimanche 20 janvier
à 13h30	à 13h30	à 21h00	à 13h30
Qualificatif supplémentaire au Championnat de France (26 équipes qualifiées)	1ère séance	2ème séance	3ème séance
	200 équipes	104 équipes	56 équipes
Casino ~ Salon Victoria	Casino ~ Salon Victoria	Casino ~ Salon Victoria	Casino ~ Salon Victoria

Tournois d'accompagnement

au Casino Grand Cercle ~ Salon Lamartine / ouverts à tous

Vendredi 18 janvier à 14h00 Tournoi Libre des qualifiés	Vendredi 18 janvier à 20h45 Tournoi Triplettes et Tournoi Libre
Samedi 19 janvier à 14h00 Tournoi Libre	Dimanche 20 janvier à 14h00 Tournoi Libre Duo

Samedi 19 janvier à 20h45 ~ Grand Libre
Tournoi de la Ville d'Aix les Bains

Inscription par tournoi : 15 € ~ Grand tournoi libre : 20 €
Redistribution : 75% sur tous les tournois ~ Règlement et Arbitrage FFT ~ Buvette

Renseignements : 06 82 65 11 86 ~ contact@tarotsavoyard.fr ~ www.tarotsavoyard.fr
Centrale de Réservation : 04 79 88 68 05 ~ http://www.aixlesbains.com

Championnats de France Jeunes 2018

Le Championnat de France Jeunes faisait son retour à Evian-les-Bains où les organisateurs sont toujours confrontés à des problèmes d'hébergement. Pour palier au manque de place du centre Ethic Etapes qui pouvait accueillir 200 personnes au maximum, le comité Savoie Mont Blanc a réservé le Domaine de Maravant, situé à Thollon-les-Mémises, à vingt minutes d'Evian en voiture. La Commission Jeunes remercie encore mille fois les comités qui ont joué le jeu en acceptant de s'y rendre, aidant ainsi à la bonne marche de l'évènement. La manifestation s'est très bien déroulée, avec énormément de convivialité et de sérieux aux tables de jeu. Le samedi, suite à des mélanges dans les étuis, on a évité la catastrophe en junior puisque les deux tournois parallèles ne jouaient pas les mêmes donnes. Ceci a pu être rattrapé grâce à la mobilisation de tous les bénévoles. Merci pour le coup de main, mais aussi pour tout l'investissement annuel. Place aux résultats !

La confirmation

Le lycée Blaise Pascal d'Ambert, tout juste Champion de France des Grandes Ecoles lors du week-end pascal à Pontalier, se fait à nouveau remarquer à Evian. Les deux équipes, qui le représentent, terminent les mieux classées du championnat lycées. Bravo à Antoine ESCUDERO, Helouri PORTAIL, Louis REYNAUD, les vainqueurs. Félicitations aussi aux vice-champions Julien LAPLEAU, Maxence DUCROS et Melvin DURET, avec une mention spéciale pour ce dernier qui s'est classé 2ème à nouveau en Libre Junior.

Mes biens chers frères, mes bien chères soeurs !

Le Tarot est bien un jeu de sept familles ! Pour preuve :

- les frères CARMAGNAT (Franche-Comté) sont passés à côté des triplettes, mais ont chacun remporté un Championnat de France. Nathan a pris l'habitude de s'adjuger le Libre Benjamin. Quant à Raphaël, il sort pour la première fois victorieux en individuel. Faut dire qu'il y a mis ses tripes, pulvérisant ses adversaires avec deux séances monumentales. Le pauvre Loris n'était pas là, ayant une épreuve de brevet le vendredi. Dure la vie !
- les soeurs OSMAN (Vaucluse), Candice et Eve, ont triomphé en Triplettes P'tits Bouts avec leur copine Loriane ROUX. La petite Eve s'est emparée aussi de la coupe de Vice-Championne de l'Individuel Benjamin.
- le frère et la soeur ESCUDERO (Loire Forez) ont brillé. On l'a déjà dit, Antoine a gagné en lycées. Sa petite soeur Emma s'en est sortie seule, finissant 2nde en Libre Cadet.
- les soeurs ZERIGAT (Franche-Comté) ont chacune chopé un titre national. Maëlys s'est illustrée en Individuel Benjamin, sans doute suite aux entraînements à la maison de sa soeur aînée, une vraie passionnée ! Lilia est d'ailleurs récompensée pour tous ses efforts, tout d'abord en Triplettes Collèges où elle obtient l'or avec Mathieu DAGO et Auxane ROUGE, puis en Individuel Cadet où elle se place 3ème.
- les frères AUBLANC (Bourgogne) ont frappé fort cette année. Le plus grand, Benjamin, a confirmé en s'adjugeant le titre Libre Cadet et en se classant 2nd en Triplettes Collèges avec sa doublette de charme, Sidonie ANGONIN et Capucine BERNARD. Leur chef d'établissement a fait le déplacement pour venir les applaudir, merci Monsieur BIERLA. Le petit, Quentin, a fait une belle entrée en matière : une 3ème place en Triplettes P'tits Bouts avec Salomé ANGONIN et Fabien PERRAT et une autre 3ème place en Libre Benjamin.
- le frère et la soeur FROMMWEILER (Alsace) ne se sont pas bien accordés ! Cette année, Amélie n'a pas réussi, mais elle a pu applaudir son grand frère, Lucas, qui a terminé Vice-Champion de France Individuel Cadet.
- les frères PERRELLE (Lyonnais), Thibault et Vincent, ont uni leurs forces pour gagner les Triplettes Oudlers avec Gabriel DELORME.

Les lionceaux en forme !

En Triplettes Oudlers, les lyonnais ont doublement brillé puisqu'Alexis LAMY, Victoria LESCURE et Adrien MICOLLET sont 2èmes. Des six lauréats, on retrouve Gabriel DELORME et Adrien MICOLLET aux places d'honneur en Individuel Junior.

Les cloches comtoises sonnent encore !

Les titres Libre Benjamin et Individuel Junior s'accompagnent de celui d'Aurore DIRAND en Libre Junior et de celui de Lou Anne ANGELI en Individuel Cadet. Bravo à ces demoiselles, mais aussi à Pierre MOREAU qui a raflé deux trophées en Benjamin.

Une triplette à quatre !

Pour que des gamins ne soient pas laissés sur la touche le jeudi, la Commission Jeunes avait décidé, en cas d'un nombre de joueurs non divisible par trois, d'autoriser les équipes de quatre joueurs. A chaque position, un enfant attaque, puis les trois autres défendent. Pour la première fois de l'histoire, un quatuor de quatre comités étrangers est monté sur le podium. Bravo à Laura JEAN, Alexandre LECLERC, William MARTIN et Jules RAVET.

Respect !

Chapeau bas à Julien LAPLEAU et Hugo POPLINEAU qui ont triomphé chez les adultes. Par son exploit en 1ère Série, Hugo détrône Raphaël et repasse 1er jeune français.

Remise des prix



Triplettes P'tits Bouts



Triplettes Oudlers



Triplettes Collèges



Triplettes Lycées



Challenge des acc.



Libre Benjamin



Libre Cadet



Libre Junior



Individuel Benjamin



Individuel Cadet



Individuel Junior



Triplettes P'tits Bouts

1/ Comité Vaucluse : 68 %
OSMAN Candice, OSMAN Eve, ROUX Loriane
2/ Comités Corse, Languedoc Roussillon, Ain, Vaucluse : 64,048 %
JEAN Laura, LECLERC Alexandre, MARTIN William, RAVET Jules
3/ Comité Bourgogne : 65,833 %
ANGONIN Salomé, AUBLANC Quentin, PERRAT Fabien

Triplettes Oudlers

1/ Comité Lyonnais : 67,929 %
DELORME Gabriel, PERRELLE Thibault, PERRELLE Vincent
2/ Comité Lyonnais : 65,563 %
LAMY Alexis, LESCURE Victoria, MICOLLET Adrien
3/ Comité Loire Océan : 64,139 %
BRACHET Colin, HUTIN Anthony, POPLINEAU Hugo

Triplettes Collèges

1/ Collège Jules Ferry DELLE (Franche-Comté) : 73,810 %
DAGO Mathieu, ROUGE Auxane, ZERIGAT Lilia
2/ Collège Les Bruyères LA CLAYETTE (Bourgogne) : 67,014 %
ANGONIN Sidonie, AUBLANC Benjamin, BERNARD Capucine
3/ Collège Do Mistrau SUZE LA ROUSSE (Vaucluse) : 68,349 %
DIMANCHE Mathis, PENA Anselme, PODDA Margot

Triplettes Lycées

1/ Lycée Blaise Pascal AMBERT (Loire Forez) : 49,361 %
ESCUDERO Antoine, PORTAIL Helouri, REYNAUD Louis
2/ Lycée Blaise Pascal AMBERT (Loire Forez) : 46,054 %
DUCROS Maxence, DURET Melvin, LAPLEAU Julien
3/ Lycée Louis Aragon HERICOURT (Franche-Comté) : 43,655 %
DEWIER Maxime, GRAFFE Emilien, VILLEMIN François

Libre Benjamin

1/ CARMAGNAT Nathan (Franche-Comté) : 1430 points
2/ MOREAU Pierre (Franche-Comté) : 701 points
3/ AUBLANC Quentin (Bourgogne) : 620 points

Libre Cadet

1/ AUBLANC Benjamin (Bourgogne) : 1394 points
2/ ESCUDERO Emma (Loire Forez) : 1089 points
3/ PORCHEREL Samuel (Franche-Comté) : 1066 points

Libre Junior

1/ DIRAND Aurore (Franche-Comté) : 1673 points
2/ DURET Melvin (Loire Forez) : 1385 points
3/ COURTAUD Yoni (Vaucluse) : 1059 points

Individuel Benjamin

1/ ZERIGAT Maëlys (Franche-Comté) : 137,202 %
2/ OSMAN Eve (Vaucluse) : 134,598 %
3/ MOREAU Pierre (Franche-Comté) : 129,879 %

Individuel Cadet

1/ ANGELI Lou Anne (Franche-Comté) : 130,109 %
2/ FROMMWEILER Lucas (Alsace) : 127,017 %
3/ ZERIGAT Lilia (Franche-Comté) : 124,772 %

Individuel Junior

1/ CARMAGNAT Raphaël (Franche-Comté) : 149,357 %
2/ DELORME Gabriel (Lyonnais) : 127,923 %
3/ MICOLLET Adrien (Lyonnais) : 127,293 %

Challenge des accompagnateurs

1/ GRATEDOUX Alain (Charentes)
2/ FOUQUE Magali (Vaucluse)
3/ THIVET Franck (Picardie)

VICHY

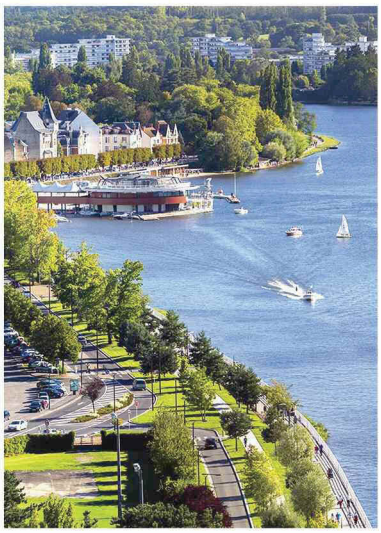
CHAMPIONNATS DE FRANCE QUADRETTES DE TAROT 15, 16 ET 17 FEVRIER 2019

AU PALAIS DES CONGRES OPERA

VICHY

Station touristique phare de l'Allier, Vichy est l'une des destinations préférées des joueurs de Tarot. Il faut dire qu'elle ne manque pas d'atouts : architecture foisonnante, prestigieux opéra art nouveau, centres thermaux, quartiers luxueux, parcs et jardins, hippodrome, golf, boutiques de mode.





RENSEIGNEMENTS

Fédération Française de Tarot
03.85.93.66.15
www.fftarot.fr

Office de Tourisme de Vichy
04.70.98.71.94
www.vichy-destinations.fr

Programme des Championnats de France Quadrettes D1, D2, D3

Samedi	16 février	10h à 12h	Retrait des badges
Samedi	16 février	13h	1ère séance - 52 quadrettes - 24 donnes
Samedi	16 février	21h	2ème séance - 26 quadrettes - 24 donnes
Dimanche	17 février	13h	3ème séance - 13 quadrettes - 24 donnes
Dimanche	17 février	19h	Remise des prix

Programme des Open Nationaux

Vendredi	15 février	14h	Donnes Libres individuel (5x5)
Vendredi	15 février	21h	Triplettes
Vendredi	15 février	21h	Donnes Libres individuel (5x5)
Samedi	16 février	14h	Libre duo (5x5)
Samedi	16 février	21h	Quadrettes
Samedi	16 février	21h	Grand Prix de la Ville de Vichy (5x5)
Dimanche	17 février	14h	Donnes Libres individuel (4x6)

La licence FFT est obligatoire pour pouvoir participer aux tournois en duplicaté.
Le prix des inscriptions sera majoré de 4€ pour les joueurs non licenciés pour tous les tournois en donnes libres.
Attribution de PCN et de PP à partir de 100 participants.
Redistribution : 75% du montant des engagements. La liste des prix sera affichée avant la fin de chaque tournoi.
Les inscriptions seront impérativement closes 15 minutes avant le début des tournois.

Championnats de France Triplettes 2018

Et un titre en triplettes, voire deux, et mieux, trois pour certains !

Résumé du Championnat D1

Dirigé cette année encore par Yves CHEKLI, assisté de Sylvain PORRET (à l'informatique), Pierre PAQUOT et Philippe PERELLI, ce championnat se déroule dans la bonne humeur avec en ligne de mire la place de n°1 national. Les 64 formations sont présentes à l'heure pour les dernières directives avant d'essayer de prendre le titre gagné en 2017 par les franciliens Richard JAKOB, Barbara PILOTELLE et Jean-Noël LOISEAUX.

A la fin de la 1ère séance, deux triplettes se détachent à 65,5% et 64,8%, ce qui leur donne une avance de 5% sur les poursuivantes. C'est l'équipe savoyarde de Jérôme VITTOZ, déjà titrée ici en 2016, qui prend le meilleur départ devant la formation picarde de Steve ROEDSENS qui est bien partie pour faire mieux que sa 4ème place de la saison dernière. Sur le podium provisoire s'ajoute la triplette azuréenne de Philippe ACHAB à 59,7%. Vainqueurs du classement défense, les aquitains Hélène LACOU, Martine LARNEY et Grégory GAUZERE sont en embuscade à la 5ème place (58,8%) tandis que les vainqueurs de l'attaque, les sarthois Gérald DEROUIN, Mickaël VIEILLEPEAU et Jean-François HAINCOURT pointent en 8ème position à 57,5%. Juste derrière eux apparaît Gérard CASCALES qui répond toujours présent pour les grands rendez-vous (il avait gagné cette séance l'an dernier). Il y aura encore du très beau monde le lendemain : les champions sortants sont encore là (11èmes) et les équipes de Kamel BOUSBA (Ile de France), Michaël CARMAGNAT (Franche-Comté), Nicolas PORRET (Ain) ou encore Florent TRIVERO (Lyonnais) auront encore leur mot à dire. On peut aussi compter sur les alsaciens Malik FARHAT et Olivier ZIMBER (13èmes) qui vont essayer d'emmener le plus loin possible Eric DAUER vers la place de n°1, d'autant plus que son principal concurrent, Jean-Philippe MARTINEZ, vient de se faire sortir. En effet, lui et ses partenaires Jacques CHIARAMONTI et Patrick DUFRESNOY étaient dans un jour sans (50èmes). C'est également le cas des corses emmenés par Laurent PAOLETTI (41èmes) et des picards coachés par Hugo TERRIER (38èmes), deux joueurs qui avaient pourtant fait des étincelles en quadrettes. L'aventure s'achève déjà pour les lapins bourguignons de Lionel DUCARD (36èmes), pour les vauclusiens de Jean-Marc CHARRAS (53èmes) et pour les toulousains de Sylvie DEHON (60èmes).



Nicolas PORRET face à Gérald DEROUIN et Mickaël VIEILLEPEAU

Le serpentin pour la mise en place de la 2nde séance a été malicieux puisque dans le même tournoi, on retrouve Eric DAUER (titré en 2013), Gilles SYDA (titré en 2014), Jérôme VITTOZ (titré en 2011 et 2016) et Richard JAKOB (titré en 2017). Ça s'est gagné dans l'autre tournoi ! Les parisiens de Kamel BOUSBA, meilleurs défenseurs, ont effectué 61,9%. Leur gros cumul de 130% ne leur permet pas de prendre la pole position car les meneurs ont crédité 56,8% pour un total de 131%. La 2ème place de séance à 57,5% revient aux bourguignons Fabrice QUILLARD, Paul VILLIERS et Eric BAJARD qui ont rattrapé leur 1er tour très moyen. Steve ROEDSENS se contente d'un petit 51,7%, qui suffit pour rester 3ème du général. Qui dit triplettes, dit polyvalence : Hélène LACOU ne fait pas mentir cet adage puisqu'après le classement des défenses du samedi, sa triplette enlève le classement attaque du jour. Elle est 14ème de séance et abordera la finale 10ème. Chez les anciennes équipes championnes, hormis la triplette en tête, il va y avoir de la casse pour deux d'entre elles. Eric DAUER score à 46,5% et Richard JAKOB seulement à 45%. Ils rétrogradent aux 19ème et 20ème places éliminatoires. L'alsacien ne reprendra pas la place de n°1 à Jean-Philippe MARTINEZ. Pour Gilles SYDA, David MARCHAND et Pascal ENGEL, tout reste possible, étant 5èmes derrière Philippe ACHAB, auteur d'un joli 56%. Les francs-comtois Michaël CARMAGNAT, Adrien PEREZ et Philippe DONZEAU ne dérogeront pas à leurs habitudes et seront en finale (6èmes). Ça passe aussi largement pour les bressans Nicolas PORRET, Aurore PORCEDDU et Aimé CARON et pour les sarthois de Gérald DEROUIN, mais pour les lyonnais Cyrille MALERGUE, Nathalie et Florent TRIVERO et pour les normands de Jean-Yves DUTHEIL, c'est in extremis ! Comme l'an dernier, c'est la chute libre (43,6%) pour Gérard CASCALES, Sandrine NOLY et Jérémy MOYERE qui disent au revoir à la compétition.

La finale du lundi se déroule dans une bonne ambiance et personne n'écrase cette séance. Ce sont les derniers repêchés, Jean-Yves DUTHEIL, Erwan GUEGAN et Hervé ROBERT, qui remportent le dernier Emmanuel 16 avec 57,6%. Malheureusement pour eux, partir de la 16ème place ne leur permet pas de remonter en haut du classement et ils doivent se contenter de la 8ème place, un joli rapproché quand même ! Alors 4èmes, avec 55,2%, les sudistes de Philippe ACHAB ont fait une bonne opération, bien meilleure que celle de Steve ROEDSENS, Nicolas LAVAL et Olivier PORTKA à 44% qui ne concluront pas encore par un podium cette année. Le classement de la séance est très serré puisque les 10èmes ont encore la moyenne : les deux meneurs sont dans ce ventre mou, les savoyards ayant 52,6% et les parisiens 51,1%. Leur avance de 6% du début suffit à ces deux triplettes pour rester en haut de l'affiche. Le titre revient donc deux ans après au jeune papa Jocelyn VAUCHAMP qui espère pouvoir gagner avec sa fille dans quelques années, tout comme Claude VITTOZ avec son fils Jérôme à l'actif désormais de trois victoires en triplettes sur huit ans. Le parisien Kamel BOUSBA, accompagné du duo vainqueur de 2008 Jean-David DJIAN et Mustapha IFRAH, montera sur la 2ème marche du podium. De leur côté, Philippe ACHAB, Eric DALPHIN et Fabrice MATTERA échouent à 0,5% de la 2nde place, mais la 3ème suffit à leur bonheur. Le récent Champion Open finit au pied du podium.



Les Vice-Champions : Jean-David DJIAN, Kamel BOUSBA et Mustapha IFRAH



Les Troisièmes : Eric DALPHIN, Fabrice MATTERA et Philippe ACHAB

Vous, les participants

Résumé du Championnat D2

Le Championnat de France Triplettes D2 millésime 2018 est arbitré par Patrick BAUMGARTEN, Laurent FONTAN et David GUILLOT. Après les recommandations d'usage du trio arbitral, les 64 triplettes qualifiées commencent à en découdre lors de la 1ère séance inaugurale. Tous veulent succéder au palmarès à l'équipe parisienne de Jérémie KOHEN, Patrick MARTIN et Yoann ROCHE, victorieuse en 2017.

Le comité Bourgogne prend le contrôle du championnat en classant deux des équipes qui le représentent aux deux 1ères places : Philippe BAGNARD l'emporte avec 65,7% (dont 72,3% en défense) et a pour but désormais de triompher en D2 après son succès en D3 de 2015. Jacques ROUSSEAUX, qui a réalisé 63%, n'a pas gagné depuis une décennie et se dit que c'est peut-être le moment. Ces deux capitaines bourguignons sont rejoints au podium par les picards Pascal BODIN, Maxime GROUX et Guillaume HORNOY avec 62,5%. Le comité Midi-Pyrénées place aussi une équipe prometteuse dans le top dix à 59,6%, amenée par Jean-Luc GAUTRAND qui a déjà brillé deux fois en triplettes en 1995 et 2007. La formation emmenée par le CCR de l'Ain Jean-Pierre BERBERAT a fait une grosse prestation d'attaque, ce qui lui permet d'obtenir un magnifique score de 59,5% et de se classer 6ème. L'équipe francilienne de Romain BUTEL, plusieurs fois primé en jeunes, affiche 56,3%.



Bon départ pour Romain BUTEL, Philippe LOUVRIER et Séverine PALUCH !

Les savoyards Sébastien DORNIER, Philippe MISSILLIER et Bruno REVIRON, en tête après la 2ème séance D2 l'an dernier, ont eu chaud, tout comme les bretons Champions de France Libre Duo Louis HOULBRECQUE et Philippe LE GALLE, assistés d'Isabelle MORENO. Ces deux formations font 51% et sont les deux dernières sélectionnées. Les locaux David AUSSERT, Jean-Paul FAURE et Jean-Louis RABET passent donc à la trappe malgré un score supérieur à la moyenne (50,9%). Un arbitre national est bien classé, un autre pourra aller aider ! Mathias BOUQUILLON est 55ème à 43,1% au regret de ses coéquipiers Yves DEL BURGO et Stéphane MIONNET.

Les 32 premières équipes sont donc qualifiées pour la 2ème séance. L'hégémonie bourguignonne laisse cette fois place à une domination midi-pyrénéenne. Jean-Luc GAUTRAND a obtenu 61% en faisant grosse impression en défense à 70,1%. Il s'impose devant les franciliens François LAROCHE, Jacques LETESSE et Jean RAHYR (60,5%) qui espèrent mieux terminer qu'en quadrettes. Seules ces deux équipes ont réalisé un score supérieur à 60%, ce qui permet aux champenois David BARBIER, Martial MENIGAULT et Patrick ROYER, qui ont réalisé 58,8%, de figurer sur le podium de séance. Sur sa lancée de la 1ère séance, l'équipe de Jean-Pierre BERBERAT ajoute 55%. Les bourguignons, vainqueurs de la séance inaugurale, sont dans le dur, mais inscrivent la moyenne (50,6%), contrairement à leurs autres collègues de comité Jacques ROUSSEAUX, Bernard BERTHELIER et Antoine FLORIANI qui connaissent une grosse déconvenue à 42%. Malgré leur 63% au 1er acte, ils sont éliminés (18èmes). Les savoyards de Sébastien DORNIER avaient fort à faire pour au moins aller en finale. Leur résultat de 52,3% est insuffisant. Les parisiens de Romain BUTEL, qui ont le même total, y parviennent. Les picards de Pascal BODIN seront eux aussi au dernier tour, mais moins bien classés. Ils sont désormais 11èmes suite à un mauvais après-midi à 48,6%. Les bretons de Louis HOULBRECQUE ont fait pire et n'auront pas l'honneur de participer à la finale. Au général, Jean-Luc GAUTRAND a pris le large. Il devance de 6% déjà Philippe BAGNARD et le régulier Jean-Pierre BERBERAT. François LAROCHE (4ème) et David BARBIER (6ème) sont placés à des positions stratégiques.

La finale à seize se profile. Déjà en tête après deux tours, la formation de Jean-Luc GAUTRAND, Viviane JALABERT et Gilles PRAT fait carton plein en s'adjugeant les classements défense et attaque, explosant le tournoi avec 67,1%. Ils deviennent incontestablement Champions de France Triplettes D2, bravo à eux. Jean-Luc GAUTRAND rafle donc son 3ème titre Triplettes. Intéressons-nous maintenant à ce qui s'est passé derrière. Le 2ème score de la finale est à 55,8% et a été effectué par les bourguignons Philippe BAGNARD, Gilbert FLACELIERE et Christian POULLEAU alors 2èmes du général.



Les Vice-Champions : Christian POULLEAU, Gilbert FLACELIERE et Philippe BAGNARD

Là aussi, c'est facile : la place de Vice-Champion de France leur revient. C'est l'équipe classée 9ème du Val d'Adour, composée de Jean-Raymond BALI, Jean-Luc COMMERES et Hervé LATERRADE, qui sort 3ème de cette manche à 54%. Les bressans Jean-Pierre BERBERAT, Fabrice MUGNIER et Stéphane SIMON peuvent souffler car ils ne pensaient pas prendre la 3ème place après cette finale à 50,9%. L'arbitre Jean-Pierre BERBERAT et son coéquipier Fabrice MUGNIER sont récompensés cette fois et évitent la 4ème place connue en Quadrettes à Nevers, place qu'ils laissent aux aturins.



Les Troisièmes : Jean-Pierre BERBERAT, Stéphane SIMON et Fabrice MUGNIER

David BARBIER, Pascal BODIN et Romain BUTEL n'ont pas atteint la moyenne et terminent respectivement 6ème, 8ème et 12ème. Que dire des parisiens de François LAROCHE à 38,9%, bons derniers de la finale ? C'est encore la bérézina ! Comme à Nevers, il manque la conclusion.



Maxime GROUX et Guillaume HORNOY contre Jean RAHYR pour qui tout est mal allé !

Résumé du Championnat D3

Le samedi 19 mai, à 12h55, les 64 équipes qualifiées pour le Championnat de France Triplettes D3 prennent place dans les différents salons du Palais des Congrès de Vichy. Elles espèrent toutes jouer 90 donnes et voient loin, succéder aux franciliens Pascal COQUIL, Jean-Michel DOLE et Jean-Gabriel PERCHEY, vainqueurs de l'édition 2017.

La 1ère séance de ce championnat est dirigée conjointement par Régis GUERPILLON, Karine BEAL et Jean-Michel SAGEOT. Larges vainqueurs du classement attaque, les lorrains Laurent PIZETTI, Laurent IMHOFF et Jérôme BOUISSET virent en tête avec un spectaculaire 68,3%.



L'assoifé de victoires Jérôme BOUISSET a le sourire du devoir accompli !

C'est 5 points de mieux que les midi-pyrénéens Vincent DANDREY, Olivier ANDRIEU et Céline DOYEN, tout juste médaillée d'or en Quadrettes D3 et de bronze en Individuel Promotion. Les seine-et-marnais de Christophe ORTIGER complètent le podium. Ils sont les derniers à dépasser la barre des 60%. Dans le top dix, on trouve de sérieux clients, comme les bourguignons Vice-Champions de France Quadrettes D3 Frédéric COULON, Yannick PERELLI et Freddy COURTOIS à 58,8% ou encore les bressans du dangereux mais sympathique Pierre LIMIDO à 56,5%. La Bourgogne aura un autre trio qui la représentera en 2ème séance, Joaquim MARTINS et les siens ayant obtenu 52%. Dans les mêmes eaux (51,1%) se situe la délégation réunionnaise de Joan BLARD, contente de poursuivre l'aventure. L'équipe de Poitou Anjou de Marc LAURENT, Pascal JOURDAIN et Laurent BOULY a eu une grosse chaleur. En effet, même en remportant le classement des défenses, elle ne réalise que 51,7% et se qualifie 26ème. La formation savoyarde d'Antonio LA GRECA, 4ème en Quadrettes D3, sera aussi de la partie (51,3%), mais il faudra qu'elle joue mieux si elle veut prétendre au podium. Elle sera la seule à porter l'étendard savoyard puisque la triplette de l'arbitre régional Pierre-Yves ANTRAS, Alain DURET et Jean NICOLLIN est la première sortie. Le 32ème billet qualificatif pour la 2ème séance est donné aux charentaises Ginette BOULESTIN, Claudine BROTIER et Denise DEMENE. Dans les éliminés notoires, on liste l'ancien président de la FFT, Armand BAILLEUL, 34ème à 49,2%, avec son fils Olivier et Gilbert MAINE, le jeune Alexandre LECLERC (Languedoc Roussillon) et ses parents Sylvie et Gervais à 47,6% ou encore le couple corse Lucciana et Jacques RAMA qui, avec Henri BOUDAUX, n'ont fait que 47%.

Le sud de la France s'invite au festin pour la 2ème séance de ce championnat dont les résultats sont extrêmement serrés. En effet, le meilleur score est réalisé par les représentants du comité Val d'Adour, Jean-Marc DUMOTIER, Rachid SAIDI et Gilles IBANEZ avec 58,3%. Alors 16èmes à 53,9%, les vauclusiens de Michel AUBERT ajoutent 56,7%. Ils devancent les réguliers Pierre LIMIDO, Sébastien CAMPEAUX et Nicolas SORDILLON qui ont encore réalisé 56%, comme la formation de Christophe ORTIGER, meilleure défense de la séance. Les bourguignons de Frédéric COULON, qui ont gagné l'attaque, et ceux de Joaquim MARTINS ont fait un tir groupé à 55%. Les réunionnais ont mieux abordé ce 2nd tour (53,6%) et espèrent rentrer en finale. Vincent DANDREY a moins bien marché (52,2%), tout comme les leaders lorrains qui se sont pris les pieds dans le tapis à 46,8%. Les savoyards Antonio LA GRECA, Patrice LOCATELLI et Chantal REVERDY n'ont pas remonté la pente, ni même les filles sauvées à l'issue de la 1ère manche qui sont dernières à 39,4%.

C'est très serré au classement général. Les huit 1ères formations se tiennent en 7%. Avec 125,2%, Christophe ORTIGER vire en tête devant Frédéric COULON et Vincent DANDREY, tous deux à 122,7%. Laurent PIZETTI, Pierre LIMIDO, Jean-Marc DUMOTIER, Michel AUBERT et Joaquim MARTINS suivent. Les réunionnais s'invitent à la finale, étant 13èmes.



Vincent REBECA, Joan BLARD et Philippe JARD, fiers de représenter La Réunion !

Si l'ambiance est détendue à l'approche de la finale, il n'en reste pas moins que l'enjeu est important en ce lundi 21 mai : 16 triplettes pour un titre, 30 donnes pour inscrire son nom au palmarès et être la 11ème équipe à devenir Championne de France Triplettes 3ème Division. La pression n'empêche pas l'équipe en tête de briller en attaque (1ère) comme en défense (2ème), remportant largement la finale sur le score gigantesque de 69,6%. Christophe ORTIGER, Jean-Marc BRUANT et Patrick ZEJGMAN ont été géants et méritent amplement d'être sacrés Champions de France Triplettes D3. Ils offrent à la Seine et Marne un 2ème titre car ce petit comité n'avait pas connu l'or depuis 1997 en Triplettes Promotion.

Un autre score magistral (63,9%) est effectué pendant la finale. Les bourguignons de Joaquim MARTINS le signent après avoir survolé le classement des défenses. Alors 9èmes, cette prouesse va-t-elle suffire ? Les autres formations sont repoussées loin. En effet, les vauclusiens de Michel AUBERT sont 3èmes avec seulement 56%. L'équipe de l'Ain de Pierre LIMIDO a faibli, mais détient quand même 53%. Laurent PIZETTI termine à 52,4%, ce qui doit être trop juste au vu des autres résultats pour espérer un trophée. Ce n'est pas la fête pour Midi-Pyrénées à 49,8% et Céline DOYEN ne sera pas récompensée une 3ème fois. Frédéric COULON a flanché à 45,9% et ne remontera pas sur le podium cette saison. Les vainqueurs de la veille du comité Val d'Adour ne rééditent pas leur performance, étant à 44,7%. Les réunionnais finissent à 41,6%, heureux d'avoir pu concourir cette dernière et fascinante étape. Les écarts étaient infimes et les positions semblent être largement redistribuées pour les places d'honneur.

Revenus de loin, auteurs d'une superbe finale, ce sont les bourguignons Joaquim MARTINS, Philippe MORILLAS et Jean-Luc VIGNON qui sont auréolés du titre de Vice-Champions de France. Précisons quand même qu'ils sont à 17% derrière les vainqueurs. La 3ème place n'est pas chère et les vauclusiens Michel AUBERT, Alain BOULLARD et Daniel GARCIA vont se précipiter dessus. Il en manque un peu aux bressans, ce qui fait rager Pierre LIMIDO qui est une nouvelle fois 4ème cette saison. Les lorrains, qui avaient ouvert la compétition de manière remarquable, peuvent avoir des regrets. Ils sont 5èmes malgré une manche désastreuse à 46,8% et une finale médiocre à 52,4%.



Les Vice-Champions : Joaquim MARTINS, Jean-Luc VIGNON et Philippe MORILLAS



Les Troisièmes : Alain BOULLARD, Michel AUBERT et Daniel GARCIA

Nous, arbitres et administrateurs de la Fédération Française de Tarot, avons une pensée émue à la rédaction de cet article, en hommage à notre ami Régis GUERPILLON qui a officié pendant ce championnat et qui nous a quittés subitement au mois d'août. Nos pensées vont bien évidemment à ses proches.

Les Championnats de France

CHAMPIONNAT DE FRANCE LIBRE DUO

1/ HAMDOUNE Morad et BENBOURNANE Mouloud (Ile de France) : 3107
2/ REB Johnny et CHEVALLIER Francis (Lorraine) : 2752
3/ DIEUZY Denis et DEBRIS Sébastien (Normandie) : 2609,75

4/ VINCENT Etienne et GUEGAN Erwan (Normandie) : 2604,5
5/ TERRIER Christophe et TERRIER Hugo (Picardie) : 2179,25
6/ BARTHOMEUF Lilian et BERTHONECHE Laurent (Allier): 2038
7/ BESSAC Frédéric et CELSE Jean-Philippe (Allier) : 2032
8/ LAMBLIN Nathalie et ROEDSENS Steve (Picardie) : 1819,5
9/ BALLAND Noël et FIGUEIREDO Tony (Centre) : 1685,25
10/ MORAT-LEVRIN Jean-Claude et PERROT Dominique (Bourgogne) : 1624,5
11/ BONNEFOY Rodolphe et DESSON Gérard (Nièvre Yonne) : 1552,25
12/ DAVID Stéphane et CARRILLO Corinne (Loire Forez) : 1401,5
13/ AUBERT Olivier et NAVARRO Gilles (Nièvre Yonne) : 1233,75
14/ BELZ Joël et CANTET Guy (Loire Océan) : 1201,5
15/ REQUIS Christophe et FANJUL Bernard (Midi-Pyrénées) : 1144
16/ VITTOZ Sébastien et VITTOZ Claude (Savoie Mont Blanc) : 1123
17/ CODINA Gérard et DUCHAMP Jean-Noël (Drôme Ardèche) : 1045,5
18/ CHAUVIN Joël et ROQUES Jean-Claude (Midi-Pyrénées) : 1032,75
19/ CHARTIER Lucien et GALLI Mario (Seine et Marne) : 1015,25
20/ DENIS Michelle et SAINLOT Jean-Louis (Normandie) : 968,75
21/ AUGUSTE Jean-Luc et PLACHTA Arnaud (Vaucluse) : 910,5
22/ CHARRIER Gérard et PORRET François (Savoie Mont Blanc) : 830,25
23/ THOMAS Jean-Paul et COURTY Jean-Claude (Bretagne) : 806,75
24/ MITTERRAND Daniel et DERON Jean-François (Centre) : 737,5
25/ CHAMPARNAUD Pascal et LANGINY Claude (Aquitaine) : 650,75
26/ GAUCHER Corentin et MOURAT Gérard (Picardie) : 593
27/ BEDJAI Rémy et CARMAGNAT Raphaël (Franche-Comté) : 568
28/ LASSERRE Jean-Bernard et PIQUEMAL Frédéric (Midi-Pyrénées) : 445,75
29/ LECORVAISIER Odile et LECORVAISIER Thierry (Centre) : 410,5
30/ BRETONNIER Pablo et LERONDE Stéphane (Charentes) : 397,25
31/ ROUSSEAU Lucien et NOVELLO Jacky (Centre) : 391,25
32/ RACINE Claude et LIGIER Pascal (Franche-Comté) : 360
33/ BLEUSE Jacqueline et GOSSELIN Michel (Lorraine) : 359
34/ BEUCLER Claude et ROUGET Michel (Franche-Comté) : 354,5
35/ DRAHON Pascal et DRAHON Philippe (Seine et Marne) : 329,25
36/ BOUVERAT Françoise et FLOURE Anne (Nord Pas de Calais) : 229
37/ VANDENBROUCKE Michel et STIQUEL Robert (Aquitaine) : 162,75
38/ GARIGLIO Alexia et MINICONI Marie-Jeanne (Corse) : 147,5
39/ HUDRY Nicolas et PIETON-FRESSON Jérôme (Savoie Mont Blanc) : 131
40/ CAILLET Nadine et STANISLAS Christophe (Poitou Anjou) : 103
41/ FORTIN Jacky et HALIT Abdeliazid (Ile de France) : -244
42/ DEMEMES Gilbert et DEMEMES Marcelle (Val d'Adour) : -264,75
43/ AUZOU Annie et DEL BURGO Yves (Nord Pas de Calais) : -275,25
44/ SEIGNEURET Marie-Cécile et BOISSON Laurent (Bourgogne) : -314,25
45/ HAMZAOUI Hamid et LONGHINO Olivier (Limousin) : -356
46/ GIRAUDAU Yohan et PESQUIER Stéphane (Aquitaine) : -400,5
47/ LEFEBVRE Claude et MERLE Pierrette (Seine et Marne) : -435,75
48/ DE REVIERE Josepha et NOLLEAU Pierre (Loire Forez) : -482,5
49/ BRUNET Michel et MONTFAUCON Jean-Paul (Ain) : -602,5
50/ MAUCLERT Stéphane et GAGLIARDI Arnaud (Champagne Ardenne) : -821
51/ CHAUVELIN Norbert et MERLIN Didier (Centre) : -852,25
52/ MARTINEZ Jean-Philippe et GUITTIER Arnaud (Centre) : -898,25
53/ ROUSSEAUX Jacques et DAUBIGNEY François (Bourgogne) : -978,75
54/ CAPOVILLA Daniel et KERLAOUEZO Yves (Allier) : -1012,75
55/ POULOUIN Guy et GALLIEN Pierre (Charentes) : -1665,5
56/ ARRICOT Catherine et PEROCHON Gérard (Poitou Anjou) : -2331,75

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR EN DONNES LIBRES

1/ GRIVAULT Jackie (Loire Océan) : 1771,75
2/ LECLERC Dominique (Loire Océan) : 1756,5
3/ ROEKENS Raymond (Picardie) : 1622

4/ CLAR Patrick (Bourgogne) : 1501,75
5/ GINIER Danielle (Drôme Ardèche): 1230
6/ CAUVIN Michel (Normandie) : 1101,25
7/ AUBERT Roger (Lorraine) : 1083,25
8/ THIEBAUT Dominique (Lorraine) : 1070
9/ GUELMANE Ahmed (Bourgogne) : 1055,75
10/ ESTEOULE Jean-Marc (Aquitaine) : 1038,25
11/ THIVAND Christian (Lyonnais) : 1013,5
12/ RABET Jean-Louis (Allier) : 912,5
13/ CASADO Patrick (Loire Océan) : 756
14/ LE TALLEC Pierre (Bretagne) : 627,25
15/ ZELLER Michel (Franche-Comté) : 595,5
16/ MARCINKOWSKI André (Nord Pas de Calais) : 574
17/ MARTINS DA SILVA Agosthino (Ile de France) : 552
18/ PELTIER Alain (Bourgogne) : 473,75
19/ BALLAND Noël (Centre) : 450,5
20/ LOUBIERE Guy (Vaucluse) : 440,25
21/ DESBAT Bruno (Savoie Mont Blanc) : 439,25
22/ BOBILLOT Christian (Ain) : 353
23/ LEBRETON Jacky (Loire Océan) : 320,25
24/ BILLON Joël (Loire Océan) : 119,75

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DONNES LIBRES

1/ AMEVET Jean-Michel (Vaucluse) : 858,3
2/ LIEVIN Pierre (Nièvre Yonne) : 609,1
3/ EMERY Gérard (Var Côte d'Azur) : 580,5
4/ JANNEAU Stéphane (Ile de France) : 399,2

5/ LEGAL Jean-Louis (Bretagne)
6/ EMONET Michel (Centre)
7/ THIEBAULT Gilles (Lorraine)
8/ DUPUY Franck (Midi-Pyrénées)
9/ GROUX Maxime (Picardie)
10/ MAUCLERT Stéphane (Champagne Ardenne)
11/ RIEDMANN Laurent (Alsace)
12/ PEROT Daniel (Loire Forez)
13/ HESLOUIS Serge (Normandie)
14/ CANDAT Jean-Luc (Pacifique Sud)
15/ BRUANT Jean-Marc (Seine et Marne)
16/ VUILLAME Thierry (Franche-Comté)
17/ CHABRIER Jean-Paul (Loire Forez)
18/ PRETOT Jean-François (Franche-Comté)
19/ CASSAN Pierre (Savoie Mont Blanc)
20/ DEPESSEVILLE Christian (Loire Forez)
21/ BLERON Alain (Limousin)
22/ LAMOTHE Karine (Bretagne)
23/ MOUGENOT Sébastien (Franche-Comté)
24/ PERELLI Yannick (Bourgogne)
25/ PORTKA Olivier (Picardie)
26/ CLAVIER Didier (Lyonnais)
27/ DELCAILLAU Philippe (Midi-Pyrénées)
28/ DOLE Jean-Michel (Ile de France)
29/ ROUX Christophe (Loire Forez)
30/ WEBER Claude (Corse)
31/ CENATIEMPO Pierre (Var Côte d'Azur)
32/ DALLERIT Carole (Bourgogne)
33/ LELIEVRE Yves (Normandie)
34/ CASADO Patrick (Loire Océan)
35/ HENOCQ Christophe (Normandie)
36/ PAOLETTI Laurent (Corse)
37/ MEYRAUD Alain (Limousin)
38/ HERRAIZ Jean-Philippe (Var Côte d'Azur)
39/ MORIN Laurent (Bourgogne)
40/ NAVEL Isabelle (Loire Océan)
41/ CARLIER Philippe (Picardie)
42/ BOUBEHIRA Areski (Lorraine)
43/ BARTHOLOME Anne (Saint-Martin)
44/ ESTINGOY Serge (Midi-Pyrénées)
45/ WIMMER Gilles (Franche-Comté)
46/ ALCOUFFE Patrick (Midi-Pyrénées)
47/ ESTEOULE Jean-Marc (Aquitaine)
48/ ZOZAYA Caroline (Val d'Adour)
49/ VIEILLEPEAU Mickaël (Sarthe Mayenne)
50/ LACOU Hélène (Aquitaine)
51/ LOVATO Damien (Drôme Ardèche)
52/ DEUTCH William (Nièvre Yonne)

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUADRETTES D1





1/ FARHAT Malik, DAUER Eric, DAMOISEAU Nicolas, ZIMBER Olivier (Alsace) : 191,074
2/ PEREZ Adrien, CARMAGNAT Michaël, DONZEAU Philippe, PORCEDDU Guillaume (Franche-Comté) : 128,110
3/ CODINA Gérard, PHILY Christelle, MIGNOTTE Aurélien, CRAMAILLE Stéphane (Drôme Ardèche) : 88,727

4/ LANDY Marc, DELCAILLAU Philippe, GUIRAL Laurent, LARRIEU Christophe (Midi-Pyrénées) : 88,639
5/ CESARI Jean-Luc, PAOLETTI Laurent, PAOLETTI Michèle, PIERI Sabrina (Corse) : 84,707
6/ TERRIER Hugo, TERRIER Christophe, THIVET Franck, AUZOU Christophe (Picardie): 72,632
7/ PORRET Nicolas, FRELIN Stéphane, PORCEDDU Aurore, CARON Aimé (Ain): 63,307
8/ CHARRAS Jean-Marc, GOUESBET Stéphane, HAOUI Rachid, PAWLISZ Michel (Vaucluse) : 60,272
9/ DUSART Eric, DEBIESSE Valérie, DEBIESSE Michaël, BENNACER Athmane (Loire Forez) : 28,322
10/ BOUSBA Kamel, DJIAN Jean-David, IFRAH Mustapha, LIVOLSI Franco (Ile de France) : 17,732
11/ JOUFFROY Stéphane, BORRONERO Frédéric, MOULIN Guy, HERVE Jérôme (Ain): 12,935
12/ BOUISSOU Stanislas, NOLY Sandrine, FONTAN Laurent, KERVEILLANT Romaric (Midi-Pyrénées) : 11,664
13/ VILLIERS François, VILLIERS Paul, QUILLARD Fabrice, BAJARD Eric (Bourgogne) : -11,426





CHAMPIONNAT DE FRANCE QUADRETTES D2

1/ PERRIER Philippe, BULOIS Guillaume, CRETON Vincent, QUILLERIER Hubert (Ile de France) : 149,192
2/ BEDJAI Rémy, CHARYK Vincent, COLLINET Jérôme, STEPLER Francis (Franche-Comté): 123,655
3/ RENAUD Philippe, JEGOUSSE Jérôme, CALLARD Pascal, LEGAL Jean-Louis (Bretagne) : 112,984

4/ BERBERAT Jean-Pierre, JACQUEMIN Laurence, LIMIDO Pierre, MUGNIER Fabrice (Ain) : 110,110
5/ VALLET Bernard, MICHOT Serge, NEUFOND Guy, SAUVAGE Alain (Nièvre Yonne) : 99,066
6/ PORRET François, TOURNU Gérard, GOURCI Matthieu, THIBAULT Bernard (Savoie Mont Blanc) : 65,386
7/ BRETON David, LAB Romaric, VUILLEMENOT Denis, PORRET Perrine (Franche-Comté) : 63,130
8/ MIONNET Stéphane, BECOURT Serge, BROUSMICHE Daniel, MARTIN José (Nord Pas de Calais) : 62,991
9/ BESSAC Frédéric, DAUMUR Frédéric, COMBARET Claude, FINAT Yves (Allier) : 61,967
10/ COULOMBE Bernard, LAROCHE François, LETESSE Jacques, RAHYR Jean (Ile de France) : 44,261
11/ CLEMENT Jean-Luc, AIT AMIR Aomar, JACQUINET Norbert, SAUVAGEOT Alain (Lorraine) : 24,363
12/ LATHIERE Robert, LEGASTELOIS Sylvie, LEGASTELOIS Yves, PRADEAU Didier (Limousin) : 22,255
13/ GAFTARNIK Olivier, LEGEAY Olivier, BOTHINEAU Joël, LEDUC Patrick (Sarthe Mayenne): -18,054

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUADRETTES D3





1/ ZANCHETTA Alain, DOYEN Céline, AIN Richard, GOMBERT François (Midi-Pyrénées) : 168,277
2/ COULON Frédéric, COURTOIS Freddy, ROZAND Olivier, PERELLI Yannick (Bourgogne) : 156,938
3/ CECILLON André, COMMERE Didier, DI NATALE Daniel, PONTET Max (Vaucluse) : 143,210

4/ ODDOUX Jean-Michel, REVERDY Chantal, LA GRECA Antonio, LOCATELLI Patrice (Savoie Mont Blanc) : 119,319
5/ CARDCUCCI Henri, SORBIER Noël, LAMY Jacques, BOUSSUGE Michel (Ile de France) : 87,960
6/ BOURGE Jean-Michel, WEECXSTEEN Thierry, WEECXSTEEN Dimitri, MACHY Sylvie (Sarthe Mayenne) : 78,903
7/ BURGAT Christiane, SORDILLON Jean-Yves, SORDILLON Nicolas, BARIOL Karine (Ain): 77,726
8/ BARRAS Pierre, MILLET René, MILLET Christiane, DA SILVA Philippe (Ain) : 62,052
9/ PESQUIER Cindy, PESQUIER Logan, PESQUIER Stéphane, HOUSSIAUX Jérôme (Aquitaine) : 34,981
10/ DRAHON Pascal, BOURDY Daniel, ABBA Pascal, DRAHON Philippe (Seine et Marne) : 19,924
11/ JACOB Edouard, PETER Jean-Paul, GUNDY Olivier, MEYER Freddy (Alsace): 19,320
12/ RIFFAUT Hervé, TOUZARD Michel, GESBERT Lysiane, FORTE Pierre (Bretagne) : 11,361
13/ BESANCON Romuald, KERVEILLANT Jean-Claude, COGORNO Louis, BONCI Hélène (Corse) : -32,976



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES GRANDES ECOLES

1/ Lycée Blaise Pascal d'Ambert
DUCROS Maxence, ESCUDERO Antoine, ESCUDERO Louis, LAPLEAU Julien, PORTAIL Helouri

2/ Polytech Lyon
DECTOT Kilian, HOFFMANN David, MARIE NELLY Raphaël, MEYNET Géraldine

3/ Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
DERISCOURT Pierre, EUDELINE Adrien, LEHMSFELF Elvira, MOSDIER Juliette

4/ TOULOUSE Business School
BIHAN-POUDEC Joévan, BOUTIN Melkisédek, DE LUMLEY Athanase, SAGEL Loris

5/ Sports Management School de Courbevoie
GOMES David, LIQUE Robin, MUSY Théo, STEFANI Jules

Les Championnats de France

INDIVIDUEL OPEN

1/ SYDA Gilles (Alsace) : 271,236 %
2/ BAJARD Eric (Bourgogne) : 267,158 %
3/ LARROQUE Thierry (Limousin) : 267,014 %
4/ MALERGUE Cyril (Lyonnais) : 266,529 %
5/ MARTINEZ Jean-Philippe (Centre) : 263,437 %
6/ TINE Alain (Languedoc Roussillon) : 263,222 %
7/ LIGIER Pascal (Franche-Comté) : 262,276 %
8/ PORRET Nicolas (Ain) : 262,057 %
9/ CICHOWLAZ Philippe (Var Côte d'Azur) : 261,424 %
10/ MEKKAOUI Karim (Languedoc Roussillon) : 269,633 %
11/ CLAR Patrick (Bourgogne) : 259,354 %
12/ PEREZ Adrien (Franche-Comté) : 258,246 %
13/ GROLLIER Flavien (Charentes) : 256,496 %
14/ TYRE Géraldine (Loire Forez) : 254,801 %
15/ ROCHE Yoann (Ile de France) : 253,848 %
16/ LLESTA Patrick (Aquitaine) : 253,220 %
17/ LUCIDO Sylvain (Var Côte d'Azur) : 250,536 %
18/ PRESLE Alain (Aquitaine) : 249,506 %
19/ LIEVIN Pierre (Nièvre Yonne) : 249,263 %
20/ CADINOT Thierry (Lyonnais) : 248,704 %
21/ PAOLETTI Laurent (Corse) : 246,542 %
22/ SEGUIN Antoine (Centre) : 245,556 %
23/ TEROL Christian (Lyonnais) : 243,848 %
24/ GAILLARDET Sullivan (Franche-Comté) : 242,864 %
25/ BOURHALFA Laïd (Loire Forez) : 242,575 %
26/ SORBIER Noël (Ile de France) : 241,653 %
27/ DELVART Bernard (Normandie) : 239,436 %
28/ SILBERSTEIN Michel (Ile de France) : 236,338 %



Eric BAJARD (2ème), Gilles SYDA (Champion de France) et Thierry LARROQUE (3ème)



Régis GUERPILLON (arbitre), Denis VUILLEMENOT (2ème), Ahmed GUELMANE (Champion de France) et Gérard LANDWERLIN (3ème)

INDIVIDUEL DEUXIEME SERIE

1/ GUELMANE Ahmed (Bourgogne): 204,292 %
2/ LANDWERLIN Gérard (Alsace) : 196,101 %
3/ VUILLEMENOT Denis (Franche-Comté) : 193,707 %
4/ DUTHEIL Jean-Yves (Normandie) : 191,146 %
5/ ANNONIER Eric (La Réunion) : 190,524 %
6/ CHAMPARNAUD Pascal (Aquitaine) : 189,983 %
7/ PIROVANO Philippe (Lorraine) : 189,742 %
8/ DALLERIT Carole (Bourgogne) : 188,910 %
9/ PLACHTA Arnaud (Vaucluse) : 188,721 %
10/ BARRAS Pierre (Ain) : 188,163 %
11/ SEGUIN Antoine (Centre) : 187,495 %
12/ ROME Christian (Loire Forez) : 186,234 %
13/ LE VISAGE Christophe (Lyonnais) : 186,211 %
14/ CICHOWLAZ Philippe (Var Côte d'Azur) : 186,035 %
15/ GAUZERE Grégory (Aquitaine) : 183,084 %
16/ BETNA Bernard (Val d'Adour) : 180,903 %
17/ RAYNAUD Hubert (Charentes) : 179,779 %
18/ BEGOU Jean-Marc (Vaucluse) : 179,692 %
19/ JUSTIN Philippe (Vaucluse) : 179,496 %
20/ PONTECAILLE Denis (Alsace) : 179,231 %
21/ PORTIER Christophe (Centre) : 178,384 %
22/ VERNE Christophe (Ain) : 176,205 %
23/ POURTIER Jean-Luc (Languedoc Roussillon) : 175,839 %
24/ NAVEL Isabelle (Loire Océan) : 175,128 %
25/ BOUCHERON Jean-Claude (Limousin) : 174,189 %
26/ GARSON Marie-Claude (Nord Pas de Calais) : 169,814 %
27/ PELLEFIGUE Laurent (Poitou Anjou) : 168,189 %
28/ LUTZ Jean-Luc (Drôme Ardèche) : 165,700 %

Individuels Open et Séries



Jacky NOVELLO (2ème), Hugo POPLINEAU (Champion de France), Steve ROEDSENS (3ème) et Patrick BAUMGARTEN (trésorier de la FFT)

INDIVIDUEL PREMIERE SERIE

1/ POPLINEAU Hugo (Loire Océan) : 199,405 %
2/ NOVELLO Jacky (Centre) : 198,232 %
3/ ROEDSENS Steve (Picardie) : 196,222 %
4/ SICRES Stéphane (Midi-Pyrénées) : 195,926 %
5/ DEHON Sylvie (Midi-Pyrénées) : 194,781 %
6/ DJIANE Jean-Louis (Ile de France) : 186,478 %
7/ KERVEILLANT Romaric (Midi-Pyrénées) : 185,937 %
8/ DAUER Eric (Alsace) : 181,512 %
9/ STEFANAZZI Emmanuel (Aquitaine) : 180,228 %
10/ ROCHE Jonathan (Charentes) : 177,941 %
11/ GUERIN Pascal (Bourgogne) : 177,899 %
12/ BAUMGARTEN Patrick (Midi-Pyrénées) : 177,441 %
13/ MARCHAND David (Alsace) : 176,147 %
14/ SILBERSTEIN Michel (Ile de France) : 175,318 %
15/ LELANDAIS Michel (Languedoc Roussillon) : 174,745 %
16/ DEGIORGI Stéphane (Var Côte d'Azur) : 174,396 %
17/ COMBARET Claude (Allier) : 173,150 %
18/ BERNARD Jean-Michel (Bourgogne) : 170,428 %
19/ DURAND Richard (Limousin) : 168,561 %
20/ JEAN Daniel (Charentes) : 167,906 %
21/ CLAR Patrick (Bourgogne) : 167,066 %
22/ LACROIX Pierre-Yves (Normandie) : 167,058 %
23/ LE GLATIN Mélanie (Sarthe Mayenne) : 166,186 %
24/ MONTCHANIN Sandra (Loire Forez) : 165,679 %
25/ VAUCHAMP Jocelyn (Savoie Mont Blanc) : 160,715 %
26/ VITTOZ Sébastien (Savoie Mont Blanc) : 159,660 %
27/ BOUGARET Patrick (Allier) : 152,028 %
28/ BARTHELEMY Olivia (Allier) : 151,360 %

INDIVIDUEL PROMOTION

1/ LAPLEAU Julien (Loire Forez) : 203,777 %
2/ TARAYRE Laurent (Ile de France) : 192,726 %
3/ DOYEN Céline (Midi-Pyrénées) : 191,209 %
4/ CLERMONTET Jean-Paul (Ile de France) : 187,844 %
5/ CIOT Sébastien (Seine et Marne) : 186,961 %
6/ JAGNOUX Pascal (Lyonnais) : 186,790 %
7/ JAMOIS Emile (Bretagne) : 186,694 %
8/ LACAM Jordan (Picardie) : 183,739 %
9/ GIORDANO Patrick (Nièvre Yonne) : 183,543 %
10/ DI BIN Frédéric (Drôme Ardèche) : 183,501 %
11/ BOCAHUT Alex (Champagne Ardenne) : 183,392 %
12/ JOANNY Eric (Charentes) : 182,361 %
13/ JONQUET David (Ile de France) : 180,684 %
14/ BACHELET Roland (Lyonnais) : 180,211 %
15/ PANFILI Olivier (Champagne Ardenne) : 177,128 %
16/ ROUDIERE Alain (Midi-Pyrénées) : 177,054 %
17/ SEGUIN Jean-Louis (Poitou Anjou) : 177,051 %
18/ BOURRON Viviane (Drôme Ardèche) : 176,884 %
19/ MONTCHAMP Daniel (Loire Forez) : 176,724 %
20/ DAIRAIN Guy (Aquitaine) : 176,340 %
21/ PERROUX Jacques (Midi-Pyrénées) : 176,235 %
22/ BERNARD Fabien (Languedoc Roussillon) : 173,833 %
23/ IBANEZ Gilles (Val d'Adour) : 173,657 %
24/ BEDUNEAU Katia (Limousin) : 172,608 %
25/ ANDRE Bernard (Var Côte d'Azur): 170,633 %
26/ KLINGENSTEIN Christian (Alsace) : 169,249 %
27/ PINERO Jean-François (Val d'Adour) : 163,519 %
28/ MORENO Isabelle (Bretagne) : 163,086 %



Laurent TARAYRE (2ème), Julien LAPLEAU (Champion de France), Jean-Pierre BERBERAT (arbitre) et Céline DOYEN (3ème)

Les Open Nationaux

Donnes Libres du 18/01/2018 soir à Olonne-sur-Mer (216 joueurs)
1/ JAILLOUX Pascal (Bourgogne) : 2488
2/ ROBERT Evelyne (Ile de France) : 1676
3/ RENAULT Didier (Normandie) : 1573
4/ CHAULET André (Drôme Ardèche) : 1424

Donnes Libres du 19/01/2018 après-midi à Olonne-sur-Mer (140 joueurs)
1/ NIQUET Vincent (Normandie) : 2047
2/ GALLI Mario (Seine et Marne) : 1749
3/ FLINE Alain (Allier) : 1507
4/ AUZOU Annie (Nord Pas de Calais) : 1496

Triplettes du 19/01/2017 à Olonne-sur-Mer (50 triplettes)
1/ LECLERC Véronique, PEROCHON Jean-Michel, BAUMGARTEN Patrick (Charentes / Midi-Pyrénées) : 68,443 %
2/ AHMAD Tanveer, PHILIPPE Hervé, GORPHE Chantal (Loire Océan / Aquitaine): 62,146 %
3/ DJIANE Jean-Louis, ROCHE Yoann, RENAUD Philippe (Ile de France / Bretagne) : 65,548 %
4/ DUPONT Jacques, SAURIS Christine, TEILLET Michel (Loire Océan) : 61,433 %

Libre duo du 21/01/2018 à Olonne-sur-Mer (194 duos)
1/ DUFOUR Martine et COUE Marcel (Charentes) : 2299
2/ MORITZ Brigitte et ROSINOL Jean-Luc (Ile de France) : 2295
3/ OBERON Christian (Franche-Comté) et VILLEFAYOT Daniel (Lorraine) : 2281
4/ DE MARCO Patricia et LEFILLATRE Joël (Nord Pas de Calais) : 1956

Donnes Libres du 19/01/2018 soir à Olonne-sur-Mer (400 joueurs)
1/ BLOT Bernard (Poitou Anjou) : 2152
2/ ROUSSEAU Christine (Midi-Pyrénées) : 1801
3/ MORITZ Brigitte (Ile de France) :1797
4/ GANDON Jean-Michel (Centre) : 1785

Donnes Libres du 20/01/2018 après-midi à Olonne-sur-Mer (332 joueurs)
1/ DEBRADE Patrick (Limousin) : 2411
2/ CLAR Patrick (Bourgogne) : 2370
3/ BROTIER Claudine (Charentes): 2334
4/ COMBARET Claude (Allier): 1607

Grand Libre du 20/01/2018 soir à Olonne-sur-Mer (520 joueurs)
1/ FAIVRE Gilbert (Bourgogne) : 2017
2/ PICARD Christian (Lorraine) : 1961
3/ DEBRADE Patrick (Limousin) : 1806
4/ LEROY Lionel (Bretagne) : 1736

Triplettes du 09/02/2018 à Nevers (44 triplettes)
1/ DAUER Eric, FARHAT Malik, ZIMBER Olivier (Alsace): 65,584 %
2/ CALLARD Pascal, JEGOUSSE Jérôme, LEGAL Jean-Louis (Bretagne) : 64,329 %
3/ MARTINEZ Jean-Philippe, CHIARAMONTI Jacques, NOVELLO Jacky (Centre) : 62,624 %
4/ AYMARD Michel, DUSART Eric, BAUDOUIN Frédéric (Loire Forez) : 61,602 %

Libre duo du 10/02/2018 à Nevers (88 duos)
1/ ROEDSENS Steve (Picardie) et VITTOZ Jérôme (Savoie Mont Blanc) : 2927
2/ PARADINAS Roger et DOLE Brigitte (Allier) : 2740
3/ PELTIER Alain et BLANDIN Bernard (Bourgogne) : 2710
4/ MINOIS Hubert et MOREIRA Dominique (Nièvre Yonne) : 2305

Quadrettes du 10/02/2018 à Nevers (17 quadrettes)
1/ ROEDSENS Steve, SPIRITO Thibaut, VITTOZ Jérôme, CASCALES Gérard (Panaché): 101,472
2/ FERRANDES Pierre-Henri, DARMON Frédéric, GUARY Marc, JAILLET Jean-Pierre (Var Côte d'Azur) : 64,376
3/ BERT Patrick, BONCHE Jean, PLACHTA Arnaud, LOPEZ Michel (Vaucluse) : 43,113
4/ PHILIPPE Hervé, SIKIC Jean-Luc, GUILLAS Patricia, VOET Christian (Loire Océan / Nord Pas de Calais) : 38,874

Grand Libre du 10/02/2018 soir à Nevers (336 joueurs)
1/ VIEILLEPEAU Mickaël (Sarthe Mayenne) : 2668
2/ FERRY Pascal (Poitou Anjou) : 2501
3/ SORBIER Ludovic (Centre) : 2385
4/ MARTINEZ Jean-Philippe (Centre) : 2297

Donnes Libres du 11/02/2018 après-midi à Nevers (192 joueurs)
1/ DOLE Brigitte (Allier) : 2213
2/ MENIGAULT Martial (Bourgogne) : 2061
3/ VITU Davy (Seine et Marne) : 1930
4/ BONNEVEAU Jennifer (Aquitaine) : 1702

Donnes Libres du 09/02/2018 après-midi à Nevers (200 joueurs)
1/ COLLARD Marc (Languedoc Roussillon) : 1961
2/ CHATELAIN Yveline (Centre) : 1953
3/ BOUISSET Jérôme (Lorraine) : 1700
4/ BARATAY Kevin (Ain) : 1655

Donnes Libres du 09/02/2018 soir à Nevers (212 joueurs)
1/ THIERY Pascal (Centre) : 1958
2/ LEDUC Patrick (Sarthe Mayenne) : 1888
3/ DUMEIGE Christophe (Normandie): 1712
4/ DEPESSEVILLE Christian (Loire Forez): 1646



Donnes Libres du 19/03/2018 après-midi à Salies-du-Salat (188 joueurs)
1/ GRAS André (Languedoc Roussillon) : 1501
2/ CACHEMIRE Jacques (Saint-Martin) : 1387
3/ LAW THO Jean-René (La Réunion) : 1344
4/ BAUMONT Jean-Pierre (Ain) : 1325

Donnes Libres du 20/03/2018 après-midi à Salies-du-Salat (232 joueurs)
1/ LEROUX Thierry (Loire Océan) : 1964
2/ PICARD Guy (Midi-Pyrénées): 1768
3/ LEQUELLEC Dominique : 1678
4/ LASCOMBES Aliette (Midi-Pyrénées) : 1670

Donnes Libres du 21/03/2018 après-midi à Salies-du-Salat (200 joueurs)
1/ MANZERA Christian (Midi-Pyrénées) : 1876
2/ COUTURE Philippe (Midi-Pyrénées) : 1535
3/ PATTEDOIE Michel (Charentes) : 1521
4/ MAUGAIN Joël (Loire Forez) : 1462



Libre duo du 19/03/2018 à Salies-du-Salat (234 duos)
1/ BAUMONT Jean-Pierre et GRANGE Jean-Marc (Ain) : 2506
2/ BRAUD Christian et LANGLET Alain (Loire Océan) : 2174
3/ DAGRENAT Henri et BUB Bernard (Loire Forez) : 1964
4/ HENTZLER Jean-Paul (Lorraine) et THIRION Jacques (Var Côte d'Azur) : 1786

Libre par équipes de quatre du 20/03/2018 à Salies-du-Salat (104 équipes)
1/ ROCHETAING Georges, POUGARY Jean-Claude, LAW THO Jean-René, CLAVIER Didier (La Réunion): 4849
2/ GRUMIER Gérard, GRUMIER Claudie, BINGHAM Laure, GAUGY Gérard (panaché) : 3326
3/ LEDEROUT Michel, CYHYLYK Jacqueline, LIEVIN Jean-Pierre, DUBREUIL Alain (Aquitaine / Charentes) : 3096
4/ BOUILLEAU Jean-Michel, POUZADOUX Isabelle, DEPLAIX Bernard, GUERIN Michel (Poitou Anjou) : 2562



Grand Prix de la Ville du 21/03/2018 soir à Salies-du-Salat (548 joueurs)
1/ GARCIA Pierre (Midi-Pyrénées) : 2487
2/ THIEBAUT Dominique (Lorraine) : 2349
3/ LOVATO Damien (Drôme Ardèche) : 1996
4/ PUJOL Gérard (Languedoc Roussillon) : 1740



Donnes Libres du 22/03/2018 après-midi à Salies-du-Salat (284 joueurs)
1/ RAYNAUD Hubert (Charentes) : 2192
2/ CHEVALIER Nadine (Picardie) : 1637
3/ LEGROS Michel (Ile de France) : 1617
4/ BAHEU Guy (Midi-Pyrénées) : 1498

Triplettes du 30/03/2018 à Pontarlier (88 triplettes)
1/ CARMAGNAT Michaël, PEREZ Adrien, PORRET Nicolas (Franche-Comté / Ain) : 66,464 %
2/ CHARRAS Jean-Marc, PAWLISZ Michel, LUCIDO Sylvain (Vaucluse / Var Côte d'Azur) : 65,939 %
3/ CARVAL Jean-Claude, LOUERAT Simone, ROUSSEAU Christiane (Loire Océan) : 65,697 %
4/ PORCEDDU Aurore, HERVE Jérôme, VILLIERS François (Ain / Bourgogne) : 64,715 %

Quadrettes du 31/03/2018 après-midi à Pontarlier (19 quadrettes)
1/ ROEDSENS Steve, LAVAL Nicolas, PAWLISZ Michel, CHARRAS Jean-Marc (Picardie / Vaucluse) : 55,244
2/ VITRY Dominique, PIERRE Alain, GAUTEUR Lionel, PHILY Christelle (panaché) : 43,516
3/ RAFFOUX Noël, MOYERE Jérémy, COURTNEY Renaud, FISCHER Franck (panaché): 26,762
4/ MARTY Stéphane, ALBOU Grégory, POSTEL Chimène, SILBERSTEIN Michel (Ile de France): 23,966

Libre duo du 31/03/2018 à Pontarlier (336 duos)
1/ DARLEY Christian (Midi-Pyrénées) et GROLLIER Thierry (Poitou Anjou) : 2822
2/ GILLET Renaud (Bourgogne) et SOUILLOT Michel (Franche-Comté) : 2218
3/ CHRETIEN Jean-Claude et ALIA Jean-Paul (Champagne Ardenne) : 2174
4/ CLOS Nicole et TESSIER Emmanuel (Bourgogne) : 2134

Quadrettes du 31/03/2018 soir à Pontarlier (35 quadrettes)
1/ BONNEMAISON Alain, ALCOUFFE Patrick, CASADO Manuel, MAUREL Gilles (Midi Pyrénées) : 50,221
2/ MEDINA Manuel, GRUMIER Claudie, GRUMIER Gérard, REGNAULT Thierry (Champagne Ardenne) : 45,008
3/ KNAFOU Charles, AUBRY Richard, PIERRON Michel, GIORGI Fabrice (Lorraine) : 42,881
4/ SEGUIN Jean-Pierre, MOREL Didier, DAUBIGNEY François, VINCENT Claude (Bourgogne) : 42,292

Triplettes du 01/04/2018 à Pontarlier (68 triplettes)
1/ COURTNEY Renaud, MOYERE Jérémy, FISCHER Franck (Midi-Pyrénées / Lorraine): 68,312 %
2/ PORCEDDU Aurore, VILLIERS François, YAHIA André (Ain / Bourgogne / Ile de France) : 68,141 %
3/ ALBOU Grégory, POSTEL Chimène, RAMET Philippe (Ile de France / Var Côte d'Azur) : 65,226 %
4/ SYDA Nathalie, CHASSEUX Véronique, JAKOB Serge (Alsace) : 62,472 %

Quadrettes du 01/04/2018 à Pontarlier (44 quadrettes)
1/ TRIVERO Nathalie, TRIVERO Florent, BOUSBA Kamel, CHARRAS Jean-Marc (panaché) : 74,385
2/ BACHETTI Jean-Luc, FELICIANO Pascal, LELOIRE Pascal, LELOIRE Véronique (Ain / Nord Pas de Calais) : 58,236
3/ RAFFOUX Noël, FISCHER Franck, COURTNEY Renaud, MOYERE Jérémy (panaché) : 55,638
4/ TYRE Géraldine, AYMARD Michel, BAUDOUIN Frédéric, BENNACER Athmane (Loire Forez) : 51,666

Grand Prix Atouts Maîtres du 02/04/2018 à Pontarlier (576 joueurs)
1/ MILLAN Philippe (Lorraine) : 2363
2/ LAROCHE Alain (Franche-Comté) : 2309
3/ BALDACCHINO Jean-Paul (Midi-Pyrénées) : 1861
4/ CHAPEAU Bernadette (Charentes) : 1842

Triplettes du 09/05/2018 à Evian-les-Bains (54 triplettes)
1/ JACQUET Jérôme, BOUTON Gaëlle, RAVENIAUD Olivier (Bourgogne) : 70,292 %
2/ TERRIER Christophe, LEFEBVRE Claude, LELANDAIS Michel (Picardie / Seine et Marne / Languedoc) : 67,156 %
3/ PEREZ Adrien, CARMAGNAT Michaël, PORRET Nicolas (Franche-Comté / Ain) : 66,256 %
4/ CASCALES Gérard, CASADO Manuel, JAKOB Richard (Midi-Pyrénées / Ile de France) : 64,971 %

Quadrettes du 10/05/2018 à Evian-les-Bains (26 quadrettes)
1/ PAWLISZ Michel, CHARRAS Jean-Marc, JAKOB Richard, BOUSBA Kamel (Vaucluse / Ile de France) : 81,413
2/ PORCEDDU Aurore, PORTKA Olivier, ENGEL Pascal, DEGIORGI Stéphane (panaché): 71,263
3/ DELCAILLAU Philippe, TERRIER Christophe, TERRIER Hugo, GUILLET Jérémy (panaché) : 70,801
4/ RIEDMANN Laurent, MARCHAND David, ZIMBER Olivier, DAUER Eric (Alsace) : 67,391

Libre duo du 11/05/2018 à Evian-les-Bains (152 duos)
1/ SAUNOIS Jean-Claude et GNECCHI Raymond (Franche-Comté) : 3362
2/ MOURLON Christian et CUINET Gilles (Franche-Comté) : 3111
3/ LACOU Hélène et PEYSERRE Françoise (Aquitaine) : 1977
4/ CHINZI Christine et DAHMANI Claude (Ile de France) : 1965

Triplettes du 11/05/2018 à Evian-les-Bains (52 triplettes)
1/ MONIN Olivier, LAVIGNE Robert, NIGAUD Laurent (Bourgogne) : 66,162 %
2/ MISSILLIER Philippe, REVIRON Bruno, DORNIER Sébastien (Savoie Mont Blanc) : 64,342 %
3/ CARMAGNAT Michaël, RABINOVITCH Joël, MAUREL Gilles (Franche-Comté / Lorraine / Midi-Pyrénées) : 61,462 %
4/ DUCOM Cédric, CONSTANTIN Luc, GORPHE Chantal (Aquitaine) : 60,329 %

Triplettes du 12/05/2018 à Evian-les-Bains (44 triplettes)
1/ CHARRAS Jean-Marc, PAWLISZ Michel, TRIVERO Florent (Vaucluse / Lyonnais) : 69,850 %
2/ ENGEL Pascal, SYDA Gilles, BOIDIN Jean-Régis (Alsace / Nord Pas de Calais) : 62,186 %
3/ MAUREL Gilles, NOLY Sandrine, ZIMBER Olivier (Midi-Pyrénées / Alsace) : 65,037 %
4/ LAB Romaric, BELLANGER Gérard, LEFEBVRE Cédric (Franche-Comté / Savoie / Lyonnais) : 61,637 %

Quadrettes du 12/05/2018 à Evian-les-Bains (26 quadrettes)
1/ MONTCHANIN Sandra, REGNAULT Thierry, MEDINA Manuel, DUPUY Franck (panaché) : 72,907
2/ DJIAN Jean-David, BOUSBA Kamel, JAKOB Richard, PILOTELLE Barbara (Ile de France) : 57,806
3/ DEGIORGI Stéphane, ROESDENS Steve, ZIMBER Olivier, PAWLISZ Michel (panaché) : 56,120
4/ GUILLET Jérémy, DUFRESNOY Patrick, BERTHONECHE Laurent, BARTHOMEUF Lilian (panaché) : 48,957

Donnes Libres du 12/05/2018 après-midi à Evian-les-Bains (252 joueurs)
1/ PRAT Yannick (Midi-Pyrénées) : 2921
2/ EMERY Gérard (Var Côte d'Azur) : 2457
3/ BIDARD David (Drôme Ardèche) : 2448
4/ NEAV Jean-Pierre (Lyonnais) : 2014

Grand Libre du 12/05/2018 soir à Evian-les-Bains (464 joueurs)
1/ DUMONT Frédéric (Ile de France) : 1892
2/ ROUGE Jean-Claude (Nièvre Yonne) : 1818
3/ TELLIER Jérôme (Nord Pas de Calais) : 1784
4/ BISIAUX Joannick (Picardie) : 1751

Libre des élus du 29/03/2018 soir à Pontarlier (356 joueurs)
1/ CANTIN Claude (Loire Océan) : 2575
2/ COURVOISIER Frédéric (Franche-Comté) : 2470
3/ DELCAILLAU Philippe (Midi-Pyrénées) : 1783
4/ DURAND Jean-Luc (Ile de France) : 1645

Donnes Libres du 30/03/2018 après-midi à Pontarlier (256 joueurs)
1/ ROEDSENS Steve (Picardie) : 2338
2/ VIEILLEPEAU Mickaël (Sarthe Mayenne) : 1704
3/ EMONET Michel (Centre) : 1696
4/ CHAUDANSON Jean-Louis (Languedoc R.) : 1656

Libre des commerçants du 30/03/2018 soir à Pontarlier (704 joueurs)
1/ DEPESSEVILLE Christian (Loire Forez) : 2444
2/ PRUVOST Catherine (Nord Pas de Calais) : 2251
3/ POILLIOT Catherine (Allier) : 2091
4/ CHARTIER Lucien (Seine et Marne) : 2077

Grand Prix de la Ville du 31/03/2018 soir à Pontarlier (1084 joueurs)
1/ ALARY Francis (Midi-Pyrénées) : 2569
2/ ROUSSEAU Jean-Jacques (Normandie) : 2272
3/ BROCARD Gilles (Champagne Ardenne) : 2244
4/ PONCET Jean-Claude (Allier) : 2142

Donnes Libres du 01/04/2018 après-midi à Pontarlier (644 joueurs)
1/ ROUSSEAUX Jean-Marie (Bourgogne) : 2636
2/ MEYNET Lucien (Savoie Mont Blanc) : 2218
3/ EVENOU Kevin (Picardie) : 2136
4/ NAVEL Alain (Loire Océan) : 1851

Donnes Libres du 01/04/2018 soir à Pontarlier (680 joueurs)
1/ COURET Xavier (Loire Océan) : 2444
2/ GROSJEAN Alexandre (Franche-Comté) : 2277
3/ ROUSSEAU Lucien (Centre) : 2233
4/ PETRUCCO Eno (Ile de France) : 2096

Donnes Libres du 09/05/2018 après-midi à Evian-les-Bains (128 joueurs)
1/ GUIGNARD Adrien (Aquitaine) : 2497
2/ DREZET Joël (Franche-Comté) : 2184
3/ PANFILI Olivier (Champagne Ardenne) : 1954
4/ HERRAIZ Jean-Philippe (Var Côte d'Azur) : 1661

Donnes Libres du 09/05/2018 soir à Evian-les-Bains (184 joueurs)
1/ WARCHOL Isabelle (Nord Pas de Calais) : 2047
2/ ROSSI Guy (Allier) : 1900
3/ DELEFORGE David (Loire Forez) : 1880
4/ MERLE Pierrette (Seine et Marne): 1215

Duplicaté Individuel du 10/05/2018 à Evian-les-Bains (220 joueurs)
1/ DUCOM Cédric (Aquitaine) : 73,506 %
2/ ALBOU Grégory (Ile de France) : 66,021 %
3/ BIDEL Frédéric (Corse) : 64,958 %
4/ D'HERBOMEZ Jean-François (Nord) : 61,567 %

Donnes Libres du 10/05/2018 soir à Evian-les-Bains (292 joueurs)
1/ CASADO Patrick (Loire Océan) : 1982
2/ LANGINY Claude (Aquitaine) :1959
3/ ROSSI Guy (Allier) : 1938
4/ PHILIPPE Hervé (Loire Océan) : 1877

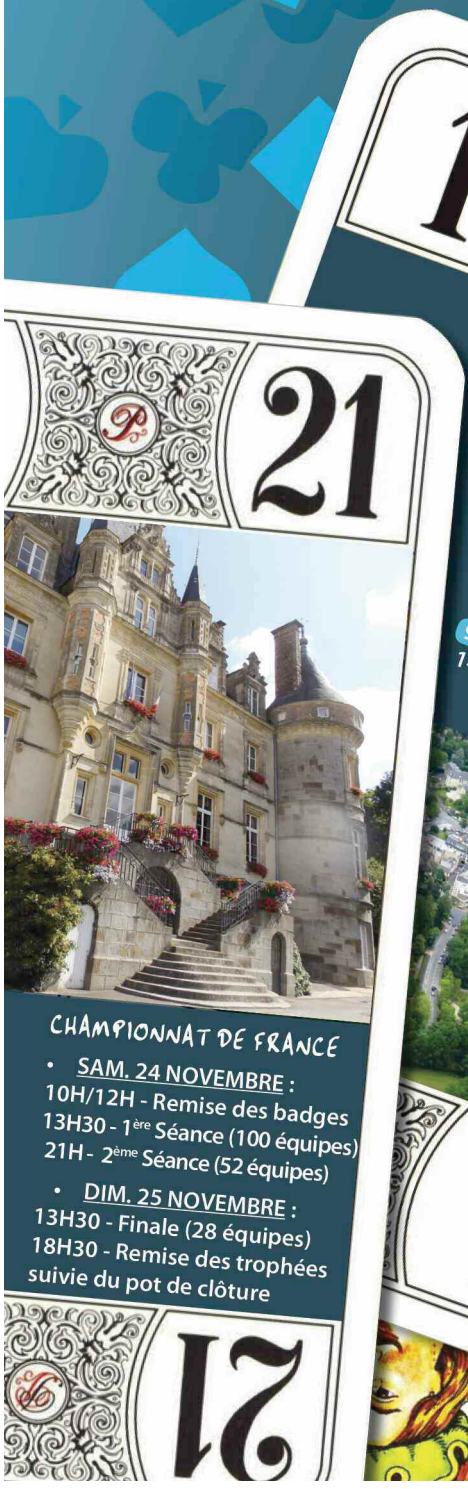
Donnes Libres du 11/05/2018 soir à Evian-les-Bains (284 joueurs)
1/ DURAND Christophe (Normandie) : 2618
2/ GUILLOT Christophe : 2121
3/ CENATIEMPO Pierre (Var Côte d'Azur) : 1726
4/ PHILIPPE Hervé (Loire Océan) : 1612

Donnes Libres du 13/05/2018 à Evian-les-Bains (188 joueurs)
1/ VIEILLEPEAU Mickaël (Sarthe Mayenne) : 1745
2/ THIEBAULT Denise (Normandie) : 1717
3/ SCHLOGEL Maurice (Charentes) : 1671
4/ BRIANCON Alain (Savoie Mont Blanc) : 1661

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TAROT

BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE

du 23 au 25 nov. 2018





Interclubs en donnes libres par équipes de 4 joueurs

- **Libre et triplette :**
  15 € par joueur
  + 3 € (non licencié)
- **Grand libre :**
  20 € par joueur
  + 4 € (non licencié)

Salle polyvalente
Allée Aloïs Monnet

Grand Domaine Bagnoles de l'Orne

Fédération Française de TAROT

Comité de Normandie de Tarot
www.normandie-tarot.org

Contact : Alain 06 38 02 28 72





association de propriétaires loueurs de meublés

Avec nous, louez votre location en toute tranquillité à Bagnoles de L'Orne !





Nos engagements :

- une charte de qualité qui engage nos propriétaires pour vous offrir le meilleur accueil possible
- un contrat de location qui vous protège ainsi que votre propriétaire
- une assurance annulation & interruption de séjour en cas de besoin
- un grand choix de location allant du studio à la maison classés de 1 à 4 étoiles

Pour vous y retrouver & faire votre choix, un seul site internet :

www.meublesbagnoles.com

Association de propriétaires loueurs de meublés
61140 Bagnoles de L'Orne Normandie
Tél. : 02.33.30.80.61
Pour un Studio de deux personnes=35 €
Pour un T1 deux à trois personnes=45 €
Pour un T2 pour quatre personne = 55€
Pour Un T4 nous contacter

Partenaire Grand Domaine Bagnoles de l'Orne

Les Championnats de France Triplettes



Les Champions de France D1 : Jocelyn VAUCHAMP, Claude et Jérôme VITTOZ

CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTES D1

1/ VITTOZ Jérôme, VITTOZ Claude, VAUCHAMP Jocelyn (Savoie Mont Blanc) : 199,313 %
2/ BOUSBA Kamel, DJIAN Jean-David, IFRAH Mustapha (Ile de France) : 196,467 %
3/ ACHAB Philippe, DALPHIN Eric, MATTERA Fabrice (Var Côte d'Azur): 196,054 %
4/ ENGEL Pascal, MARCHAND David, SYDA Gilles (Alsace): 191,247 %
5/ MOLON-LOZZA Thomas, RABINOVITCH Joël, THIEBAUT Dominique (Lorraine) : 190,271 %
6/ CARMAGNAT Michaël, DONZEAU Philippe, PEREZ Adrien (Franche-Comté): 189,657 %
7/ GAUZERE Grégory, LACOU Hélène, LARNEY Martine (Aquitaine) : 188,446 %
8/ DUTHEIL Jean-Yves, GUEGAN Erwan, ROBERT Hervé (Normandie) : 187,550 %
9/ BURCK Jean-Philippe, DE FREITAS Fernand, AYECHE Azedine (Val d'Adour) : 185,640 %
10/ ROEDSENS Steve, LAVAL Nicolas, PORTKA Olivier (Picardie) : 181,926 %
11/ MALERGUE Cyril, TRIVERO Florent, TRIVERO Nathalie (Lyonnais) : 178,795 %
12/ QUILLARD Fabrice, VILLIERS Paul, BAJARD Eric (Bourgogne) : 178,113 %
13/ PORRET Nicolas, PORCEDDU Aurore, CARON Aimé (Ain) : 177,260 %
14/ DEROUIN Gérald, HAINCOURT Jean-François, VIEILLEPEAU Mickaël (Sarthe Mayenne) : 175,799 %
15/ GUAY Jean-Noël, GUAY Maureen, GROLLIER Flavien (Charentes) : 174,598 %
16/ FABRE Catherine, HERAUD Jean-Luc, MAZOUYER Denis (Drôme Ardèche): 163,085 %

CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTES D2

1/ GAUTRAND Jean-Luc, JALABERT Viviane, PRAT Gilles (Midi-Pyrénées) : 216,946 %
2/ BAGNARD Philippe, FLACELIERE Gilbert, POULLEAU Christian (Bourgogne) : 196,483 %
3/ BERBERAT Jean-Pierre, MUGNIER Fabrice, SIMON Stéphane (Ain) : 189,155 %
4/ BALI Jean-Raymond, COMMERES Jean-Luc, LATERRADE Hervé (Val d'Adour) : 188,766 %
5/ AUBERT Marc, LANGIN François, PONTECAILLE Denis (Alsace) : 188,089 %
6/ BARBIER David, MENIGAULT Martial, ROYER Patrick (Champagne Ardenne): 184,060 %
7/ COLLIGNON Gilbert, SCHAUMANN Didier, SPERINI Jean-Louis (Lorraine) : 183,543 %
8/ BODIN Pascal, GROUX Maxime, HORNOY Guillaume (Picardie): 182,804 %
9/ COLZETTI David, PERRIER Pascale, PERRIER Philippe (Ile de France) : 181,935 %
10/ HUBLET Sylvain, PAQUET Sylvain, VALO Didier (Ile de France) : 181,561 %
11/ BEDJAI Rémy, BRETON David, STEPLER Francis (Franche-Comté): 180,887 %
12/ BUTEL Romain, LOUVRIER Philippe, PALUCH Séverine (Ile de France) : 180,020 %
13/ CARMAGNAT Sandra, CHARYK Vincent, CLERC Bernard (Franche-Comté) : 178,579 %
14/ CONEGERO Emmanuel, DERUELLE François, GREMY Yannick (Centre) : 173,255 %
15/ LAROCHE François, LETESSE Jacques, RAHYR Jean (Ile de France) : 171,749 %
16/ COURDAVAULT Jean-Pierre, DENIS Michelle, SAINLOT Jean-Louis (Normandie) : 167,671 %



Les Champions de France D2 : Gilles PRAT, Viviane JALABERT et Jean-Luc GAUTRAND



Les Champions de France D3 : Jean-Marc BRUANT, Christophe ORTIGER et Patrick ZEJGMAN

CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTES D3

1/ ORTIGER Christophe, BRUANT Jean-Marc, ZEJGMAN Patrick (Seine et Marne) : 215,686 %
2/ MARTINS Joaquim, MORILLAS Philippe, VIGNON Jean-Luc (Bourgogne) : 198,464 %
3/ AUBERT Michel, BOULLARD Alain, GARCIA Daniel (Vaucluse) : 192,269 %
4/ CAMPEAUX Sébastien, LIMIDO Pierre, SORDILLON Nicolas (Ain) : 190,881 %
5/ PIZETTI Laurent, IMHOFF Laurent, BOUISSET Jérôme (Lorraine) : 190,293 %
6/ DANDREY Vincent, DOYEN Céline, ANDRIEU Olivier (Midi-Pyrénées) : 187,414 %
7/ COULON Frédéric, PERELLI Yannick, COURTOIS Freddy (Bourgogne) : 182,557 %
8/ ATTIAS Joëlle, GINOCCHI Sophie, MARLAND Sylvie (Ile de France) : 181,485 %
9/ BROUARD Robert, ANDRE Bernard, DELOMENI Marco (Var Côte d'Azur) : 180,150 %
10/ DUMOTIER Jean-Marc, IBANEZ Gilles, SAIDI Rachid (Val d'Adour) : 178,721 %
11/ CILICI Thierry, TOURAY Franck, DEVRAINE Patrice (Midi-Pyrénées) : 175,317 %
12/ DUFFET Philippe, FERRIER Martine, GREGORIS Stéphane (Vaucluse) : 167,831 %
13/ MICHALOUX Thierry, GILLET Thierry, DURGET Julien (Franche-Comté) : 167,565 %
14/ FACHE Jean-Jacques, ROEKENS Raymond, BOITEL Dinah (Picardie) : 167,214 %
15/ BLARD Joan, JARD Philippe, REBECA Vincent (La Réunion) : 166,904 %
16/ ALIA Jean-Paul, BOCAHUT Alex, GODARD Jean-Dominique (Champagne Ardenne) : 164,388 %

Le Tournoi des Maîtres



Patrick LLESTA, meilleur défenseur du tournoi, entouré des meilleurs attaquants Florent TRIVERO et Jean-Régis BOIDIN



Nicolas LAVAL (2ème), Florent TRIVERO (Vainqueur) et Lionel DUCARD (3ème)

1/ TRIVERO Florent (Lyonnais): 60,833 %
2/ LAVAL Nicolas (Picardie): 60,000 %
3/ DUCARD Lionel (Bourgogne) : 58,333 %
4/ VITTOZ Jérôme (Savoie Mont Blanc) : 56,667 %
5/ TRIVERO Nathalie (Lyonnais) : 55,833 %
6/ LLESTA Patrick (Aquitaine) : 54,167 %
7/ BOUSBA Kamel (Ile de France) : 53,333 %
8/ PILOTELLE Barbara (Ile de France) : 51,667 %
9/ CLAR Patrick (Bourgogne) : 50,833 %
10/ BOIDIN Jean-Régis (Nord Pas de Calais) : 50,000 %
11/ MARTINEZ Jean-Philippe (Centre) : 45,000 %
12/ PEREZ Adrien (Franche-Comté) : 43,333 %
13/ LOISEAUX Jean-Noël (Ile de France) : 42,500 %
14/ CARMAGNAT Michaël (Franche-Comté) : 40,833 %
15/ PORTKA Olivier (Picardie) : 40,833 %
16/ JAKOB Richard (Ile de France) : 35,833 %

Les Open Nationaux

Triplettes du 18/05/2018 à Vichy (72 triplettes)

1/ CHARRAS Jean-Marc, HAOUI Rachid, BOIDIN Jean-Régis (Vaucluse / Nord Pas de Calais) : 71,395 %
2/ TERRIER Christophe,TERRIER Hugo, PAWLISZ Michel (Picardie / Vaucluse) : 63,103 %
3/ ZIMBER Olivier, FARHAT Malik, DAUER Eric (Alsace) : 68,599 %
4/ VITTOZ Jérome, VITTOZ Claude, MAUGAIN Joël (Savoie Mont Blanc / Loire Forez) : 60,311 %

Libre duo du 19/05/2018 à Vichy (148 duos)

1/ COCHET Danièle et RIBAILLER Jean-Claude (Lyonnais) : 2847
2/ DONGUY Romuald (Ain) et NEAV Jean-Pierre (Lyonnais) : 2345
3/ BOURHALFA Laïd et MAUGAIN Joël (Loire Forez) : 2291
4/ MAZELLA DI BOSCO Danièle (Lyonnais) et VARVARANDE Sophie (Ain) : 2220

Quadrettes du 19/05/2018 à Vichy (33 quadrettes)

1/ TERRIER Hugo, ENGEL Pascal, SYDA Gilles, MARCHAND David (Picardie / Alsace): 67,336
2/ MARTY Stéphane, MITTERRAND Daniel, RITTIE Jean-Pierre, SAUNOIS Jean-Claude (panaché) : 47,410
3/ GRELIER Patrice, GRELIER Mathieu, BAUMGARTEN Patrick, DUPUY Franck (Poitou Anjou / M-Pyrénées) : 47,218
4/ ANDONOVA Katerina, BURCK Jean-Philippe, DE FREITAS Fernand, AYECHE Azedine (panaché) : 47,170

Grand Libre du 19/05/2018 à Vichy (556 joueurs)

1/ CHOFFEL Dominique (Savoie Mont Blanc) : 2220
2/ BOURHALFA Laïd (Loire Forez) : 2110
3/ LECORVAISIER Thierry (Centre) : 1916
4/ ALIA Jean-Paul (Champagne Ardenne) : 1893

Donnes libres du 20/05/2018 a-midi à Vichy (364 joueurs)

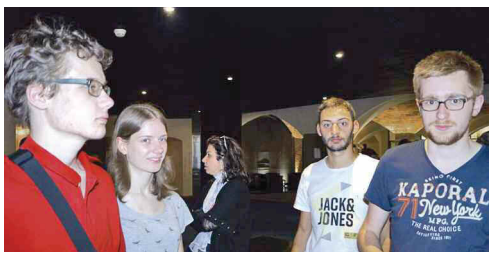
1/ LEGAL Jean-Louis (Bretagne) : 2281
2/ CHAPIN Jean-Marc (Sarthe Mayenne) : 1992
3/ DELANDRE Pierre (Charentes) : 1913
4/ CHAYRIGUES Jean-Marc (Languedoc R.) : 1671

Triplettes du 20/05/2018 à Vichy (66 triplettes)

1/ PIERI Sabrina, PAWLISZ Michel, DEBIESSE Valérie (Corse / Vaucluse / Loire Forez) : 70,713 %
2/ DUPUY Franck, DURAND Richard, GRELIER Mathieu (Midi-Pyrénées / Limousin / Poitou Anjou) : 60,325 %
3/ AIN Richard, PIQUEMAL Frédéric, MARC Georges (Midi-Pyrénées) : 64,387 %
4/ VITTOZ Sébastien, MEYNET Géraldine, MEYNET Timothée (Savoie Mont Blanc) : 59,884 %

Quadrettes du 20/05/2018 à Vichy (52 quadrettes)

1/ LOISEAUX Jean-Noël, JAKOB Richard, SEGUINAUD Thierry, DJIAN Jean-David (panaché) : 74,137
2/ DEHON Sylvie, DEHON Philippe, BONNEMAISON Alain, GORPHE Chantal (Midi-Pyrénées / Aquitaine) : 68,706
3/ WEILL Marc, GROSJEAN Alexandre, VOISINET Christophe, NOVELLO Jacky (F-Comté / Centre) : 66,125
4/ PIQUEMAL Frédéric, ALCOUFFE Patrick, CASADO Manuel, HERNANDEZ Christian (Midi-Pyrénées) : 53,694





Donnes libres du 18/05/2018 a-midi à Vichy (152 joueurs)

1/ ROCH Dominique (Bourgogne) : 1611
2/ DJIANE Jean-Louis (Ile de France) : 1605
3/ DANGU Bruno (Centre) : 1550
4/ COPEDE Gérard (Val d'Adour) : 1503

Donnes Libres du 18/05/2018 soir à Vichy (212 joueurs)

1/ VERNEY Pierre (Centre) : 1576
2/ PLETINCKX Didier (Loire Forez) : 1468
3/ LEGRAND Noël (Franche-Comté) : 1460
4/ DUPUY Kévin (Picardie) : 1391

Duplicaté Individuel du 19/05/2018 à Vichy (84 joueurs)

1/ PERROUX Christian (Bourgogne) : 64,492 %
2/ DESSAIGNE Didier (Centre) : 63,074 %
3/ CHUDZY Cyril (Lorraine) : 62,623 %
4/ PROUHEZE Sylvie (Var Côte d'Azur) : 62,263 %



Donnes libres du 20/05/2018 soir à Vichy (360 joueurs)

1/ GARDON René (Languedoc Roussillon) : 2157
2/ GRANGE Jean-Marc (Ain) : 2072
3/ PORRET François (Savoie Mont Blanc) : 1798
4/ ROYER Patrick (Champagne Ardenne) : 1759

Donnes Libres du 21/05/2018 à Vichy (256 joueurs)

1/ LOPEZ Richard (Vaucluse) : 2005
2/ GUILLET Jérémy (Nièvre Yonne) : 1833
3/ MERGER Patrice (Ain) : 1765
4/ SERGENT Michel (Ile de France) : 1688

Le Grand National de Triathlon

1/ VITTOZ Jérôme (Savoie Mont Blanc), MARTINEZ Jean-Philippe (Centre), SPIRITO Thibaut (Ain), COURTNEY Kevin (Lorraine) : 416,019 PT
2/ MERCIER Sébastien (Normandie), VINCENT Etienne (Normandie), DEBRIS Sébastien (Normandie), DURAND Christophe (Normandie) : 406,779 PT
3/ PLANAS Michel (Midi-Pyrénées), RABINOVITCH Joël (Lorraine), MOLON-LOZZA Thomas (Lorraine), GROSJEAN Alexandre (Franche-Comté) : 402,507 PT

4/ RITTIE Joey (Languedoc Roussillon), RITTIE Jean-Pierre (Centre), CASADO Patrick (Loire Océan), SAUNOIS Jean-Claude (Franche-Comté) : 399,434 PT
5/ RAFFOUX Noël (Poitou Anjou), BAUMGARTEN Patrick (Midi-Pyrénées), DUPUY Franck (Midi-Pyrénées), MAUREL Gilles (Midi-Pyrénées) : 399,308 PT
6/ CLAR Patrick (Bourgogne), BOULEY Jean-Pierre (Vaucluse), JAILLOUX Pascal (Bourgogne), VINCENT Claude (Bourgogne) : 392,201 PT
7/ DARLEY Christian (Midi-Pyrénées), CAPELLE Patrick (Midi-Pyrénées), BERTIN Denis (Bretagne), ANDRIEU Olivier (Midi-Pyrénées) : 381,676 PT
8/ THIEBAUT Dominique (Lorraine), CLEMENT Jean-Luc (Lorraine), HETZ Grégory (Lorraine), BOUISSET Jérôme (Lorraine) : 373,892 PT
9/ VILLIERS François (Bourgogne), VILLIERS Paul (Bourgogne), PORCEDDU Guillaume (Franche-Comté), QUILLARD Fabrice (Bourgogne) : 364,953 PT
10/ SILBERSTEIN Michel (Ile de France), ALBOU Grégory (Ile de France), POSTEL Chimène (Ile de France), SVETOJEVIC Cyrille (Ile de France) : 362,169 PT



Vainqueurs du Triathlon :
Jean-Philippe MARTINEZ, Kevin COURTNEY, Jérôme VITTOZ et Thibaut SPIRITO



Deuxièmes du Triathlon :
Christophe DURAND, Sébastien DEBRIS, Etienne VINCENT et Sébastien MERCIER



Troisièmes du Triathlon :
Joël RABINOVITCH, Michel PLANAS, Thomas MOLON-LOZZA et Alexandre GROSJEAN

azureva
Vacances en terre de partage

STAGE DE TAROT «JEUNES» 2019

La Fédération Française de Tarot organise son stage d'initiation et de perfectionnement « Jeunes »

Du 14 au 21 juillet 2019 au Village Vacances*** Ile d'Oléron



Exemple de chambre
Exemple de logement
Espace bar

CRÉDIT PHOTOS : © Y. CHEVOJON

AZUREVA
votre partenaire
TAROT

Arrivée au Village Vacances
de Grand Village Plage
le dimanche 14/07 à partir de 16 h.
Départ le dimanche 21/07/2019
après déjeuner.

LE STAGE COMPREND
- Hébergement en pension complète.
- Chambres jusqu'à 7 personnes.
- Draps et linge de toilette.

DÉROULEMENT DU STAGE
- Matin : petit-déjeuner.
- Cours par niveau.
- Déjeuner.
- Après-midi : 1ère partie du tournoi et temps libre.
- Dîner suivi, en soirée, de la 2ème partie du tournoi.
- Journée excursion le jeudi.
- Soirées dansantes jeudi et samedi.

A SAVOIR :
- Toutes les formes de Tarot seront abordées.
- Challenge avec lots.
- Licence FFT obligatoire.
- Dérogation possible pour les jeunes majeurs.

Renseignements et inscriptions auprès de la FFT avant le 07 juin 2019

03 85 93 66 15 | adrien.tarot@free.fr | www.azureva-vacances.com

Grand National de Triathlon 2018

Nouveau décor pour une récidive !



Vue sur le tournoi en donnes libres dans la salle de Pratgraussals qui a fait peau neuve !

Dans la nouvelle salle de Pratgraussals d'Albi, pas encore inaugurée et en panne de climatisation, 59 équipes vont se livrer bataille pour remporter la 14ème édition du Triathlon National arbitrée par Valérie et Michaël DEBIESSE. La nouvelle redistribution de PP sur les 3 épreuves et sur le classement final est mise en place.

Première épreuve : le duplicaté individuel

L'organisation est la suivante : 2 tournois de 13 tables (qui s'occupent de la duplication des jeux) et 3 tournois de 11. Les trois 1ers du classement alterné scorent à plus de 66% et c'est le poitevin Noël RAFFOUX qui s'adjuge la séance avec un joli 66,7%. Laurent BERTHONECHE le suit de très très près puisqu'il n'est qu'à 0,011%. Le revenant Michel PLANAS complète le podium à 66,2%. Il est à noter que les joueurs des lignes Est et Ouest ont fait fort puisque les 6èmes de ces deux lignes sont encore à plus de 60,5%. Grâce à la performance individuelle de Noël RAFFOUX et la prestation plus ou moins réussie de ses partenaires Gilles MAUREL, Patrick BAUMGARTEN et Franck DUPUY, l'équipe s'offre la victoire par équipes sur ce duplicaté et les 8 PP qui vont avec. Franck DUPUY, qui a signé un joli 44%, est ravi ! Au général, ils sont néanmoins devancés par la formation d'Yves et Gisèle LELIEVRE, Philippe PETIT et Jean-Claude TROMEUR. Les lapins bourguignons, ou presque, Patrick CLAR, Jean-Pierre BOULEY, Pascal JAILLOUX et Claude VINCENT complètent ce podium provisoire.

Deuxième épreuve : la quadrette

La squadra RAFFOUX tient la forme et réalise un joli tournoi, mais doit se contenter de la 2nde place malgré un joli +82. Cela lui permet néanmoins de s'installer en tête du classement provisoire avec un joli pécule d'avance de 30 Points Triathlon (ce qui représente environ 1500 points en libre) sur la 2nde équipe qui n'est autre que la tenante du titre. Jean-Philippe MARTINEZ, Thibaut SPIRITO, Kevin COURTNEY et Jérôme VITTOZ, grâce à leur victoire en quadrettes à +85, annoncent qu'il va falloir de nouveau compter sur eux. Les lapins sont toujours 3èmes. Beaucoup d'équipes ont réalisé entre 30 et 40 PM, ce qui permet à pas mal d'entre elles de remonter au général et espérer un accessit ou mieux si jamais la chance apporte du jeu le samedi en libre.

Dernière épreuve : le libre

Pour Noël RAFFOUX et ses équipiers, la chance n'est pas au rendez-vous. Cette épreuve va leur être fatale puisqu'ils vont finir à -1300 et elle va les priver de la victoire finale et même d'un podium qui leur semblait promis. Ce podium (la 3ème place), ce sont Michel PLANAS, Thomas MOLON-LOZZA, Alexandre GROSJEAN et Joël RABINOVITCH, vainqueurs du jour avec +3200, qui vont le décrocher. Les lapins font un peu plus de 700 points, mais ça ne sera pas suffisant (6èmes). Patrick CASADO, Jean-Claude SAUNOIS, Jean-Pierre et Joey RITTIE effectuent 2400 points, mais ce beau résultat les fait échouer juste au pied du podium. Mieux classés au provisoire, les normands Sébastien MERCIER, Etienne VINCENT, Sébastien DEBRIS et Christophe DURAND ont récolté 1600 points et ce sont eux qui prennent la 2nde place du général. Et pour la première fois depuis la création de ce Triathlon, les tenants du titre vont conserver leur bien : le n°1 français Jean-Philippe MARTINEZ et ses jeunes équipiers Thibaut SPIRITO, Jérôme VITTOZ et Kevin COURTNEY scorent à +1245 en ce samedi après-midi pour s'offrir cet inédit doublé.



Gisèle LELIEVRE en tête après le 1er tour !



L'équipe RITTIE, SAUNOIS, CASADO finit 4ème.

Rendez-vous l'an prochain du 11 au 13 juillet pour la 15ème édition en Bretagne, à Bénodet, qui accueillera pour la première fois la manifestation.

azureva
Vacances en terre de partage

AZUREVA
votre partenaire
TAROT

Séjour «TAROT SKI» 2019

La Fédération Française de Tarot propose un séjour où vous pourrez pratiquer votre passion, le Tarot, et l'activité ski.

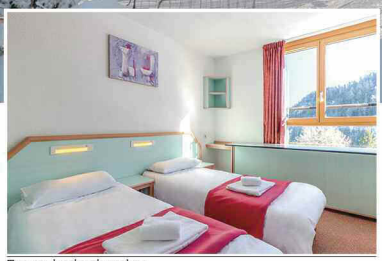
Du 17 au 24 mars 2019 en Maurienne

au Village Vacances★★★ Les Karellis

FAMILLE FESTIF SPORTIF NATURE SÉMINAIRES

1 600 à 2 550 m d'altitude









Exemple de chambre

Arrivée au Village Vacances le dimanche 17/03/2019 à partir de 16 h.
Départ le dimanche 24/03/2019 pour 10 h.

VOTRE HÉBERGEMENT EN PENSION COMPLÈTE
- Chambres twin ou triples.
- Salle d'eau avec douche.
- TV.

A VOTRE DISPOSITION SUR SITE
- Salle de restaurant dont une de style savoyard.
- Espace bar avec cheminée.
- Terrasse solarium.
- Salle de musculation
- Accès Wi-Fi.
- Accès direct au parking de la station jusqu'à la réception.
- Casiers à ski.
- En option : espace détente avec sauna, hammam et bain bouillonnant. Salle de massage.

DÉROULEMENT DU STAGE
- 1 tournoi tous les soirs (sauf lors de la soirée spectacle).
- La licence FFT est obligatoire.

COMPRIS DANS LE TARIF
- L'hébergement en pension complète (hors boissons).
- Inscriptions aux tournois incluses.

EN OPTION
- Possibilité de réserver vos forfaits remontées mécaniques et de louer votre matériel de ski au Village Vacances.

AZUREVA LES KARELLIS
73870 MONTRICHER ALBANNE

Renseignements et inscriptions auprès de **Patrick BAUMGARTEN**

06 19 71 30 49 | patrickbaumgarten@yahoo.fr | **www.azureva-vacances.com**

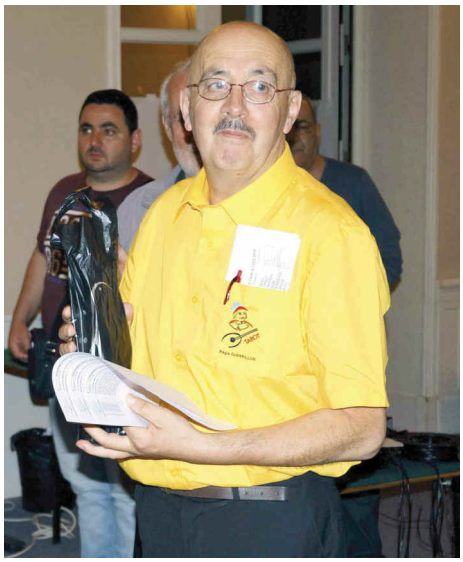
© StudioChevojon - photothèque Azureva

Tournoi des Maîtres 2018

Merci Régis et bravo Florent !



Debout : ***Richard JAKOB, Barbara PILOTELLE, Nicolas LAVAL, Olivier PORTKA, Florent TRIVERO, Patrick LLESTA, Jean-Philippe MARTINEZ, Jean-Régis BOIDIN, Lionel DUCARD.***
Assis : ***Jérôme VITTOZ, Jean-Noël LOISEAUX, Patrick CLAR, Nathalie TRIVERO, Adrien PEREZ, Kamel BOUSBA, Michaël CARMAGNAT.***



Ce prestigieux tournoi a été l'un des derniers grands évènements que Régis GUERPILLON voulait orchestrer. Un maître arbitre, un ami, un fort et sympathique joueur nous a quittés...

Ce tournoi a entre autres pour but de faire partager les manières d'attaquer et de défendre correctement. Il était (et est toujours) prévu de retranscrire les donnes les plus intéressantes pour suivre carte par carte l'évolution de la partie.

L'an passé, nous avons tenté un essai de jeu simultané sur toutes les tables. Le principe était agréable pour les spectateurs puisqu'ils pouvaient voir en même temps sur l'écran extérieur les participants jouer le même étui. Accessoirement, le mouvement H28 permettait de rencontrer 24 joueurs différents en 8 positions et en étant orienté deux fois dans chaque ligne. Au vu de la lenteur de jeu (parfois 15 minutes pour une donne), du temps de remise en place à chaque changement et du peu d'informations données par les participants, il a été décidé de revenir à un Howell classique à 16 joueurs en prenant ceux-ci dans l'ordre du Classement National et sous réserve qu'ils acceptent de participer. L'alsacien Eric DAUER a décliné l'invitation, faisant une heureuse, la lyonnaise Nathalie TRIVERO qui rejoignait Barbara PILOTELLE qui était toute seule.

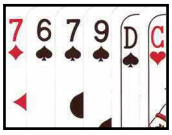
Le changement d'organisation ne résout pas tous les problèmes puisqu'il faut faire tourner les étuis et ajouter des scribes pour prendre les impressions aux tables sur les écarts, entames ou formes de défenses choisies. La retranscription pour le partage n'est pas résolue à l'heure actuelle.

Le tournoi 2018 s'est donc déroulé dans la bonne humeur sous la direction de Régis GUERPILLON qui avait été choisi pour la qualité de ses arbitrages. Il en avait d'ailleurs été très touché et honoré.

Parmi les donnes préparées, la donne n°13 n'a pas été la plus évidente à négocier, le 21 8ème avec le Roi de ♣ et un chien bien triste avec quatre ♠ qui rentrent dans le singleton. Heureusement, le Cavalier de ♥ renforçait légèrement le jeu !

Cette donne, avec entame devant, sera décortiquée bientôt par nos spécialistes, mais sachez que sur la feuille de marque se trouvent deux scores positifs et deux négatifs !







Spectateurs autorisés cette année !

La leçon à retenir de cet exemple, c'est qu'il faut toujours se battre sur toutes les donnes. Patrick LLESTA (Aquitaine) se retrouve bulle sur cet étui mais finira meilleur défenseur. Jean-Noël LOISEAUX (Ile de France) est un redoutable attaquant et maintes défenses tremblent en le voyant s'asseoir à leur table, mais il n'est pas infaillible. Les meilleurs attaquants, car il y en a deux, sont Jean-Régis BOIDIN (Nord Pas de Calais) et Florent TRIVERO (Lyonnais) à 73,3%. Ce dernier, qui a aussi bien défendu (56,7%), est proclamé vainqueur du tournoi avec 60,8% devant le picard Nicolas LAVAL à 60% qui peut être satisfait de son résultat pour sa première participation. Lionel DUCARD, qui l'a déjà joué de nombreuses fois, les rejoint sur le podium avec 58,3%. Jérôme VITTOZ (Savoie Mont Blanc), 2ème en 2017, échoue au pied du podium. Quant à Nathalie TRIVERO, qui a su gérer son stress, elle termine à une honorable 5ème place.

	Score	Joueur Est (fond)	Joueur Nord (milieu)	Joueur Ouest (devant)	Joueur Sud (preneur)	Ecart
Table 1	-76	PILOTELLE Barbara	MARTINEZ Jean-Philippe	TRIVERO Nathalie	CARMAGNAT Michaël	♦ V-10-7 / ♣ 8-5-4
Table 2	+50	CLAR Patrick	TRIVERO Florent	DUCARD Lionel	PEREZ Adrien	♠ D / ♥ D-C / ♦ V-10-7
Table 3	+56	LLESTA Patrick	PORTKA Olivier	LAVAL Nicolas	BOUSBA Kamel	♠ D / ♥ D / ♦ V-10-7 / ♣ 4
Table 4	-98	VITTOZ Jérôme	BOIDIN Jean-Régis	JAKOB Richard	LOISEAUX Jean-Noël	♦ V-10-7 / ♣ 8-5-4

Il y a dix ans ...

Les Championnats de France Quadrettes à Chalon-sur-Saône

Pour le 20ème anniversaire du Championnat de France Quadrettes, les joueurs sont venus en nombre. Cela s'explique surtout par la création de la 3ème Division (44 équipes).

En D1, le championnat est relevé, mais trois équipes vont se distinguer lors de cette édition. Les strasbourgeois d'Eric DAUER arrachent le 1er tour avec 70 PM devant les vauclusiens de Jean-Marc CHARRAS qui sont à seulement deux points derrière. De nombreuses équipes sont bien placées à 50 PM, dont celle de Michel PAWLISZ (Ile de France) qui réitère ce score en 2ème séance. Les parisiens prennent la tête du classement général intermédiaire car Jean-Marc CHARRAS (+20) et Eric DAUER (+11) ont été très moyens. Ce sont sans doute des joueurs de l'après-midi puisqu'en finale, ils ont réalisé tous deux 43 PM. C'est certain, les vauclusiens précèderont les alsaciens au général. Pour connaître les vainqueurs, il faut se pencher sur le résultat des franciliens qui ont eu une baisse de régime à +21. Au final, il fallait l'inventer, les quadrettes de Michel PAWLISZ et Jean-Marc CHARRAS occupent le 1er rang en étant à égalité avec 129 PM. Comme le veut le règlement, il faut regarder le résultat de leur confrontation directe pour déterminer les Champions. Le verdict tombe : les vauclusiens Jean-Marc CHARRAS, Rachid HAOUI, Bertrand LEONARD et leur équipière de choc Nathalie DESANTI sont proclamés Champions de France.



Comme on peut l'imaginer, Michel PAWLISZ, Kamel BOUSBA, Mustapha IFRAH et Jean-David DJIAN, bien qu'ils soient 2èmes, sont très déçus. Les alsaciens Eric DAUER, Pierre FREY, Malik FARHAT et Olivier ZIMBER complètent le podium à 7 PM derrière.

En D2, deux formations francs-comtoises s'illustrent : celle de Raymond GNECCHI à 92 et celle de Jérôme PEQUIGNOT à 73. Les savoyards de Jeannette DAMEY s'intercalent entre les deux avec 76 PM. D'autres belles prestations ont été réalisées lors de ce 1er tour : Patrick ALCOUFFE (Midi-Pyrénées) avec +72 et Hervé MARTIN (Ile de France) +60. En 2ème séance, c'est Jeannette DAMEY qui s'en sort le mieux avec 34 PM. Ce résultat lui permet de prendre la pole position devant le duo de l'est qui a faibli, mais qui n'est pas trop distancé grâce à 20 PM gagnés lors de ce tour. Patrick ALCOUFFE frôle le négatif alors qu'Hervé MARTIN y est légèrement. En finale, les scores sont impressionnants. Patrick ALCOUFFE frappe avec 90 PM. Jérôme PEQUIGNOT et Hervé MARTIN ont eux aussi bien gazé à +70. Les deux leaders finissent mal : Jeannette DAMEY obtient -17 et le trésorier pontissalien Raymond GNECCHI est dans les profondeurs du classement de séance à -82. Il se consolera grâce à la victoire de ses collègues de comité Jérôme PEQUIGNOT, Nicolas LAVAL, Sullivan GAILLARDET et Pierre-Michel GENOT qui ont été les plus réguliers.

Les midi-pyrénéens Patrick ALCOUFFE, Viviane JALABERT, Christophe LARRIEU et Franck GOUDAL, vainqueurs de la finale, finissent 2èmes. Les parisiens Hervé et Michel MARTIN, Brahim KAABECHE et Alain GINTZBURGER, bien qu'ils aient fait le yoyo, ont décroché la médaille de bronze.



En D3, le trio de tête est formé du languedocien Patrick GUILLAUMIN (78 PM), du bourguignon Alain GAUTHIER (72) et du champenois Frédéric BERRIOT (63). Tous trois effectuent encore un score honorable au 2ème tour, mais les lorrains de Roger MULLER veulent eux aussi entrer dans la course pour le titre, s'imposant sur cette manche avec 70 PM. Ces derniers avaient bien caché leur jeu, faisant coup double en gagnant la finale avec 55 PM. Cette dernière performance permet à Roger MULLER, Fabrice BERTRAND, Jean-Luc WINDEL et Marc LANFRANCHI de ramener en Lorraine le premier titre décerné en D3.



Les languedociens Patrick GUILLAUMIN, Christian MENOURET, Marc TOGNASINI et Armand DAVENEL, avec 35 points en finale, parviennent à chiper la 2ème place pour seulement 3 PM aux bourguignons Alain GAUTHIER, Georges GABEN, Daniel LABAUNE et Gérard EYRAUD. Les champenois de Frédéric BERRIOT terminent 5èmes.

Le Championnat de France Universités et Grandes Ecoles à Chalon-sur-Saône

La 2ème édition regroupe quatre universités : Rennes 1, Corte, Dijon et Saint-Etienne qui aura deux équipes pour la représenter. Ces deux formations sont d'ailleurs en tête après 24 donnes à +42 et +32. La squadra de Dijon, pourtant favorite, n'a que 14 points. Les étudiants rennais, tenants du titre, sont en mauvaise posture à -37, tout comme Sabrina PIERI et ses collègues corses à -62. En 2ème séance, les bourguignons François VILLIERS, Sabrina DEMARCQ, Sarah LAVENIR et Kevin PIOTET se sont réveillés (+52) pour triompher.



en 2008

Le Championnat de France Donnes Libres à Pontarlier

Les records de participation de 2007 ne seront pas battus, mais on se rappellera quand même de 2008, l'une des éditions les plus enneigées !

Bien qu'ils n'aient fait aucune réelle performance de séance, et par conséquent grâce à leur régularité, Gilbert AIDAN (Corse), Serge PORRE (Var Côte d'Azur), Ludovic REAUX (Lyonnais) et Olivier PORTKA (Nivernais Bourbonnais) sont les quatre derniers survivants des 324 qualifiés. Ils entrent en table finale pour les quatre dernières donnes cruciales.

Ludovic REAUX est le premier à se lancer : il demande une petite qu'il chute de 13. C'est l'inverse pour Olivier PORTKA qui gagne de 13, mais une garde. La 3ème donne est gardée par



Serge PORRE qui fait un festival en la gagnant de 30 points. Ludovic REAUX envoie le dernier coup pour tenter de remonter et prendre la 3ème place, mais c'est peine perdue, perdant sa garde de deux.

Après s'être rencontrés à la table 4 à la 1ère position de l'après-midi et s'être retrouvés tous les trois à la table finale, Olivier PORTKA, Gilbert AIDAN et Ludovic REAUX terminent respectivement 2ème, 3ème et 4ème. Le vainqueur est issu de la table 5. Il s'agit de Serge PORRE.

Les Championnats de France Individuels et Jeunes à Argelès-sur-Mer













Auteur de deux belles séances, la 1ère à 57%, la 2nde à 64%, le parisien Jean-David DJIAN mène à mi-parcours le championnat Open. Il précède deux midi-pyrénéens, Michel PLANAS, gagnant du 1er tour, et Gérard CASCALES. "JD" va mettre tout le monde d'accord en 3ème manche, effectuant encore 61,5%, ce qui lui permet de survoler la compétition avec 13% d'avance. Il n'y aura plus qu'à assurer en finale ! Gérard CASCALES se maintient, mais Michel PLANAS n'a pas tenu le choc (48%). Très régulier et bien classé, le parisien Richard JAKOB enlève la finale avec 65% et Gérard CASCALES réalise encore 58,3%. Le leader, Jean-David DJIAN, n'a pas craqué, totalisant encore 56%. Le titre lui revient indiscutablement. C'est un très beau podium puisqu'il est accompagné de Richard JAKOB (2nd) et Gérard CASCALES (3ème).

En 1ère Série, Patrick LOBERT est en tête à l'issue des deux tours, prêt à décrocher son premier titre national. Mais un lapin va mettre fin à son rêve. Lionel DUCARD (Bourgogne), grâce à une finale à 65,5%, obtient le titre qu'il lui manquait. Le toulousain, avec 54,5%, reste quand même sur le podium. Il devance le niortais Noël RAFFOUX, auteur d'une finale à 60,7%.

En 2ème Série, ça se bouscule au portillon : Maurice THOMASSIN, Fabien DROUAN, Christophe TAJAN, Jérôme GROSJEAN et Laurent DUPUY sont les mieux classés après deux séances et espèrent. Mais c'était sans compter sur le bourguignon David BRETON qui écrase la finale avec 67%, mettant à 8% derrière ses poursuivants. Cette performance le propulse Champion. Le breton Fabien DROUAN (56,8%) et le centrais Laurent DUPUY (58,3%) accèdent au podium dans cet ordre.

En Promotion, avant la finale, c'est l'azuréen Laurent LUNGERI qui domine, mais le dernier tour lui est fatal, les bourguignons ayant décidé de tout raffler en séries ! Jacques ROUSSEAUX s'empare du titre, devant Daniel LABAUNE, déjà récompensé en Quadrettes D3. Jean-Claude GRAVERON de Languedoc Roussillon, qui avait remporté la 2ème séance, est 3ème.

Chez les jeunes, "Gouyou", Gatien PIROVANO, a fait un carton. Ce jeune lorrain s'est classé 3ème en Triplettes Comités, mais surtout a gagné les deux championnats benjamins, individuel et libre. Un certain "Polo" a lui aussi fait fort ! Paul VILLIERS (Bourgogne) a en effet remporté le Libre Junior, devant "Pam", et a fait 3ème en duplicaté.

il y a dix ans ... en 2008

Les Championnats de France Triplettes à Vichy

En D1, les lapins bourguignons de Lionel DUCARD ont mis d'entrée la barre haute, à plus de 70%, laissant au loin les seine-et-marnais d'Arnauld LEONARD, leurs premiers poursuivants à 61%. En 2ème séance, les leaders s'écroulent (46,4%) et passent 6èmes au général. C'est la formation du Nord de Jean-Pierre DALLENNE, Jean-Régis BOIDIN et Patrick DUFRESNOY qui commande désormais après avoir gagné la séance (un tournoi de 11 tables en ligne et un tournoi howell 6 tables) à 67,4%. De nombreuses équipes sont à l'affût, comme celle du tout neuf Champion Open Jean-David DJIAN, celle du redoutable aquitain Patrick LLESTA ou encore celle d'Arnauld LEONARD qui a réalisé 56,6%. En finale, les parisiens s'imposent largement avec 66,4% devant les aquitains à 60,7%, les bourguignons à 58,3% et les seine-et-marnais constants à 56,4%. Les nordistes se sont effondrés à 46,2% et voient leur rêve de podium s'envoler. La victoire revient à Jean-David DJIAN, Mustapha IFRAH et Michel PAWLISZ qui gomment ainsi leur déception des quadrettes. Le n°1 français, Michel PAWLISZ, grâce à ses brillants résultats, conserve son statut. La 2ème place revient aux bordelais Patrick LLESTA, Hervé SAUBUSSE et Marc LANDY. Les seine-et-marnais Arnauld LEONARD, Jean CONDE et Sylvain BERNARD, 4èmes en 2007, accèdent cette fois au podium, devançant Lionel DUCARD, Yvan KETCHEDJI et Patrick CLARD de seulement 4 centièmes. L'équipe du Nord finit quant à elle 7ème.



Après deux très belles séances, les parisiens de Jérémie KOHEN survolent la compétition D2 avec plus de 130%. Les savoyards d'Alain PIERRE sont également très hauts. En bonne position, on retrouve aussi les nordistes de Joël DEVRIENDT, les charentais de Sandrine TEISSIER qui ont gagné au 1er tour et les franciliens de Philippe PERELLI. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui s'imposent en finale avec plus de 60% devant les nordistes. Alain PIERRE, Jean-Claude DEVERWERAERE et Gérard BELLANGER sont passés à côté (49,7%) contrairement aux meneurs qui, avec 55,2%, conservent leur rang. Jérémie KOHEN, Jean-Marc PEZON et Patrick MARTIN sont proclamés Champions de France D2. La 2nde place est attribuée à l'autre formation d'Ile de France, à savoir Philippe PERELLI, Sylvie PROUHEZE et Philippe PANNIER. C'est l'équipe mixte du Nord, composée de Joël DEVRIENDT et Claude LEFEBVRE (Picardie) et Sébastien BEAUCOURT (Nord Pas de Calais), qui monte sur la 3ème marche du podium.



C'est très serré en D3 après deux tours pour cinq équipes. Le parisien François LAROCHE mène devant le drômois Guy CARDONA, le franc-comtois Vincent VUILLEMENOT, le francilien Frédéric DUMONT et le centrais Michel RENAUD. En finale, les scores sont bas. Le tournoi s'est gagné à 58. Les premières triplettes prétendantes pointent à 52%. Les formations parisiennes sont les deux seules à s'en sortir, mais les leaders doivent s'incliner face à Frédéric DUMONT, Djemel BENALI et Pascal DRUESNE. François LAROCHE, Lionel PUIDEBAT et Fabien TACHE ne seront que 2èmes. Grâce à leurs 58% du jour, les bretons Bernard SEIGNEURET, Erwan GUERIN et Bruno FERCHAUD s'offrent la 3ème place D3.



Le Grand National de Triathlon à Albi

Cette manifestation estivale connaît encore une belle affluence des joueurs puisque 61 équipes ont fait le déplacement.

Les vainqueurs de l'édition précédente, Michel PAWLISZ, Stéphane DEGIORGI et Alexandre FENECH, épaulés cette fois d'Arnauld LEONARD, comptent bien remettre le couvert puisqu'ils remportent le duplicaté individuel.

Les quadrettes, disputées encore avec l'ancien barème, donnent un classement qui ne comporte pas de gros scores, ce qui arrange l'équipe mixte d'Alain COSTES et Stéphane MARTY (Ile de France) et des regrettés Joël LUCHINI (Franche-Comté) et Raymond COURTECUISSE (Nord Pas de Calais), victorieuse à 73 PM. Grâce à cette performance, entre autres, ils s'adjugent le Triathlon 2008.



Les résultats de cette édition montrent que des équipes "outsiders" sont capables de se hisser dans le haut du classement. A la 2ème place, on retrouve la famille PHILTON SELLIER, avec Michèle la maman et ses deux fils Alexandre et Donatien, épaulée pour l'occasion par Jacqueline GAVINI (Charentes). Ce quatuor a réussi à bien gérer les tournois et ses 41 PT d'avance.

Au 3ème rang s'est hissée une formation plus expérimentée : les francs-comtois Jean-Claude CURTIL, Pascal LIGIER, Alexandre GROSJEAN et Jean-Luc ROSINOL. Les gagnants de 2007, qui avaient bien débuté, ont fini dans les choux.

Alès du 25 au 28 mars 2019

10ème Championnat de France Senior de Tarot en donnes libres

au Parc des Expositions Zac de Méjannes les Alès Route d'Uzès – 30340 ALES

Alès Agglomération

Alès Cévennes L'ESPACE DU BIEN-VIVRE

Lundi 25 mars 2019 à 14h00
Qualificatif supplémentaire au Championnat de France - 50 places
En parallèle : Tournoi en donnes libres (5 x 5)

Lundi 25 mars 2019 à 20h45
Tournoi par équipes de 2 joueurs en donnes libres (5 x 5)

Mardi 26 mars 2019 de 10h00 à 12h00
Confirmation de présence et retrait des badges
Réservation des repas pour le banquet de clôture

Mardi 26 mars 2019 à 14h00
Première séance du Championnat de France 340 joueurs
En parallèle : Tournoi en donnes libres (5 x 5)

Mardi 26 mars 2019 à 20h45
Tournoi par équipes de 4 joueurs en donnes libres (5 x 5)

Mercredi 27 mars 2019 à 14h00
Deuxième séance du Championnat de France 340 joueurs
En parallèle : Tournoi en donnes libres (5 x 5)

Mercredi 27 mars 2019 à 20h45
Grand Prix de la Ville d'Alès en donnes libres (5 x 5)
Redistribution 75 % + 1er Prix : une croisière en Méditerranée pour 2 personnes

Jeudi 28 mars 2019 à 14h00
Dernière séance du Championnat de France 160 joueurs
Carré final - 24 joueurs
En parallèle : Tournoi en donnes libres (4 x 6)

Jeudi 28 mars 2019 à 20h30
Remise des prix et repas dansant de clôture

Le Tarot Club Alésien proposera aux accompagnants des visites les mardi 26 et mercredi 27 mars après-midi, départ à 14h00 du lieu de Championnat.

Inscriptions tournois d'accompagnement : 15 € licenciés FFT- 19 € non licenciés / Redistribution : 75 %
Les tournois d'accompagnement sont ouverts à tous les joueurs, séniors ou non.

Renseignements : Fédération Française de Tarot - ✆ 03.85.93.66.15
René GARDON - ✆ 04.66.20.92.21 ou 06.03.21.62.09 / Karine BOEYAERT - ✆ 06.32.43.05.13
✉ tarot-club-alesien@orange.fr / ✉ rene.gardon@orange.fr
Hébergement : Office de Tourisme d'Alès - ✆ 04.66.52.32.15
Site internet : www.ot-ales.fr - Twitter : #grandsudcool
Accueil camping car assuré avec électricité, eau, toilettes sur le lieu du Championnat.





Stage Jeunes 2018

“Je suis en feu, j’suis en feu, j’suis en feu” !













En feu devant la finale de la Coupe du Monde !
Avant de débuter le stage qu’ils attendent toutes et tous depuis des mois, les 73 inscrits avaient un autre évènement à ne pas rater : le match France-Croatie retransmis sur écran géant et sur téléviseurs dans différents endroits du centre Azurèva du Cap d’Agde. Les stagiaires, aux couleurs tricolores, ont mis le feu à chaque but français et ont explosé de joie sur le coup de sifflet final. Cette victoire a sans doute rayonné sur eux toute la semaine car ils ont eu un comportement exemplaire, et tant mieux car l’effectif record de 73 enfants inquiétait légèrement le staff d’encadrement ! Sandra et David GUILLOT, Valérie DEBIESSE, Nathalie ODIC, Muriel CARRIQUI, Gilles MAUREL et Adrien PEREZ remercient vivement les jeunes pour cette superbe semaine, ainsi que Joey RITTIE qui, lors de ses visites à sa mère, a donné un coup de main.

En feu pour apprendre !
Comme d’habitude, armées de patience, Valérie et Sandra ont géré les néophytes au nombre de 27. Elles avaient cette année, pendant la première heure, deux aides de camp, Raphaël CARMAGNAT et Guillaume BULOIS, dispensés par Adrien de son cours théorique. Ceci a permis à Guillaume de prendre ses marques pour l’an prochain, devenant prof et encadrant du stage.
Les prétendants étaient divisés en deux groupes. Gilles et David ont approfondi les enchères et les écarts avant d’aborder la défense (règles de base et principales annonces FFT).
Adrien ne récupérait cette année pour le haut niveau que des nouveaux élèves. Après un recadrage en attaque (enchère, écart et ligne de jeu) et en défense (règles de base, maniement des cartes), il a travaillé les techniques et en particulier la main forte. D’ailleurs, le prof était content de voir qu’à l’interro, quasiment tous ont réussi la donne avec une main forte annoncée par le refus d’uppercut.
Le traditionnel contrôle du samedi matin, comptant pour le challenge, a vu des bonnes notes aussi chez les débutants, plus raides chez les prétendants ! Les questionnaires de Gilles et David seraient-ils trop durs ?

Soulager le corps en feu !
L’excursion avait lieu le jeudi sur place. Le matin, la visite du petit aquarium du Cap d’Agde a beaucoup plu. L’après-midi, après un repas pris au centre, les jeunes ont pu s’éclater à Aqualand tout en se rafraîchissant dans les nombreuses activités. Les moins jeunes aussi se sont amusés : Adrien s’était intégré aux grands pour faire un maximum de toboggans, David résistait à plus de dix jeunes qui voulaient le couler. Les encadrants ont moins ri à l’annonce : “Un responsable Tarot est attendu à l’infirmerie”. Heureusement, rien de grave, juste un ongle et un orteil amochés ! Merci Thomas !

En feu pour danser !
Les jeudi et samedi soir ont eu lieu les traditionnelles boums que Ludovic COLONNELLO, DJ Ludo, anime volontiers. Il a mis le feu, entre autres, avec le tube de Soprano qui a inspiré cet article. A la fin du stage, Gilles MAUREL, qui fredonnait la chanson tellement elle passait, suppliait pour en écouter d’autres !
Pas de souci, les animateurs du centre ont répondu à ses attentes et on pouvait entendre pendant les tournois (salle proche du lieu d’animation) d’autres titres : “On va la pécho”, “Planète écolo”, etc.
Les jeunes, pendant les pauses, se dépêchaient entre deux parties d’aller danser avec les autres vacanciers. Le soir des quadrettes, il y avait donc deux manières de swinguer !

En feu pour gagner !
L’envie de réussir les concours se faisait sentir, malgré la chaleur et la musique qui déconcentrait. A l’issue des divers tournois, c’est la petite Eve OSMAN du Vaucluse, Championne de France à Evian, qui a gagné le challenge devant Raphaël CARMAGNAT qui l’avait remporté à Hossegor. L’azuréenne Charline ACHARD a terminé 3ème.



Stage Adultes 2018

Un stage sans épines à Ronce !

Le trésorier de la FFT et responsable du stage Patrick BAUMGARTEN l'a dit à la fin du séjour en remerciant les participants : "vous avez été l'un des groupes les plus calmes et il n'y a eu quasiment aucune plainte sur l'organisation ou sur le village vacances". Il faut dire qu'on y était bien dans ce centre, au milieu des palmiers. Quand on ne se reposait pas dans les chambres spacieuses, on pouvait profiter de la grande piscine extérieure ou de l'immense terrasse qui la surplombait. Certains s'y retrouvaient pour boire un coup. D'autres, qui n'en avaient pas assez des cours ou des tournois, se rencardaient pour continuer à taper le carton. Les inconditionnels pontissaliens étaient bien sûr de la partie !

Le programme, habituel, commençait par un tournoi libre le dimanche soir et le test suivait le lundi matin. Ce dernier permet d'orienter les stagiaires dans les cours adaptés à leur niveau. Les profs n'ont pas changé : David GUILLOT, Gérard ECHES, Patrick BAUMGARTEN et Adrien PEREZ. Cette année, Emmanuel STEFANAZZI faisait son retour dans l'encadrement et chanceux, il n'avait pas beaucoup de trajet pour se rendre à Ronce-les-Bains vu qu'il habite Saintes. Il s'occupait du cours le plus bas, celui des tout débutants. Ses élèves, qui n'étaient que trois, ont eu droit du coup à un cours particulier, ce qui leur a permis de plus vite progresser.

Bien entendu, il y avait un grand nombre de tournois le soir : le fameux individuel avec surcontrats, unique au stage, une triplette, une quadrette et des libres, en veux-tu, en voilà ! La soirée du vendredi, mise en place à la demande des précédents stagiaires pour danser et s'amuser avant de repartir, a été peu fréquentée. Un concours sera sans doute proposé à la place l'an prochain.

En ce qui concerne les cours, environ quinze heures sont dispensées. Le président de la FFT était très satisfait de voir l'évolution, par rapport aux stages passés, de la manière d'enseigner le Tarot. La théorie est inévitable, mais les donnes, une fois jouées par les élèves (avec écart imposé parfois), sont corrigées sur écran via le logiciel GDTarot, du créateur Yves LELIEVRE. Rappelons que ce logiciel de formation est disponible sur demande.

Il restait quand même un peu de temps libre pour aller découvrir la région, remplie de trésors, dont celui de Fort Boyard entre autres ! Beaucoup de joueurs se sont croisés au magnifique zoo de La Palmyre et ont pu ainsi oublier les chiens blancs !

La traditionnelle soirée remise des prix du samedi s'est encore bien déroulée, avec la diffusion des diaporamas des AG 2017 et 2018, des chants et des histoires drôles. Ah oui ! Désormais, les résultats :

<u>- Libre du dimanche soir :</u>
René DAUPHIN (Picardie)
<u>- Individuel avec surcontrats du lundi soir :</u>
Danielle BARDOUX-LAMOTTE (Seine et Marne)
<u>- Libre du lundi soir :</u>
Béatrice BARRAL (Vaucluse)
<u>- Libre duo du mardi soir :</u>
Blandine LAVIALLE (Seine et Marne) et Pascal LEROYER (Nièvre Yonne)
<u>- Triplettes du mercredi soir :</u>
Alexia RAMA (Corse), Corinne BECKERS (Vaucluse) et David GUILLOT (Loire Forez)
<u>- Libre du mercredi soir :</u>
Bernard POUILLAUDE (Picardie)
<u>- Quadrettes du jeudi soir :</u>
Corinne BECKERS, Martine FERRIER, François BARRAL et Jean-Marc CHARRAS (Vaucluse)
<u>- Libre du jeudi soir :</u>
Jean-Michel MAZEROLLES (Midi-Pyrénées)
<u>- Libre par quatre du samedi après-midi :</u>
Blandine LAVIALLE, Ronald REGY (Seine et Marne), Dominique POINSOT (Franche-Comté) et Gilles CROISSANT (Languedoc Roussillon)

















RÉVEILLON TAROT 2018-2019

Du samedi 29 décembre au mercredi 2 janvier



BLANÈS (Espagne)

Hôtels Blaucel et Blaumar

Organisé par :

Fédération Française de TAROT

Séjour en pension complète

460€ *tournois inclus*

400€ *accompagnant*

100€ *supplément chambre indiv.*

Samedi 29 décembre 2018 :
- Après-midi : arrivée.
- Soir : Tournoi en donnes libres (individuel).

Dimanche 30 décembre 2018 :
- Après-midi : Tournoi en donnes libres (duo).
- Soir : Tournoi en donnes libres (individuel).

Lundi 31 décembre 2018 :
- Après-midi : Tournoi en donnes libres (individuel).
- Soir : Réveillon à la française (repas servi à table, soirée dansante, ambiance assurée).

Mardi 1er janvier 2019 :
- Soir : Tournoi en donnes libres (individuel).

Mercredi 2 janvier 2019 :
- Matin : départ.

Redistribution : **100%**
Tournois ouverts à tous les licenciés.

BULLETIN D'INSCRIPTION (DEUX PERSONNES MAXIMUM)

NOM Prénom : _____ ☐ **Joueur** ☐ **Accompagnant** | | | | | | | | Numéro de licence FFT

NOM Prénom : _____ ☐ **Joueur** ☐ **Accompagnant** | | | | | | | | Numéro de licence FFT

Adresse : _____ **Chambre individuelle :** OUI NON

Mail : _____ **Téléphone :** _____

Totalité du paiement à envoyer (possible en plusieurs chèques à l'ordre de la Fédération Française de Tarot).

Renseignements : Emmanuel STEFANAZZI 06.86.96.65.91 / Daniel GUILLOUF 06.22.73.72.23

Bulletin d'inscription et règlement à envoyer à :
Emmanuel STEFANAZZI - 62 quai des Roches - 17100 SAINTES - Mail : manu.stefanazzi@free.fr

Les Consultants



Vous participez à la 1ère séance du Championnat de France en donnes libres à Pontarlier. Vous êtes Sud 1 et avez donc l'honneur de jouer à la table du tenant du titre. Il est le premier à passer sur la distribution du joueur Est. Ouest fait de même.

Quel contrat allez-vous demander ?

Quel sera votre écart et votre plan de jeu ? Vous répondrez à cette question même si vous avez effectué un surcontrat.

Si cette main vous avait été proposée en duplicaté individuel, votre écart aurait-il été différent ?

CHIEN 4♠ 7♠ 6♦ 3♣ 8♣ 9♣



Claude VITTOZ (Savoie Mont Blanc) - Première Série Nationale

Je fais une Garde Sans le Chien. Mon plan d'attaque sera de jouer deux fois atout, le 15 puis le 4. Si c'est la défense qui entame atout et les joue, je passerai par les ♣, le Roi suivi de la Dame.
Sur une garde, mon écart aurait été le suivant : ♠ C-9-7-4-2 / ♣ D. J'aurais bien sûr développé les ♣. En duplicaté individuel, j'aurais apporté une petite variante, en couchant le 6 de ♦ à la place de la Dame de ♣. Ma ligne d'attaque aurait été la même en démarrant du mariage 7ème pour protéger le Petit car la défense jouera certainement atout. Je poserai le Petit sur le 1er ♠ sauf si on me joue une fois ♥ avec Dame encaissée et deux fois ♦ et que le mariage ♣ passe. Le Petit au bout pourra alors être envisagé. C'est beau de rêver !



Romaric KERVEILLANT (Midi-Pyrénées) - Première Série Coeur

Avec ce jeu en main et étant 3ème de parole, je vais demander une Contre en jouant Petit perdu. Je compte 34 points (mes deux mariages, le 21, l'Excuse et le 18 ou le 15). Je dois jouer de façon à réaliser une pièce ♥ et prendre les sous-points ♦. Sur entame atout, je laisserai le fond prendre la main tout en protégeant ma fourchette 21-18. En cas d'ouverture ♥, je tenterai la Dame. En cas d'ouverture ♦ ou ♣, je prendrai la main pour développer les ♣. En cas de chute, il me reste 29 donnes pour remonter mon éventuel handicap !
Je fais le même écart en libre qu'en duplicaté avec coupe ♠ pour la pose du Petit et j'assèche le mariage ♦ gardant ainsi trois couleurs pleines pour ne pas être débordé et développer mes ♣.



Danielle PAQUOT (Ile de France) - Deuxième Série Pique

C'est tout de même un beau jeu pour entamer le tournoi ! J'envisage de faire une "Sans le Chien". Bien qu'il n'y ait pas de place pour pouvoir poser le Petit, et en admettant qu'il soit pris, il est encore possible de réaliser 41 points. Mon plan de jeu sera de pousser ♣, mariage bille en tête, dès que je prendrai la main.
Dans le cadre d'une garde, je décide de coucher les cinq ♠ et le Valet de ♥. Si la défense joue atout, ce qui est probable au vu du chien, il faut espérer que les ♣ soient bien répartis pour pouvoir essayer de s'en sortir et qu'un défenseur n'ait pas la coupe à ♠, tout comme moi ! J'aurais fait le même écart en duplicaté individuel.



Corinne BECKERS (Vaucluse) - Promotion

Le jeu proposé incite a priori par le décompte des points directement à une Garde Contre, mais le Petit me semble très vulnérable du fait du faible nombre d'atouts et de leur hauteur. Compte tenu de l'enjeu du Championnat, j'assurerai le contrat en m'appuyant sur le chien et demanderai donc une Garde Sans. Je compte en moyenne 5 points au chien, ce qui me permettrait, en cas de perte du Petit, de gagner le coup. Le chien me donne tort, mais tel est réellement mon raisonnement !
En libre comme en duplicaté individuel, j'aurais effectué cet écart : ♠ C-9-7-4-2 / ♦ 6. Je conserve ma longue intacte à ♣ et garde des reprises de main, certaines à ♦ et éventuelles à ♥.



Thibault PERRELLE (Lyonnais) - Junior

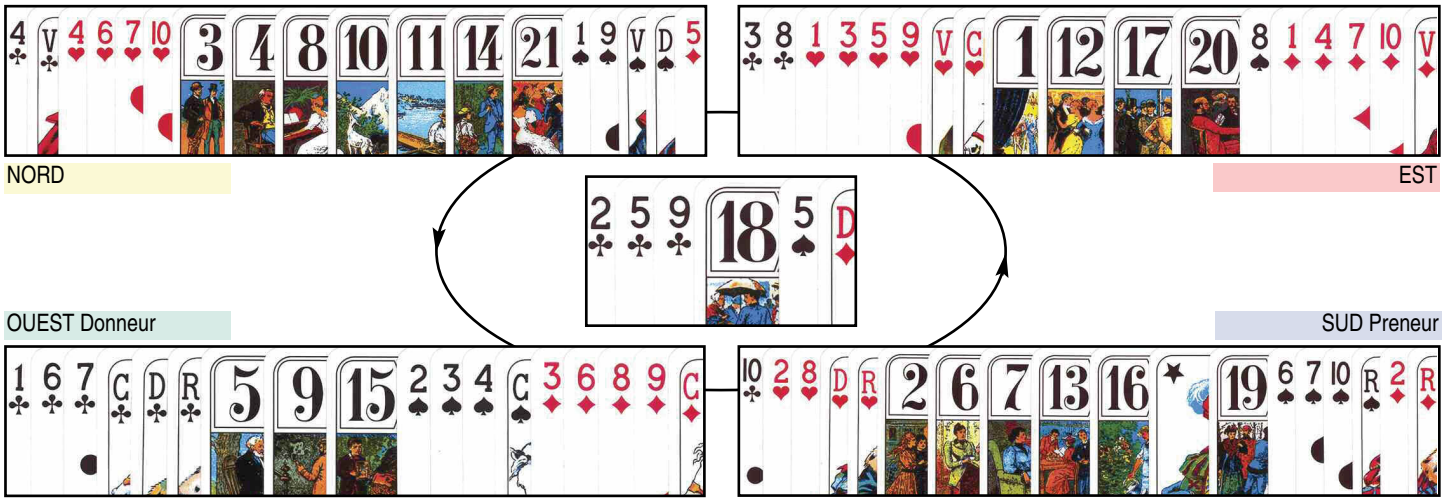
Pour réussir ce jeu en surcontrat, on a besoin du Petit qui n'a pas de sortie. Je ferai donc une simple garde.
Mon écart serait de coucher les cinq ♠ et la Dame de ♣. Les statistiques du passage d'une Dame 7ème au 2ème tour ne sont pas en ma faveur. Cette pièce est infaisable en débordement, ayant trop peu d'atouts, et la mettre au chaud peut m'amener à la gagne. Mon plan de jeu serait bien sûr de pousser les ♣.
En duplicaté individuel, j'aurais sans doute asséché le mariage ♦ et conservé la Dame de ♣ car la chute rentre moins en considération dans cette épreuve.

L'AVIS DE LA REDACTION (Florent TRIVERO - Adrien PEREZ)

Trois bouts, deux mariages, on pense tout de suite à un surcontrat, mais un Petit trop court et aucune place évidente pour le poser à la couleur font qu'on se dirigera vers une simple garde pour ne pas plomber le début de tournoi et inscrire des points en positif. Le chien blanc en libre est synonyme d'un flanc atout de défense qui peut provoquer, selon la répartition, la capture du Petit. Il faut donc tenter de composer un écart qui permettrait de se rapprocher de la gagne sans compter sur le Petit, et il existe : ♠ C-2 / ♥ D-V-10 / ♣ D. En mettant 12 points au chaud et en comptabilisant le 21 (6), l'Excuse (4), le mariage ♦ (11) et le Roi de ♣ (6), il suffira d'encaisser le 18 pour gagner, sans doute en maniant bien l'Excuse. En duplicaté individuel où l'entame atout semble moins inscrite, cet écart pourra être conservé, mais comme la chute est moins importante, il est concevable de jouer avec coupe ♠ et mariage ♦ sec pour être comparé aux autres, surtout si la Dame de ♣ passe.

Suivi d'une donne

La donne qui vous est proposée a été jouée lors de la dernière séance du Championnat de France Individuel Première Série à Evian-les-Bains le dimanche 13 mai 2018. Il s'agit de l'étui n°28. Toutes les joueries ont été reportées.



COMMENTAIRES

ATTAQUE : L'écart

Tous les attaquants joueront avec la même structure de jeu : l'Excuse 8ème, une longue 5ème à ♠ par le Roi, un mariage sec et un mariage 3ème. La seule problématique de l'écart est de savoir quel mariage assécher. La minorité des attaquants (trois sur sept) a choisi de jouer avec le mariage ♥ sec. Sur cette relève, on aurait plutôt tendance à assécher le mariage ♦ (Dame au chien, absence de ♥) car c'est dans cette couleur que la défense risque d'entamer le plus tardivement. De plus, en règle générale, garder une fausse carte dans son mariage le plus long permet de mieux le protéger ou de faire couper plus facilement. Il sera plus aisé aussi d'encaisser un atout au 3ème tour de la couleur sur le mariage le plus court qui a été asséché.

ATTAQUE : L'entame

Après le choix du mariage 3ème, l'attaquant devait prendre une autre décision importante, entamer la longue ou entamer atout. Là encore, les résultats sont mitigés : trois preneurs ont développé les ♠, Roi bille en tête. Les quatre restants ont envoyé le 13 d'atout. Jouer un tarot d'entrée avec un tel jeu (trois Rois dont deux mariés) semble moins attentiste que de pousser la longue. En effet, cet atout pourra peut-être éclater les gros de la défense, situer une éventuelle main forte. Même si l'atout ne remplit pas l'une de ces fonctions, rien n'est grave car l'adversaire en main risque de ne pas ouvrir dans la coupe à ♣ (trois au talon), ni entamer ♦ dans la Dame du chien et par conséquent, il jouera sans doute ♠ ou ♥, ce qui intéresse l'attaquant.
Les preneurs, qui ont joué atout, ont été récompensés, explosant deux gros dont le 21. En plus, trois ont reçu une ouverture ♠ dans leur Roi 5ème. Seulement un a reçu l'entame ♥, découvrant l'horrible répartition...

ATTAQUE : La coupe de défense et les réactions des attaquants face à elle

Aux tables 6 et 7, à la vue de la coupe ♥ et avec le mariage sec, les attaquants, qui n'ont pas mis un atout à l'entame, n'ont même pas essayé de se défendre (retour ♠ au pli 5).
A la table 3, après avoir donné un coup d'atout, enlevant 17 et 21, et après avoir reçu l'entame ♥ du milieu dans son mariage sec avec coupe devant, Sud s'est défendu en remettant atout au pli 4. Il a certes sauvé son mariage, mais n'a pu déborder, perdant tous les points ♣.
A la table 1, Sud a donné le Roi de ♥ au 1er tour, bien qu'il soit 3ème, pour que la défense insiste la couleur afin qu'elle élimine sa perdante et lui place l'Excuse. Ainsi, il espérait déborder, mais il est tombé sur un os !

DEFENSE : Les différentes joueries

A la table 7, l'arrêt du flanc ♥ au pli 6 et l'envoi du 20 au pli 8 offrent une note correcte au preneur pourtant mal embarqué. A la table 6, bien qu'il détienne le grand mariage, Ouest n'ouvre pas ♣. Son surprenant retour ♦ au pli 7, dans la Dame du chien, permet un relais avec Nord qui fait prendre le 2ème honneur à ♥ pour le top en défense. A la table 5, la pose du 20 suivie de l'entame ♠ provoque un 2ème atout de l'attaquant et la déroute de la défense. A la table 4, logiquement, le 20 ne tombe pas : le preneur n'insiste donc pas atout et revient ♠.

Position 4 - Table 4
Sud : Pascal GUERIN (Bourgogne)
Est : Claude COMBARET (Allier)
Nord : Sandra GUILLOT (Loire Forez)
Ouest : Jonathan ROCHE (Charentes)
PRENEUR SUD - ENTAME SUD
Ecart : ♥ 2 / ♦ 2 / ♣ 10-9-5-2.
Score : - 62. Entame : 13 A.

	SUD	EST	NORD	OUEST
Pli 1	13 A	17 A	21 A	5 A
Pli 2	R ♠	8 ♠	As ♠	2 ♠
Pli 3	5 ♠	1 A	9 ♠	3 ♠
Pli 4	Ex	20 A	3 A	9 A
Pli 5	16 A	12 A	14 A	15 A
Pli 6	6 ♠	C ♥	V ♠	C ♠
Pli 7	2 A	3 ♣	4 ♣	6 ♣
Pli 8	7 ♠	V ♥	D ♠	4 ♠
Pli 9	18 A	As ♥	11 A	6 ♦
Pli 10	R ♥	3 ♥	4 ♥	3 ♦
Pli 11	D ♥	5 ♥	6 ♥	As ♣
Pli 12	8 ♥	9 ♥	10 ♥	R ♣
Pli 13	19 A	As ♦	8 A	8 ♦
Pli 14	10 ♠	V ♦	4 A	D ♣
Pli 15	6 A	8 ♣	V ♣	7 ♣
Pli 16	R ♦	4 ♦	5 ♦	9 ♦
Pli 17	D ♦	7 ♦	10 A	C ♦
Pli 18	7 A	10 ♦	7 ♥	C ♣

Position 1 - Table 7
Sud : Sébastien VITTOZ (Savoie Mont Blanc)
Est : Patrick CLAR (Bourgogne)
Nord : Richard DURAND (Limousin)
Ouest : Jocelyn VAUCHAMP (Savoie Mt Blanc)
PRENEUR SUD - ENTAME SUD
Ecart : ♥ 8-2 / ♣ 10-9-5-2.
Score : - 68. Entame : R ♠ .

	SUD	EST	NORD	OUEST
Pli 1	R ♠	8 ♠	As ♠	2 ♠
Pli 2	7 ♠	17 A	9 ♠	4 ♠
Pli 3	R ♥	9 ♥	4 ♥	9 A
Pli 4	2 A	3 ♣	V ♣	6 ♣
Pli 5	5 ♠	1 A	V ♠	C ♠
Pli 6	6 A	8 ♣	4 ♣	As ♣
Pli 7	6 ♠	12 A	D ♠	3 ♠
Pli 8	7 A	20 A	21 A	5 A
Pli 9	Ex	C ♥	6 ♥	15 A
Pli 10	R ♦	As ♦	5 ♦	6 ♦
Pli 11	10 ♠	V ♥	3 A	R ♣
Pli 12	D ♥	As ♥	7 ♥	3 ♦
Pli 13	D ♦	4 ♦	4 A	C ♦
Pli 14	13 A	3 ♥	10 ♥	8 ♦
Pli 15	2 ♦	V ♦	8 A	9 ♦
Pli 16	16 A	5 ♥	14 A	7 ♣
Pli 17	19 A	7 ♦	10 A	C ♣
Pli 18	18 A	10 ♦	11 A	D ♣

Position 2 - Table 6
Sud : Michel LELANDAIS (Languedoc R.)
Est : Jean-Louis DJIANE (Ile de France)
Nord : Jean-Michel BERNARD (Bourgogne)
Ouest : David MARCHAND (Alsace)
PRENEUR SUD - ENTAME SUD
Ecart : ♥ 8-2 / ♣ 10-9-5-2.
Score : - 92. Entame : R ♠ .

	SUD	EST	NORD	OUEST
Pli 1	R ♠	8 ♠	As ♠	2 ♠
Pli 2	5 ♠	1 A	9 ♠	3 ♠
Pli 3	R ♥	9 ♥	6 ♥	9 A
Pli 4	R ♦	As ♦	5 ♦	6 ♦
Pli 5	6 ♠	17 A	V ♠	C ♠
Pli 6	Ex	As ♥	7 ♥	15 A
Pli 7	D ♦	4 ♦	3 A	8 ♦
Pli 8	D ♥	C ♥	4 ♥	5 A
Pli 9	2 A	8 ♣	4 ♣	6 ♣
Pli 10	2 ♦	V ♦	4 A	3 ♦
Pli 11	7 A	3 ♥	10 ♥	4 ♠
Pli 12	16 A	20 A	21 A	R ♣
Pli 13	6 A	3 ♣	V ♣	7 ♣
Pli 14	19 A	12 A	8 A	9 ♦
Pli 15	18 A	5 ♥	10 A	As ♣
Pli 16	10 ♠	V ♥	D ♠	D ♣
Pli 17	13 A	7 ♦	14 A	C ♣
Pli 18	7 ♠	10 ♦	11 A	C ♦

Position 3 - Table 5
Sud : Steve ROEDSENS (Picardie)
Est : Mélanie LE GLATIN (Sarthe Mayenne)
Nord : Patrick BAUMGARTEN (Midi-Pyrénées)
Ouest : Olivia BARTHELEMY (Allier)
PRENEUR SUD - ENTAME SUD
Ecart : ♥ 2 / ♦ 2 / ♣ 10-9-5-2.
Score : - 56. Entame : 13 A.

	SUD	EST	NORD	OUEST
Pli 1	13 A	20 A	21 A	5 A
Pli 2	R ♠	8 ♠	As ♠	2 ♠
Pli 3	2 A	12 A	14 A	15 A
Pli 4	Ex	1 A	9 ♠	3 ♠
Pli 5	19 A	17 A	3 A	9 A
Pli 6	7 ♠	C ♥	V ♠	C ♠
Pli 7	6 A	8 ♣	4 ♣	C ♣
Pli 8	16 A	3 ♣	4 A	4 ♠
Pli 9	10 ♠	V ♥	D ♠	R ♣
Pli 10	18 A	As ♥	10 A	As ♣
Pli 11	R ♥	3 ♥	4 ♥	3 ♦
Pli 12	6 ♠	V ♦	8 A	D ♣
Pli 13	7 A	As ♦	V ♣	6 ♣
Pli 14	5 ♠	4 ♦	11 A	C ♦
Pli 15	R ♦	7 ♦	5 ♦	8 ♦
Pli 16	D ♦	10 ♦	6 ♥	6 ♦
Pli 17	D ♥	5 ♥	7 ♥	7 ♣
Pli 18	8 ♥	9 ♥	10 ♥	9 ♦

Position 5 - Table 3
Sud : Stéphane DEGIORGI (Var Côte d'Azur)
Est : Daniel JEAN (Charentes)
Nord : Michel SILBERSTEIN (Ile de France)
Ouest : Eric DAUER (Alsace)
PRENEUR SUD - ENTAME SUD
Ecart : ♥ 8-2 / ♣ 10-9-5-2.
Score : - 72. Entame : 13 A.

	SUD	EST	NORD	OUEST
Pli 1	13 A	17 A	21 A	5 A
Pli 2	Ex	C ♥	6 ♥	15 A
Pli 3	6 A	3 ♣	4 ♣	As ♣
Pli 4	19 A	20 A	3 A	9 A
Pli 5	R ♥	V ♥	4 ♥	3 ♦
Pli 6	R ♠	8 ♠	As ♠	2 ♠
Pli 7	5 ♠	1 A	V ♠	3 ♠
Pli 8	16 A	12 A	14 A	4 ♠
Pli 9	6 ♠	V ♦	9 ♠	C ♠
Pli 10	2 A	8 ♣	V ♣	6 ♣
Pli 11	10 ♠	As ♦	D ♠	R ♣
Pli 12	18 A	4 ♦	11 A	6 ♦
Pli 13	D ♥	As ♥	7 ♥	7 ♣
Pli 14	R ♦	7 ♦	5 ♦	8 ♦
Pli 15	D ♦	10 ♦	4 A	C ♦
Pli 16	7 A	3 ♥	10 A	9 ♦
Pli 17	2 ♦	5 ♥	10 ♥	C ♣
Pli 18	7 ♠	9 ♥	8 A	D ♣

Position 6 - Table 2
Sud : Patrick BOUGARET (Allier)
Est : Pierre-Yves LACROIX (Normandie)
Nord : Emmanuel STEFANAZZI (Aquitaine)
Ouest : Sylvie DEHON (Midi-Pyrénées)
PRENEUR SUD - ENTAME SUD
Ecart : ♥ 2 / ♦ 2 / ♣ 10-9-5-2.
Score : - 74. Entame : 13 A.

	SUD	EST	NORD	OUEST
Pli 1	13 A	20 A	21 A	5 A
Pli 2	Ex	8 ♠	As ♠	2 ♠
Pli 3	2 A	8 ♣	V ♣	As ♣
Pli 4	R ♠	1 A	9 ♠	3 ♠
Pli 5	6 A	3 ♣	4 ♣	7 ♣
Pli 6	5 ♠	17 A	V ♠	C ♠
Pli 7	16 A	12 A	14 A	15 A
Pli 8	6 ♠	C ♥	D ♠	4 ♠
Pli 9	8 ♥	V ♥	7 ♥	9 A
Pli 10	R ♦	As ♦	5 ♦	8 ♦
Pli 11	7 ♠	V ♦	3 A	R ♣
Pli 12	R ♥	As ♥	6 ♥	3 ♦
Pli 13	10 ♠	3 ♥	4 A	D ♣
Pli 14	D ♥	5 ♥	4 ♥	6 ♦
Pli 15	19 A	4 ♦	8 A	6 ♣
Pli 16	18 A	9 ♥	10 A	C ♣
Pli 17	D ♦	7 ♦	11 A	C ♦
Pli 18	7 A	10 ♦	10 ♥	9 ♦

Position 7 - Table 1
Sud : Jacky NOVELLO (Centre)
Est : Hugo POPLINEAU (Loire Océan)
Nord : Stéphane SICRES (Midi-Pyrénées)
Ouest : Romaric KERVEILLANT (Midi-Pyrénées)
PRENEUR SUD - ENTAME SUD
Ecart : ♥ 2 / ♦ 2 / ♣ 10-9-5-2.
Score : - 78. Entame : R ♠ .

	SUD	EST	NORD	OUEST
Pli 1	R ♠	8 ♠	As ♠	2 ♠
Pli 2	5 ♠	1 A	9 ♠	3 ♠
Pli 3	R ♥	9 ♥	4 ♥	5 A
Pli 4	2 A	8 ♣	4 ♣	C ♣
Pli 5	6 ♠	17 A	V ♠	C ♠
Pli 6	Ex	C ♥	7 ♥	15 A
Pli 7	6 A	3 ♣	V ♣	As ♣
Pli 8	7 ♠	12 A	D ♠	4 ♠
Pli 9	8 ♥	V ♥	6 ♥	9 A
Pli 10	R ♦	As ♦	5 ♦	9 ♦
Pli 11	18 A	20 A	21 A	R ♣
Pli 12	D ♥	As ♥	10 ♥	6 ♣
Pli 13	10 ♠	V ♦	3 A	D ♣
Pli 14	13 A	3 ♥	10 A	3 ♦
Pli 15	D ♦	4 ♦	4 A	6 ♦
Pli 16	16 A	5 ♥	11 A	7 ♣
Pli 17	19 A	7 ♦	8 A	8 ♦
Pli 18	7 A	10 ♦	14 A	C ♦

La Donne

par Mustapha IFRAH (Ile de France)



Le discret parisien Mustapha IFRAH a bien failli cette année gagner à nouveau le titre Triplettes D1 qu'il avait décroché dix ans auparavant, mais il a terminé Vice-Champion de France. Grâce à cette performance, il se maintient dans le Top 50 des meilleurs français, ce qui est mérité pour ce joueur motivé et talentueux.

PROBLÈME : LIBRE DUO

N'ayant pas eu de jeu avec votre partenaire lors de la finale régionale, vous décidez de tenter à nouveau votre chance en participant au tournoi qualificatif pour le Championnat de France. A la première position, vous distribuez le premier. Les trois personnes à table passent.

NORD



EST







OUEST

SUD Preneur Donneur

ATTAQUE

Quel contrat allez-vous demander ?

Ce jeu est loin d'être gagné. En plus, je ne suis pas seul. La prise serait peut-être recommandée, mais je risque de dévoiler, en annonçant ce contrat, les faiblesses de mon jeu. Par ailleurs, si le chien entre bien (des ♦ ou des ♣, voire un bon atout ou une carte intéressante dans mes faiblesses), je peux espérer gagner. J'opte donc pour la garde. C'est le moment de voir si je suis bien assis !

Quel sera votre écart ? Quelle ligne d'attaque comptez-vous adopter ?

CHIEN



Voici donc la main d'attaque avec le chien :

A 20 - 18 - 16 - 14 - 13 - 10 - 9 - 5 - 2 - Ex
♠ 7 - 3 - As
♥ V - 9 - 6
♦ R - D - V
♣ R - D - 10 - 8 - 2

Le chien permet d'envisager la gagne. N'ayant qu'un bout, mon objectif est de prendre le maximum de points. J'écarte donc les ♠ et les ♥ et joue avec double coupe. Mon plan d'attaque sera de mettre le 13 d'atout sur la table dès que je prendrai la main. Je montrerai la poignée quelle que soit l'entame.

DEFENSE

Quelle sera l'entame du joueur Est et pourquoi ?

A priori, le joueur Est peut se dire que le preneur, qui a fait garde avec un bout (ou sans bout), doit posséder les pièces suffisantes pour gagner (le mariage ♣ du chien qui renforce son jeu n'incite pas à la révision du jugement), mais il doit avoir également une bonne qualité d'atouts que vient conforter le 18. Une question le taraude : est-il suffisamment fort pour tenter de déborder le preneur ?

Si oui, il peut envisager de faire couper le preneur à ♦. Mais au vu du nombre de ses atouts, il doit être certain de faire couper l'attaquant et être sûr que le 19 ou le 20 soit en défense car dans le cas contraire, il n'y aurait pas d'échappatoire pour le Petit. En revenant à sa réflexion première sur la qualité du jeu de l'attaquant, le joueur Est opte pour l'annonce claire de rentrer le Petit sur les ♣ (mariage au chien) en jouant son singleton.

	EST	NORD	OUEST	SUD
Pli 1	5 ♣	4 ♣	As ♣	8 ♣
Pli 2	15 A	17 A	19 A	13 A
Pli 3	1 A	V ♣	3 ♣	Ex
Pli 4	6 ♦	As ♦	3 A	V ♦
Pli 5	8 A	R ♠	6 ♣	2 ♣
Pli 6	2 ♦	C ♦	4 A	D ♦
Pli 7	11 A	R ♥	C ♣	10 ♣
Pli 8	3 ♦	5 ♦	6 A	R ♦
Pli 9	12 A	C ♥	7 ♣	D ♣
Pli 10	4 ♦	7 ♦	7 A	9 A
Pli 11	21 A	4 ♠	D ♠	14 A
Pli 12	8 ♦	2 ♥	4 ♥	2 A
Pli 13	9 ♦	3 ♥	10 ♥	20 A
Pli 14	10 ♦	5 ♥	9 ♣	R ♣
Pli 15	As ♥	8 ♥	2 ♠	18 A
Pli 16	7 ♥	6 ♠	5 ♠	16 A
Pli 17	V ♠	9 ♠	8 ♠	10 A
Pli 18	D ♥	10 ♠	C ♠	5 A
SCORE				**- 100**

azureva
Vacances en terre de partage

AZUREVA
votre partenaire
TAROT

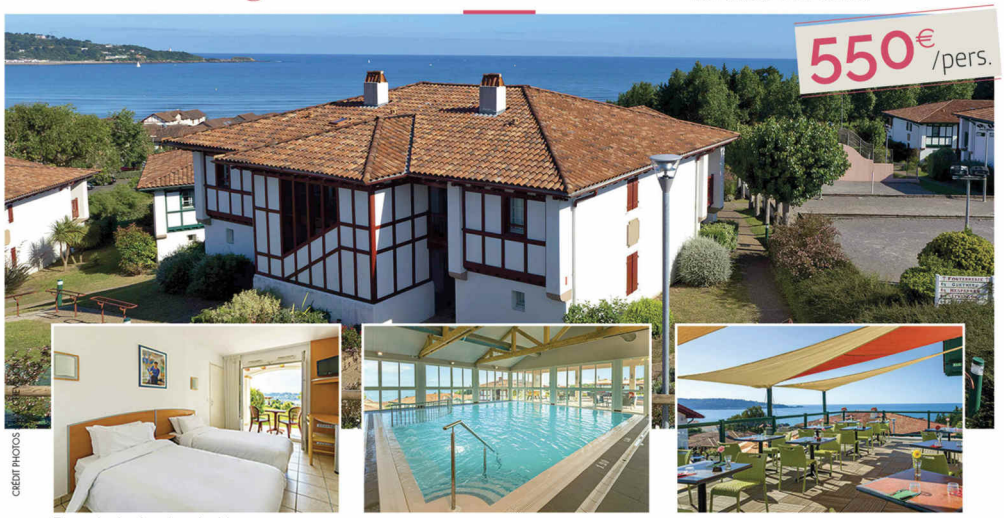
STAGE DE TAROT «ADULTES» 2019

La Fédération Française de Tarot organise son stage d'initiation et de perfectionnement « Adultes »

Du 25 août au 01 septembre 2019 en Pays BASQUE

au Village Vacances*** HENDAYE

FESTIF BIEN-ÊTRE FAMILLE SÉMINAIRES



CRÉDIT PHOTOS

Exemple de chambre double

Arrivée au Village Vacances
le dimanche 25/08/2019 à partir de 16 h.
Départ le dimanche 01/09/2019 pour 10 h.

LE STAGE COMPREND
- Hébergement en pension complète.
- Chambre double ou twin.
- Salle d'eau avec douche.
- Draps et linge de toilette.
- 1/4 de vin sur table aux repas.
- Inscriptions aux tournois et aux cours incluses.

A VOTRE DISPOSITION SUR SITE
- Salle de restaurant avec terrasse.
- Espace bar avec coin «cosy» et terrasse.
- Piscine couverte chauffée.
- Salle de remise en forme et solarium.
- Accès Wi-Fi.
- Parking privé.

DÉROULEMENT DU STAGE
- Matinée et après-midi : cours par niveau.
- Soirées : tournois en donnes duplicatées et donnes libres.

Fiche d'inscription à télécharger sur
www.tarot.fr

Renseignements et inscriptions auprès de Patrick BAUMGARTEN

06 19 71 30 49 | patrickbaumgarten@yahoo.fr | www.azureva-vacances.com

COMMENTAIRES

Pli 1 : L'entame du 5 de ♣ d'Est dans le mariage du chien ne met aucun doute à ses deux partenaires qui ont identifié la singlette et le caractère urgent de rejouer dans cette couleur pour sauver le Petit qui est obligatoirement en danger. Nord décide donc de ne pas poser le Valet de ♣ qui va rentrer au prochain tour. Sud a lui aussi bien analysé l'entame. Doit-il désormais prendre la main pour jouer atout ou s'excuser pour le retour ♣ impératif pour le singleton présumé du fond qui l'obligera à ne rien poser et à jouer les ♣ par en dessous ? Sud décide de ne pas s'écarter de son plan de départ et prend donc la main du 8 de ♣. Cette entame dans son mariage 5ème, même si c'est la sortie du Petit, l'incite encore plus à présenter la poignée. De plus, il vient d'encaisser une levée imprévue et le retour ♣ imposé par Est à ses partenaires lui permettra de s'excuser.

Pli 2 : L'attaquant suit son plan de jeu et envoie le 13 d'atout. Bien entendu, Est ne couvre pas du 21 et monte à la pointure du 15.

Pli 3 : En main du 19, Ouest obéit à l'appel à ♣ d'Est. Sud le savait et il place l'Excuse qu'il aura sans doute du mal à négocier plus tard. Le Petit est sauvé selon la demande du joueur du fond.

Pli 4 : Vu que le preneur possède encore le mariage ♣ et que lui-même a encore trop d'atouts pour espérer charger sur cette couleur, Est décide de ne pas jouer sous le 21. Que lui reste-t-il à espérer désormais ? Ouvrir de la singlette du Valet de ♠ ne sert à rien à ce moment du jeu et peut être dangereux si Sud les a. Le flanc ♥ est incertain : dans cette couleur, Est peut très bien trouver la coupe comme une fourchette de l'attaquant. En désespoir de cause, il tente un ♦, cherchant ainsi un décalage. Si le preneur détient les ♦, ils pourraient être coupés au 1er ou au 2ème tour. Bingo ! Ouest a la chicane à ♦. C'est une mauvaise nouvelle pour Sud qui commence à voir arriver les soucis...

Plis 5 à 10 : Sachant que les points ♦ sont courts chez l'attaquant qui a mis le Valet, qu'il a les ♣ maîtres et de nombreux atouts, Ouest décide d'installer un ping-pong entre Est et lui. Il retourne donc ♣ pour mettre en main Est qui rejouera ♦. Nord, démuni d'atout, charge le Roi de ♠ en priorité. Avec deux bouts en défense, il ne va pas tergiverser et défaussera ses points par le haut. Il est en droit de penser, avec ses deux Rois, que Sud a les points ♦, ayant relevé le mariage ♣ et gardé avec un bout. Après le ping-pong qu'il vient de subir, quand il reprend la main au 10ème pli, Sud pleure. Il a perdu tous les points ♦ dont son mariage, la Dame de sa longue, les Rois de ses deux coupes et en prime le Cavalier de ♥. La chute est inévitable. Quelle horrible répartition ! Pour couronner le tout, à ce moment du jeu, le 21 n'est pas sorti et c'est le seul atout de défense qui reste dehors. Ce tarot est sans doute chez Est qui avait entamé dans son singleton ♣.

Final de coup : Sud lance le 14 pour faire tomber le 21. Nord n'a plus rien à rentrer, contrairement à Ouest qui s'empresse de défausser la Dame de ♠. Le preneur ferme et récolte les maigres habillés restants. La chute est lourde, quinze points, avec la poignée à payer.

Conclusion : La mauvaise distribution des cartes, la jouerie et les décisions prises en défense ont eu raison du preneur qui, sur une répartition sans déséquilibre, aurait gagné son jeu.
Proposée en duplicaté, cette donne aurait pu être jouée de nombreuses façons :
1) sur entame ♣ et la pose du Valet chez Nord pour éviter que le preneur encaisse un pli blanc, Sud aurait pris du Roi pour lancer atout. Après le 2ème ♣ et la pose du Petit, Est aurait joué sous le 21 pour provoquer au moins une défausse et lui-même charger. Les ♦ n'auraient pas été touchés. Sur cette jouerie, Sud aurait gagné de 0.
2) sur entame ♦ qui provoquera l'ouverture ♠ et la prise de main chez Sud pour un atout, Est devra mettre de suite le 21 et jouer ♣ s'il veut sauver son Petit. S'il pose le 15, Est risque de surcouper deux fois à ♠, Sud perdra la Dame de ♦ mais prendra en contrepartie le Petit. Sur ces deux joueries, l'attaquant gagnera de peu.

Les quadrettes Championnes de France 2018

Fières de porter leur blason à la victoire !





Les armoiries alsaciennes sont hissées à Nevers et les trompettes sonnent pour annoncer la belle et première victoire en quadrettes D1 du quatuor strasbourgeois Malik FARHAT, Eric DAUER, Olivier ZIMBER et Nicolas DAMOISEAU, suite à une finale épique. Nicolas DAMOISEAU et Olivier ZIMBER, qui n'avaient auparavant jamais été Champions de France, inscrivent enfin leur nom dans l'histoire du Tarot.



Le sceau parisien est posé sur le classement final D2 par le président du comité Jacques GINESTE. Ses mousquetaires Hubert QUILLERIER, Philippe PERRIER, Guillaume BULOIS et Vincent CRETON ont bien rempli leur mission en devenant Champions de France suite à un premier tournoi inédit à plus de 120 PM.







Après une lutte acharnée, dans un froid glacial, Richard AIN, Alain ZANCHETTA, François GOMBERT et Céline DOYEN plantent le drapeau à la croix occitane sur le sol de la D3. L'arbitre Régis GUERPILLON, licencié dans leur comité, les élève au rang de Champion de France.